



DIAGNOSTIC

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
de la Communauté de Communes du Sud-Artois

1. Diagnostic socio-démographique
2. Diagnostic économique
3. Diagnostic urbain et paysager
4. Diagnostic mobilité et équipements
5. Etat initial de l'environnement
6. Diagnostic agricole



CHAPITRE 1 : DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

I. Evolution démographique générale.....	6
1. Ce que nous dit le futur SCOT de l'Arrageois	6
2. Répartition de la population	7
3. Evolution de la population du Sud-Artois entre 1968 et 2013.....	13
• Comparaison de l'évolution de la population avec les territoires de références.....	13
• Dynamique de l'évolution de la population au sein du Sud-Artois entre 1982 et 2013	16
4. Evolution des mouvements de population (solde migratoire / solde naturel)	20
• Evolution du solde migratoire entre 1999 et 2013	20
• Evolution du solde naturel entre 1999 et 2013	22
• Effets combinés du solde migratoire et du solde naturel sur la dynamique démographique du Sud-Artois	24
5. Répartition des tranches d'âge	26
• Indice de Jeunesse sur le Sud-Artois.....	26
• Répartition de l'indice de jeunesse.....	27
• Evolution de l'indice de jeunesse.....	28
• Représentation des plus de 60 ans	31
6. Evolution des ménages.....	32
• Nombre de ménages.....	32
• Nombre de personnes par ménages.....	34
7. Synthèse.....	37
II. Caractéristiques sociales	39
1. Evolution de la part de foyers fiscaux imposables	39
2. Evolution des revenus déclarés.....	42
3. Répartition des catégories socio professionnelles	44
4. Les attentes de la population scolaire	46
5. Synthèse.....	49
III. Evolution de l'habitat	50
1. Ce que nous dit le futur SCOT de l'Arrageois	50
2. Evolution du parc de logements	51
3. Les principales caractéristiques du parc actuel de logements.....	53
• Evolution de la construction de logements sur la CCSA et le Pas-de-Calais entre 2005 et 2014.....	53
• Niveau de confort du parc de logements	56
• Répartition des nouveaux logements construits sur la période 2005-2014	58
4. Type d'occupation des logements	60
• Composition du parc de logements en constante évolution.....	60
• Répartition et évolution des résidences principales	62
• Répartition et évolution des résidences secondaires	67
• Répartition et évolution de la vacance	71
5. Statut d'occupation des logements	75
• Répartition et évolution des propriétaires entre 2008 et 2013.....	75
• Répartition et évolution des locataires entre 2008 et 2013.....	79
• Le logement locatif social en augmentation mais insuffisant.....	83
6. Synthèse.....	87

Liste des figures

Figure 1 : Poids de population en 2013	7
Figure 2 : Répartition de la population des communes de la CCSA	7
Figure 3 : Densité de population en 2013	9
Figure 4 : Indice d'évolution de la population de 1968 à 2013, base 100 en 1968	13
Figure 5 : Taux d'évolution moyen de la population entre 1999 et 2013	15
Figure 6 : Evolution de la population entre 1982 et 1990, entre 1990 et 1999, entre 1999 et 2007 et entre 2007 et 2013 ..	16
Figure 7 : Evolution du solde migratoire entre 1999 et 2008 et entre 2008 et 2013	21
Figure 8 : Evolution du solde naturel entre 1999 et 2008 et entre 2008 et 2013	23
Figure 9 : Variation annuelle moyenne de la population sur les périodes 1999-2008 et 2008-2013 (en %)	24
Figure 10 : Evolution de l'indice de jeunesse entre 2008 et 2013	26
Figure 11 : Indice de jeunesse en 2013	27
Figure 12 : Evolution de l'indice de jeunesse entre 2008 et 2013	28
Figure 13 : Part des 60 ans et plus en 2013	31
Figure 14 : Evolution du nombre de ménages entre 2008 et 2013	32
Figure 15 : Evolution du nombre de personnes par ménage entre 2008 et 2013	34
Figure 16 : Nombre des foyers fiscaux imposables en 2011	39
Figure 17 : Part des foyers fiscaux imposables en 2011	40
Figure 18 : Evolution de la part des foyers fiscaux imposables entre 2009 et 2011	41
Figure 19 : Revenus nets déclarés moyens entre 2009 et 2011	42
Figure 20 : Evolution des revenus nets déclarés moyens entre 2009 et 2011	43
Figure 21 : Répartition des CSP par commune en 2013	44
Figure 22 : Nombre de diplômés selon le niveau d'étude	46
Figure 23 : Part de la population de 15 ans et plus sans diplôme en 2013	48
Figure 24 : Evolution du parc de logements entre 1999 et 2008 et entre 2008 et 2013	52
Figure 25 : Evolution du nombre de logements construits entre 2005 et 2014 sur la CCSA	53
Figure 26 : Evolution du nombre de logements construits entre 2005 et 2014 sur le département du Pas-de-Calais	53
Figure 27 : Types de logements construits entre 2005 et 2014	58
Figure 28 : Types de logements construits entre 2005 et 2014	58
Figure 29 : Evolution de la composition du parc de logements	61
Figure 30 : Nombre des résidences principales en 2013	62
Figure 31 : Part des résidences principales en 2013	63
Figure 32 : Evolution du nombre de résidences principales entre 2008 et 2013	64
Figure 33 : Nombre des résidences secondaires en 2013	67
Figure 34 : Part des résidences secondaires en 2013	68
Figure 35 : Evolution du nombre de résidences secondaires entre 2008 et 2013	69
Figure 36 : Nombre des logements vacants en 2013	71
Figure 37 : Part des logements vacants en 2013	72
Figure 38 : Evolution du nombre de logements vacants entre 2008 et 2013	73
Figure 39 : Nombre de propriétaires en 2013	75
Figure 40 : Part des propriétaires en 2013	76
Figure 41 : Evolution du nombre de propriétaires entre 2008 et 2013	77
Figure 42 : Nombre de locataires en 2013	79
Figure 43 : Part des locataires en 2013	80
Figure 44 : Evolution du nombre de locataires entre 2008 et 2013	81
Figure 45 : Nombre des locataires HLM en 2013	83
Figure 46 : Part des locataires HLM en 2013	84
Figure 47 : Evolution du nombre de résidences principales HLM louées entre 2008 et 2013	85

Liste des tableaux

Tableau 1 : Poids démographique des communes au sein de la Communauté de Commune du Sud-Artois.....	8
Tableau 2 : Densité de population en 2013 : Comparaison avec les territoires de référence.....	10
Tableau 3 : Densité de population en 2013 par commune.....	12
Tableau 4 : Evolution de la population entre 1968 et 2013 : comparaisons.....	15
Tableau 5 : Evolution de la population entre 1982 et 2013.....	19
Tableau 6 : Variation annuelle moyenne de la population sur la période 1999-2013 (en %).....	24
Tableau 7 : Les principales évolutions de l'indice de jeunesse sur le territoire entre 2008 et 2013.....	30
Tableau 8 : Evolution du nombre de personnes par ménages entre 2008-2013.....	35
Tableau 9 : Evolution du nombre de ménages d'une personne entre 2008-2013.....	36
Tableau 10 : Evolution entre 2008 et 2013 de la répartition des CSP sur le territoire de la CCSA.....	44
Tableau 11 : Le niveau de formation des 15 ans et plus en 2013.....	46
Tableau 12 : Evolution du niveau de formation entre 2008 et 2013.....	46
Tableau 13 : Nombre de logements construits entre 2008 et 2013.....	55
Tableau 14 : Niveau de confort du parc actuel.....	56
Tableau 15 : Nombre des résidences principales, secondaires et des logements vacants en 2013.....	60
Tableau 16 : Evolution des résidences principales, secondaires et des logements vacants entre 2008 et 2013.....	60
Tableau 17 : Résidences principales selon le nombre de pièces sur le territoire.....	64
Tableau 18 : Evolution des résidences principales entre 2008 et 2013.....	66
Tableau 19 : Evolution des résidences secondaires entre 2008 et 2013.....	70
Tableau 20 : Evolution des logements vacants entre 2008 et 2013.....	74
Tableau 21 : Evolution du nombre de propriétaires entre 2008 et 2013.....	78
Tableau 22 : Evolution du nombre de locataires entre 2008 et 2013.....	82
Tableau 23 : Evolution du nombre de locataires HLM entre 2008 et 2013.....	86

I. Evolution démographique générale

Les transformations de la société française depuis 30 ans ont bouleversé les modes de vie et d'habitat. La natalité, le vieillissement, les migrations pendulaires, les inégalités, le desserrement urbain, autant d'éléments qui créent de nouveaux besoins et de nouveaux enjeux en termes d'aménagement urbain pour les décideurs locaux.

Ce chapitre dresse un portrait synthétique des dynamiques démographiques en cours sur la Communauté de Communes du Sud-Artois.

1. Ce que nous dit le futur SCOT de l'Arrageois

Suite au diagnostic réalisé dans le cadre du SCoT de l'Arrageois, plusieurs caractéristiques ressortent pour le territoire sur le bilan des dernières années concernant la thématique « démographie » :

- Un maintien de la dynamique rurale,
- Mais une périurbanisation croissante (étalement de la ville vers les espaces périphériques ruraux), ayant des conséquences sur l'organisation du territoire, sur l'environnement ou sur la mixité sociale,
- Une augmentation de la population depuis 1968, témoin d'un renforcement de l'attractivité du territoire.

Face à cela, le projet de SCoT identifie plusieurs enjeux, que les documents d'urbanisme devront prendre en compte :

- Structurer les équilibres sociaux et démographiques, pour que l'attractivité résidentielle constitue un véritable moteur du cadre de vie local et de mixité pour les populations,
- Répondre aux besoins des différentes populations.

2. Répartition de la population

Figure 1 : Poids de population en 2013

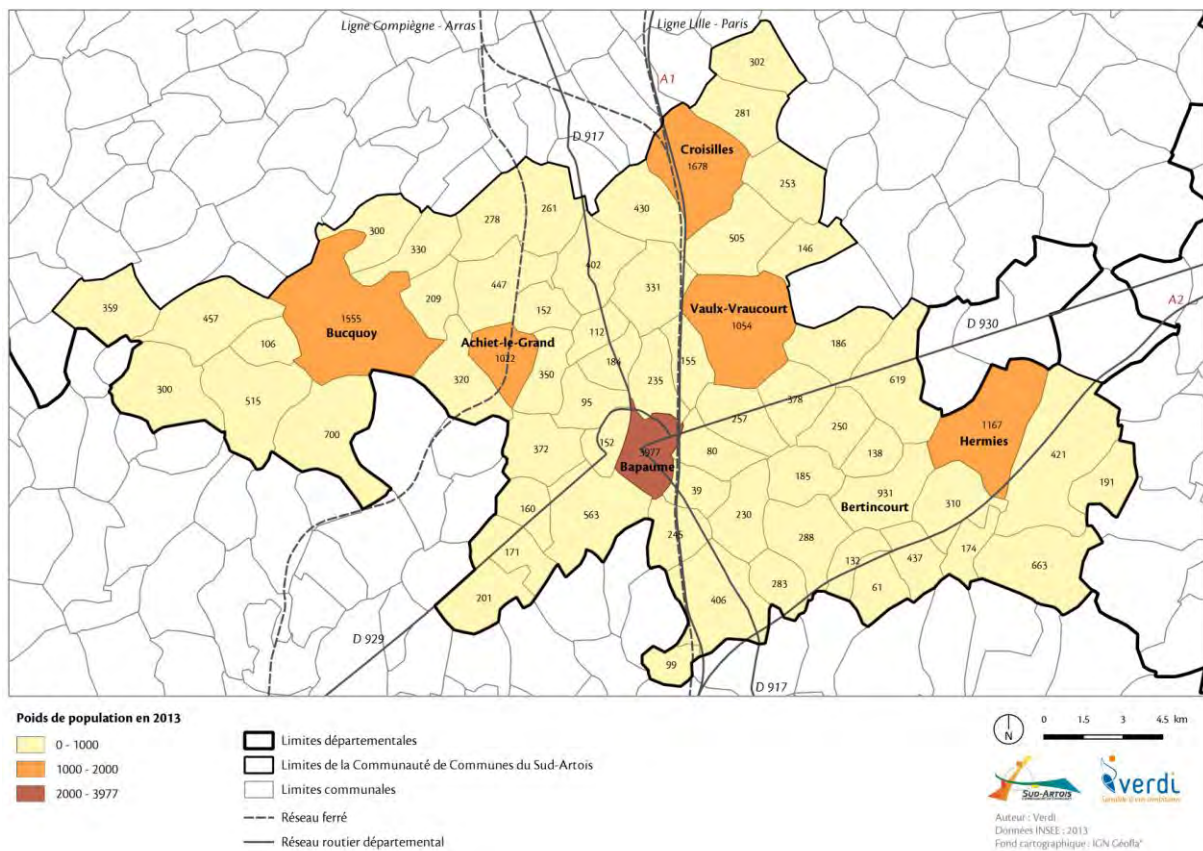


Figure 2 : Répartition de la population des communes de la CCSA

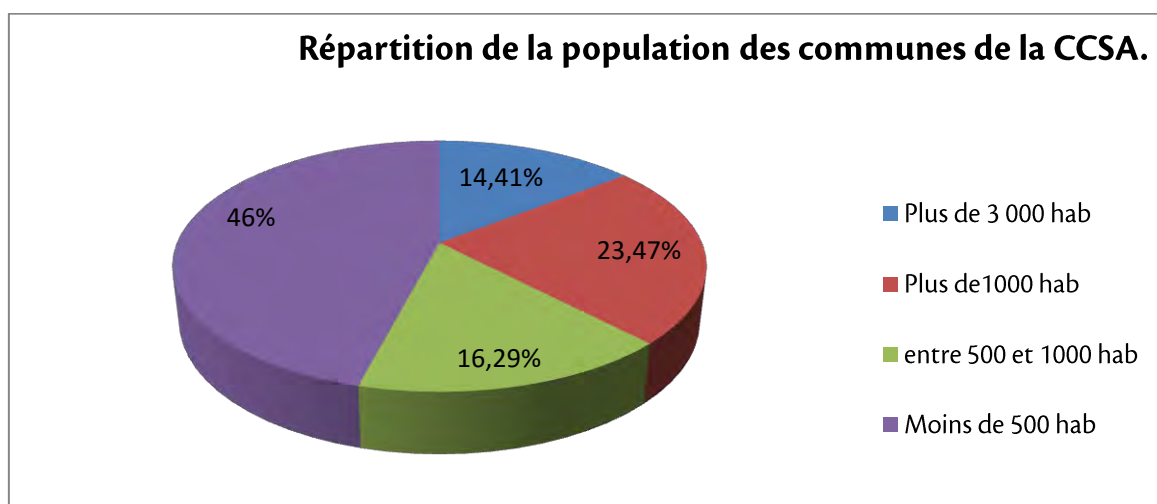


Tableau 1 : Poids démographique des communes au sein de la Communauté de Commune du Sud-Artois

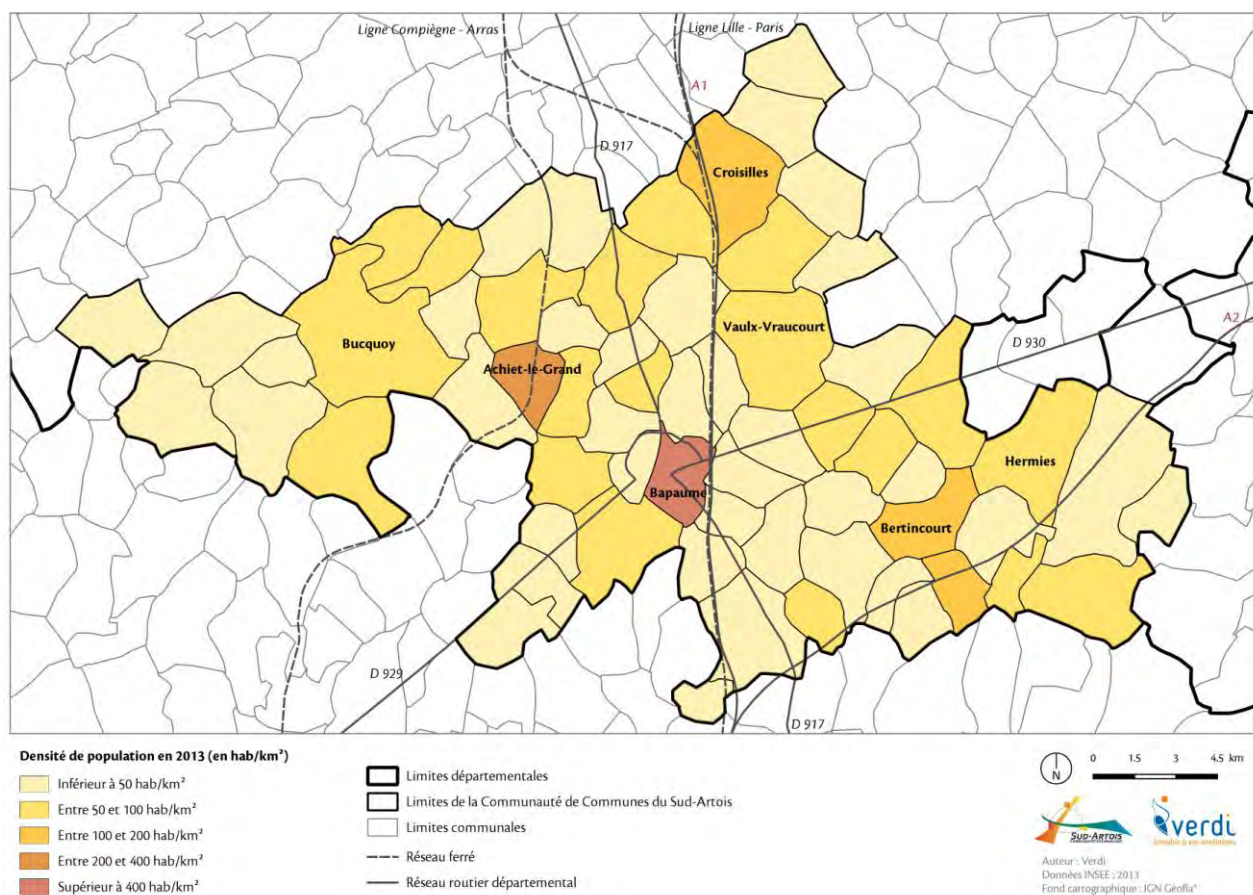
Communes	Population totale en 2013	Poids démographique de la commune en 2013 / CCSA (en%)
Ablainzevelle	209	0,76
Achiet-le-Grand	1022	3,70
Achiet-le-Petit	320	1,16
Avesnes-lès-Bapaume	152	0,55
Ayette	330	1,20
Bancourt	80	0,29
Bapaume	3977	14,41
Barastre	288	1,04
Beaulencourt	245	0,89
Beaumontz-lès-Cambrai	619	2,24
Béhagnies	112	0,41
Bertincourt	931	3,37
Beugnâtre	155	0,56
Beugny	378	1,37
Biefvillers-lès-Bapaume	95	0,34
Bihaucourt	350	1,27
Bucquoy	1555	5,64
Bullecourt	253	0,92
Bus	132	0,48
Chérisy	302	1,09
Courcelles-le-Comte	447	1,62
Croisilles	1678	6,08
Douchy-lès-Ayette	300	1,09
Écoust-Saint-Mein	505	1,83
Ervillers	402	1,46
Favreuil	235	0,85
Fonquevillers	457	1,66
Fontaine-lès-Croisilles	281	1,02
Frémicourt	257	0,93
Gomiécourt	152	0,55
Gommecourt	106	0,38
Grévillers	372	1,35
Hamelincourt	261	0,95
Haplincourt	185	0,67
Havrincourt	421	1,53
Hébuterne	515	1,87
Hermies	1167	4,23
Le Sars	171	0,62
Le Transloy	406	1,47
Lebucquière	250	0,91
Léchelle	61	0,22
Ligny-Thillois	563	2,04
Martinpuich	201	0,73
Metz-en-Couture	663	2,40
Morchies	186	0,67
Morval	99	0,36
Mory	331	1,20
Moyenneville	278	1,01
Neuville-Bourjonval	174	0,63
Noreuil	146	0,53
Puisieux	700	2,54
Riencourt-lès-Bapaume	39	0,14
Rocquigny	283	1,03
Ruyaulcourt	310	1,12
Sailly-au-Bois	300	1,09
Saint-Léger	430	1,56
Sapignies	184	0,67
Souastre	359	1,30
Trescault	191	0,69
Vaulx-Vraucourt	1054	3,82
Vélu	138	0,50
Villers-au-Flos	230	0,83
Warlencourt-Eaucourt	160	0,58
Ytres	437	1,58
Communauté de Communes du Sud-Artois	27 590	100
Communauté de Communes Osartis-Marquion	43 045	
Communauté de Communes des 2 sources	13 508	
Communauté de Communes La porte des Vallées	12 476	
Communauté Urbaine d'Arras	102 649	

Source : Données INSEE, 2013

La population totale du Sud-Artois représente 27 590 habitants en 2013. La carte page 7 met en relief une certaine hiérarchie en termes de répartition de la population :

- En premier lieu, **Bapaume** compte près de 4 000 habitants (3 977 habitants), ce qui représente 14,4 % de la population totale.
- Viennent ensuite les **autres bourgs de tailles intermédiaires (plus de 1 000 habitants)**, qui représentent au total 23,5 % de la population totale. Il s'agit de Croisilles (1 678 habitants), de Bucquoy (1 555 habitants), d'Hermies (1 167 habitants), de Vaulx-Vraucourt (1 054 habitants) et d'Achiet-le-Grand (1 022 habitants).
- **Les communes de 500 à 1 000 habitants** représentent quant-à-elle 16,29% de la population totale de l'intercommunalité.
- Enfin, **les communes dont la population est inférieure à 500 habitants** sont les plus nombreuses sur le territoire. Elles représentent 46% de la population totale. Riencourt-les-Bapaume est la commune qui compte le moins d'habitants sur le territoire : 39 habitants en sont recensés en 2013.

Figure 3 : Densité de population en 2013

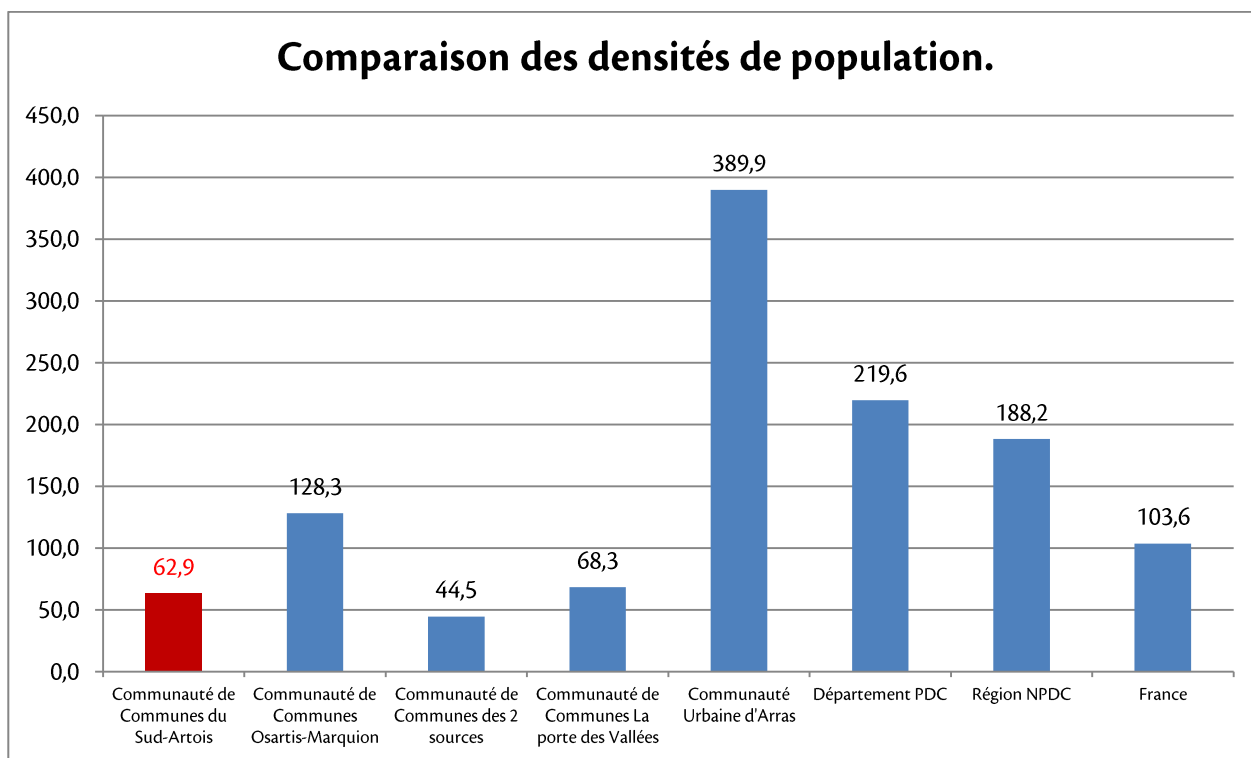


La densité moyenne des communes du Sud-Artois s'établit à 62,9 habitants/km², avec aux extrêmes, Bapaume (690,5 hab/km²) et Riencourt-lès-Bapaume (11,4 hab/km²) et une densité plus faible sur la frange ouest du territoire. Bapaume, commune la plus dense bénéficie du passage des axes de communication et se situe au niveau d'un nœud de trafic. Cette variation des densités est à mettre en lien avec **l'attractivité des territoires voisins et l'importance de la desserte. En effet, la présence de grandes aires urbaines à proximité engendre un phénomène de périurbanisation (étalement des villes vers les espaces ruraux périphériques) :**

- Avec un desserrement d'Arras, qui pénètre en profondeur sur le territoire,
- Et un desserrement de Cambrai, qui pointe à l'extrême est de la CCSA.

Tableau 2 : Densité de population en 2013 : Comparaison avec les territoires de référence

Territoires	Densité de population en 2013 (en hab/km ²)
Communauté de Communes du Sud-Artois	62,9
Communauté de Communes Osartis-Marquion	128,3
Communauté de Communes des 2 sources	44,5
Communauté de Communes La porte des Vallées	68,3
Communauté Urbaine d'Arras	389,9
Département Pas-de-Calais	219,6
Région Nord-Pas-de-Calais	188,2
France	103,6



L'analyse des densités de population met en exergue :

- Une **concentration importante de la population sur la ville centre de Bapaume** (près de 700 habitants au km²),
- Une concentration également forte sur les autres communes principales de l'intercommunalité (notamment Achiet-le-Grand, Bertincourt, Croisilles),
- Une concentration de population moins importante sur les communes rurales et notamment celles qui ne sont pas desservies par des axes de transport importants (notamment les nouvelles communes intégrant la Communauté de Communes dans la partie Ouest du territoire),
- Un territoire **peu dense dans sa globalité en comparaison au chiffre régional et départemental, ou à celui de la Communauté Urbaine d'Arras, mettant en avant son caractère rural.**

Au regard de cette répartition, plusieurs facteurs semblent interagir sur l'organisation du territoire :

- La présence des infrastructures routières (A1, A2, RD 930, RD 917, RD 929),
- L'existence des pôles d'emplois à proximité du Sud-Artois exerçant une certaine attractivité (Arras au Nord, Cambrai à l'Est),
- La présence du réseau ferré et l'existence d'une gare ferroviaire à Achiet-le-Grand.

Tableau 3 : Densité de population en 2013 par commune

Communes	Densité de population en 2013 (en hab/km ²)
Ablainzevelle	48,4
Achiet-le-Grand	201,2
Achiet-le-Petit	44,1
Avesnes-lès-Bapaume	49,2
Ayette	64,1
Bancourt	17,6
Bapaume	690,5
Barastre	37,7
Beaulencourt	50,0
Beaumontz-lès-Cambrai	62,5
Béhagnies	36,6
Bertincourt	122,8
Beugnâtre	39,0
Beugny	64,8
Biefvillers-lès-Bapaume	23,5
Bihucourt	74,9
Bucquoy	74,8
Bullecourt	39,3
Bus	40,7
Chérisy	48,0
Courcelles-le-Comte	56,3
Croisilles	144,9
Douchy-lès-Ayette	54,5
Écoust-Saint-Mein	59,9
Ervillers	56,4
Favreuil	47,7
Fonquevillers	49,1
Fontaine-lès-Croisilles	44,9
Frémicourt	45,6
Gomiécourt	42,0
Gommecourt	31,6
Grévillers	58,6
Hamelincourt	39,3
Haplincourt	36,2
Havrincourt	25,3
Hébuterne	46,6
Hermies	89,4
Le Sars	33,5
Le Transloy	39,0
Lebucquière	52,6
Léchelle	16,3
Ligny-Thilloy	54,7
Martinpuich	33,7
Metz-en-Couture	61,8
Morchies	28,0
Morval	41,4
Mory	44,8
Moyenneville	42,9
Neuville-Bourjonval	55,2
Noreuil	30,5
Puisieux	59,9
Riencourt-lès-Bapaume	11,4
Rocquigny	75,9
Ruyaulcourt	48,4
Sailly-au-Bois	32,3
Saint-Léger	57,6
Sapignies	55,3
Souastre	49,6
Trescault	40,9
Vaulx-Vraucourt	74,7
Vélu	43,9
Villers-au-Flos	39,7
Warlencourt-Eaucourt	43,1
Ytres	102,6
Communauté de Communes du Sud-Artois	62,9
Communauté de Communes Osartis-Marquion	128,3
Communauté de Communes des 2 sources	44,5
Communauté de Communes La porte des Vallées	68,3
Communauté Urbaine d'Arras	389,9
Département PDC	219,6
Région NPDC_P	188,2
France	103,6

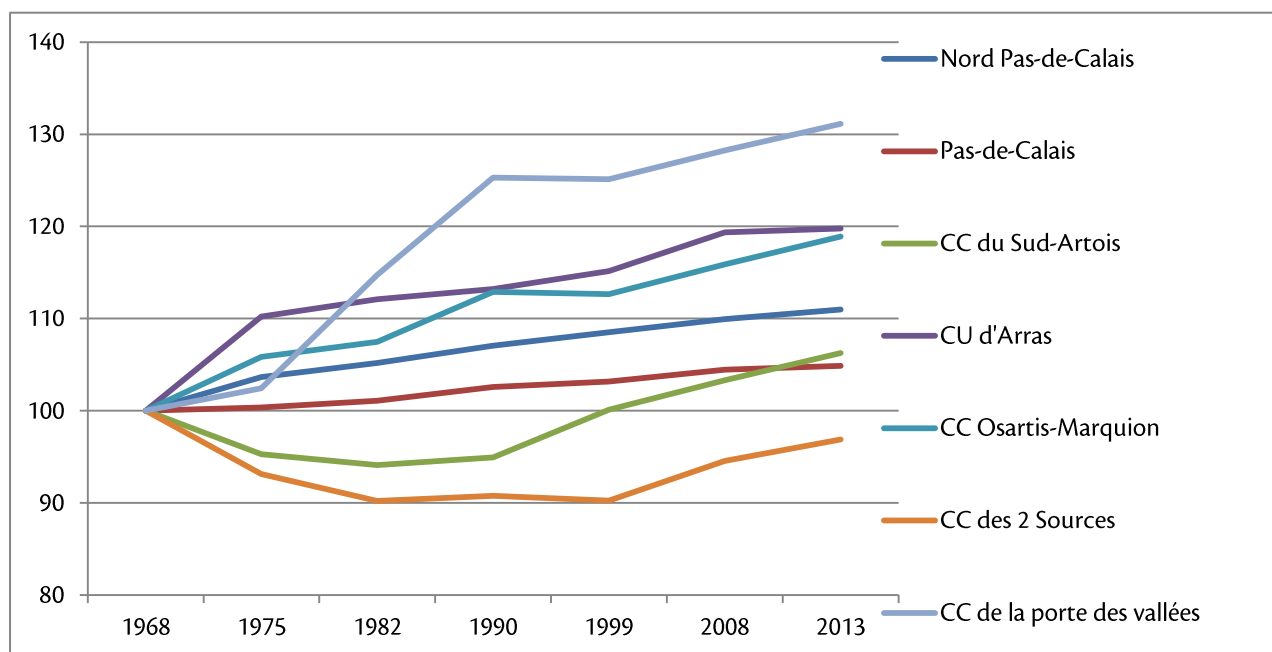
Source : Données INSEE, 2013

3. Evolution de la population du Sud-Artois entre 1968 et 2013

- **Comparaison de l'évolution de la population avec les territoires de références**

Afin de caractériser l'évolution de la population, une comparaison de la situation du Sud-Artois a été effectuée avec notamment les Communautés de Communes d'Osartis-Marquion, des Deux Sources et de la Porte des Vallées, ainsi que la Communauté Urbaine d'Arras. Ces territoires ont été choisis pour leur proximité ou leur ressemblance territoriale avec la Communauté de Communes du Sud-Artois.

Figure 4 : Indice d'évolution de la population de 1968 à 2013, base 100 en 1968



Comme il est possible de le constater sur le graphique ci-dessus, la Communauté de Communes du Sud-Artois ne connaît pas une augmentation constante de sa population depuis 1968, comme ça peut être le cas pour le département ou la région.

La population du Sud-Artois a eu tendance à diminuer sur la période 1968-1990, mais depuis 1990 l'évolution est repartie à la hausse, et en 2013, la population a même globalement augmenté par rapport à 1968 de 1 479 habitants, soit **un taux de croissance sur la période 1968 – 2013 de 6,2%, et donc un taux de croissance annuel de 0,14%**.

S'il est possible de remarquer que la situation de la CCSA est plus ou moins similaire avec celle du département (+0,08 % de croissance annuelle entre 1968 et 2013), la situation apparaît différente des intercommunalités voisines. En effet, les Communautés de Communes d'Osartis-Marquion et de la Porte des Vallées ont connu une croissance de leur population plus importante sur la même période (respectivement de +0,34% et +0,56% de croissance par an).

Le territoire intercommunal ne fait donc pas partie des pôles d'attraction régionaux. Cependant, il devient plus attractif depuis une vingtaine d'années: en effet, on note une **réelle progression sur les dernières années**, puisque les deux dernières périodes intercensitaires (1999-2008 et 2008-2013) sont marquées par de fortes hausses de population sur la Communauté de Communes du Sud-Artois, témoignant un renforcement de l'attractivité.

Le phénomène de périurbanisation, qui consiste en un étalement de la ville vers des espaces périphériques et ruraux, peut en partie expliquer cette nouvelle tendance. A partir des années 1970, avec l'essor de l'automobile, des citadins qui travaillent en ville, ont fait le choix de retourner vivre à la campagne, au sein du monde rural, ce phénomène étant lié à plusieurs facteurs :

- la présence de grandes aires urbaines à proximité (Arras, Cambrai notamment), qui bénéficient de grandes infrastructures permettant de relier les habitants entre eux et aux grandes unités urbaines ou commodités, qui sont absentes des milieux ruraux,
- un prix du foncier plus compétitif en zone rurale qu'en ville,
- un besoin de cadre de vie paysager de qualité.

Sur le territoire, le phénomène se traduit par 3 mouvements récents de population :

- **le desserrement d'Arras au nord**, qui pénètre en profondeur sur le territoire du Sud-Artois,
- **le desserrement de Cambrai à l'est**, qui pointe à l'extrême Est de la CCSA,
- **le développement de Bapaume**, devenant un pôle d'emploi secondaire.

Le territoire se situe donc dans une zone de transition résidentielle: entre l'agglomération arrageoise, l'agglomération cambrésienne et la Picardie.

Cet état de fait implique des conséquences tant sur l'organisation du territoire, que sur l'environnement ou la mixité sociale.

C'est donc l'attractivité résidentielle qui porte la croissance démographique depuis les années 1990 sur le territoire. Toutefois, cette dernière montre des signes de ralentissement, soulevant des interrogations sur sa pérennisation et les moyens à mettre en œuvre pour la maintenir.

Cela implique une politique sectorielle visant à permettre l'implantation de services attractifs confortant le maintien et la venue des populations sur le territoire. En effet, la résidentialisation du Sud-Artois implique une politique d'offre d'équipements de proximité (écoles, médecins, commerces, services postaux, épicerie...). Ces différents services, s'ils modifient la fonctionnalité des espaces ruraux, n'en demeurent pas moins essentiels pour la poursuite de leur dynamisme et pour la structuration de synergies préfiguratrices de la mixité sociale.

(Texte extrait de l' « Analyse du fonctionnement global du Pays d'Artois – Communauté de Communes du Sud-Artois »)

Ainsi, on peut conclure que le territoire a pu conserver sa dynamique rurale malgré une périurbanisation croissante.

Figure 5 : Taux d'évolution moyen de la population entre 1999 et 2013

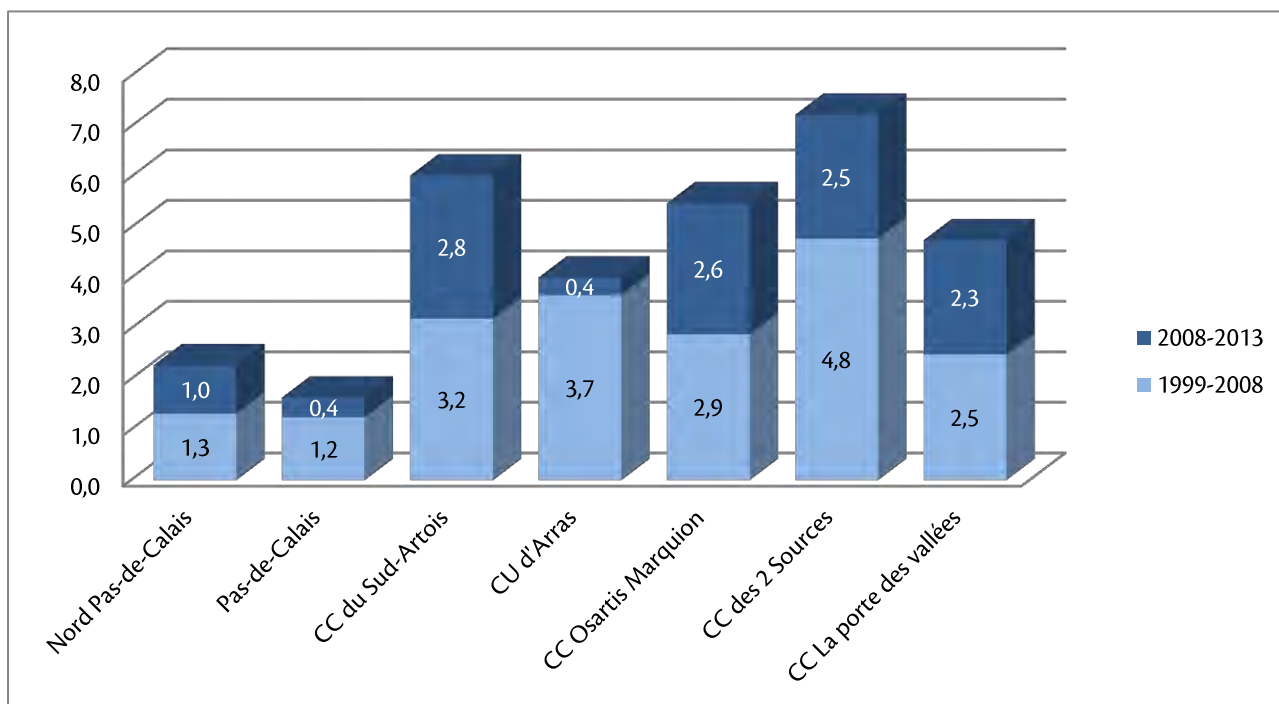


Tableau 4 : Evolution de la population entre 1968 et 2013 : comparaisons

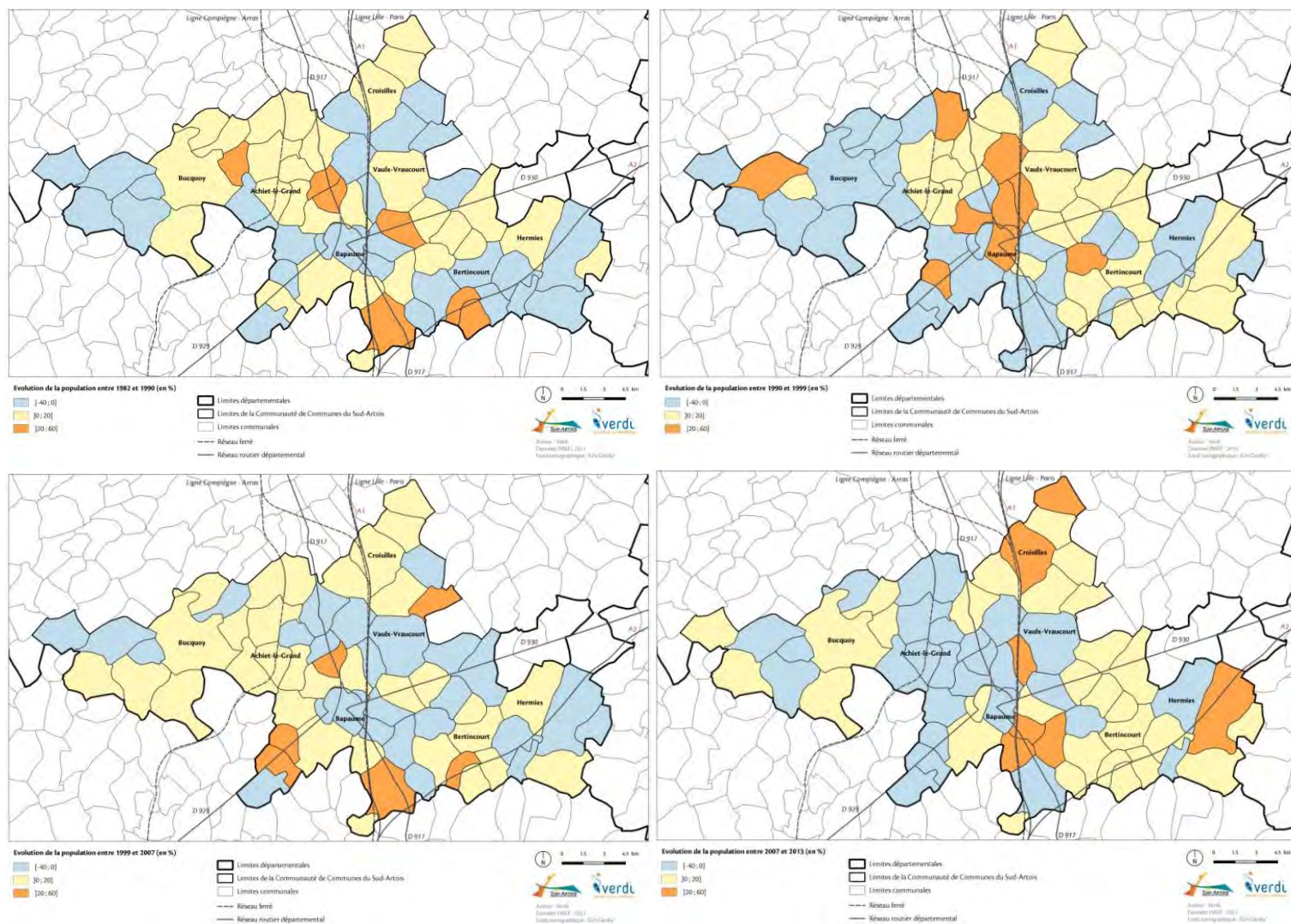
	Population en 1968	Evol 68-75	Evol 75-82	Evol 82-90	Evol 90-99	Evol 99-08	Evo 08-13	Evol totale 68-13
Nord Pas-de-Calais	5 394 454	+3,67	+1,45	+1,81	+1,36	+1,32	+0,96	+11
Pas-de-Calais	1 397 099	+0,37	+0,72	+1,47	+0,58	+1,25	+0,39	+4,87
CC du Sud-Artois	23 674	-4,73	-1,24	+0,90	+5,46	+3,20	+2,83	+6,25
CU d'Arras	85 699	+10,21	+1,72	+0,99	+1,70	+3,66	+0,35	+19,78
CC Osartis Marquion	36 201	+5,85	+1,53	+5,05	-0,22	+2,89	+2,60	+18,91
CC des 2 Sources	13 944	-6,88	-3,12	+0,60	-0,58	+4,78	+2,46	-3,13
CC La porte des vallées	9 513	+2,43	+12,01	+9,21	-0,13	+2,49	+2,26	+31,15

Source : INSEE, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 et RP2013 exploitations principales

Comme il est possible de le constater sur le graphique et le tableau ci-dessus, la population du Sud-Artois a tendance à augmenter de façon importante sur les trois dernières périodes intercensitaires (5,46% de croissance sur la période 1990-1999, 3,2% sur la période 1999-2008 et 2,8% sur la période 2008-2013). **L'évolution est d'ailleurs la plus forte en comparaison avec les territoires de références, avec celle d'Osartis-Marquion et de la Porte des Vallées. Cette évolution traduit un dynamisme du territoire depuis une trentaine d'années.**

- **Dynamique de l'évolution de la population au sein du Sud-Artois entre 1982 et 2013**

Figure 6 : Evolution de la population entre 1982 et 1990, entre 1990 et 1999, entre 1999 et 2007 et entre 2007 et 2013



Entre 1982 et 1990 :

Alors que l'évolution de la population intercommunale était au ralenti depuis 1968, passant de 23 674 en 1968 à 22 275 habitants en 1982, la tendance s'inverse enfin et le territoire connaît une légère hausse de population de 200 habitants.

Si la commune la plus peuplée à cette période (Bapaume) connaît une diminution de sa population, l'évolution de la population se produit surtout autour des pôles secondaires (Achiet-le-Grand, Bucquoy, Croisilles, Vaulx-Vraucourt et Hermies), où la population est à la hausse.

On constate également que le développement démographique du territoire s'articule autour de deux infrastructures de communication : la RD 930 et la RD 917 : globalement, le long de ces axes, la population s'accroît.

A noter que les communes du canton de Bapaume suivent les tendances de la ville principale : leur population décline sur cette période.

Entre 1990 et 1999 :

Sur la période 1990-1999, la tendance à la hausse de la population entrevue sur la période précédente s'intensifie, avec + 1 227 habitants. L'évolution positive de la population s'observe principalement sur les communes de l'Est.

La commune de Beugnâtre se démarque par un accroissement très important sur cette période (+ 56%). A noter que cette augmentation importante est à relativiser par rapport au poids démographique que représente la commune (156 habitants en 1999).

La situation pour la commune centrale de Bapaume tend à s'améliorer, puisque la tendance s'inverse par rapport à la période précédente (+22,9% de la population).

En revanche, certains pôles secondaires comme Bucquoy, Hermies ou Croisilles observent une légère diminution de leur population.

Entre 1999 et 2007 :

Au cours de la décennie 1999-2007, la tendance est toujours à la hausse de population (+2,5 % de croissance en moyenne sur la période).

La répartition de cette évolution démographique change radicalement puisque c'est essentiellement les communes de l'ouest, et notamment Bucquoy et Achiet-le-Grand, qui supportent principalement l'augmentation de la population, témoignant d'une attractivité retrouvée de la population sur ces territoires.

Cette croissance de la population est néanmoins soutenue par des communes de l'Ouest et du Sud : c'est notamment le cas de Sapignies, Bus, Noreuil, Le Transloy, Le Sars ou Warlencourt-Eaucourt, qui bénéficient d'une croissance de plus de 20% de leur population de 1999.

Toutefois, à l'image de ce qu'elle a vécu lors de la période 1982-1990, la ville-centre du territoire, Bapaume, retrouve une dynamique d'évolution négative de sa population (-4,5%).

Entre 2007 et 2013 :

La croissance se manifeste encore plus sur la période 2007-2013 : + 3,4% de croissance sur le territoire intercommunal, soit 0,57% de croissance par an.

Lors de cette période, on assiste quasiment au même phénomène que lors de la période 1990-1999, puisque ce sont principalement les communes de l'Est et du Nord qui connaissent une évolution positive de leur population : c'est notamment le cas de Croisilles (+ 384 habitants), Havrincourt (+ 76 habitants), Beaumetz-les-Cambrai (+ 72 habitants) et Puisieux (+ 60 habitants).

A l'inverse, la population de Bapaume et celle de Frémicourt sont celles qui diminuent le plus nettement, puisqu'elles passent respectivement de 4 128 habitants à 3 977 habitants (perte de 151 habitants), et de 324 à 257 habitants sur la période (perte de 67 habitants), ce qui est le signe du desserrement résidentiel en cours sur cette partie du territoire.

Tableau 5 : Evolution de la population entre 1982 et 2013

Communes	Population en 1982	Population en 1990	Population en 1999	Population en 2007	Population en 2013
Ablainzeville	128	172	172	190	209
Achiet-le-Grand	884	964	1037	1064	1022
Achiet-le-Petit	356	352	324	330	320
Avesnes-lès-Bapaume	216	176	156	143	152
Ayette	348	352	344	312	330
Bancourt	136	96	84	74	80
Bapaume	3736	3517	4323	4128	3977
Barastre	308	212	244	250	288
Beaulencourt	172	176	172	191	245
Beaumontz-lès-Cambrai	472	520	548	547	619
Béhagnies	92	124	132	128	112
Bertincourt	848	820	896	928	931
Beugnâtre	140	100	156	120	155
Beugny	292	308	324	334	378
Biefvillers-lès-Bapaume	72	76	92	98	95
Bihucourt	292	300	320	354	350
Bucquoy	1152	1280	1216	1418	1555
Bullecourt	284	264	260	247	253
Bus	72	92	80	118	132
Chérisy	208	224	228	248	302
Courcelles-le-Comte	372	412	436	460	447
Croisilles	1140	1200	1172	1294	1678
Douchy-lès-Ayette	280	320	304	324	300
Écoust-Saint-Mein	444	432	456	496	505
Ervillers	416	432	456	371	402
Favreuil	160	188	236	244	235
Foncquevillers	420	372	480	458	457
Fontaine-lès-Croisilles	220	248	264	268	281
Frémicourt	188	248	288	324	257
Gomiécourt	144	160	168	154	152
Gommecourt	140	124	140	108	106
Grévillers	444	332	332	375	372
Hamelincourt	176	208	264	278	261
Haplincourt	164	172	224	197	185
Havrincourt	376	352	392	345	421
Hébuterne	528	468	460	538	515
Hermies	1088	1128	1092	1166	1167
Le Sars	144	156	152	191	171
Le Transloy	296	376	332	418	406
Lebucquière	244	248	244	241	250
Léchelle	32	44	52	58	61
Ligny-Thilloz	452	528	496	539	563
Martinpuich	232	212	212	204	201
Metz-en-Couture	600	584	612	637	663
Morchies	264	180	184	176	186
Morval	80	96	80	88	99
Mory	356	308	380	336	331
Moyenneville	272	288	260	292	278
Neuville-Bourjonval	260	180	200	176	174
Noreuil	128	120	92	133	146
Puisieux	624	628	620	640	700
Riencourt-lès-Bapaume	48	32	36	31	39
Rocquigny	304	272	292	280	283
Ruyaulcourt	304	300	288	272	310
Saïlly-au-Bois	336	308	240	257	300
Saint-Léger	412	392	396	421	430
Sapignies	88	136	136	210	184
Souastre	404	340	332	324	359
Trescault	184	208	184	184	191
Vaulx-Vraucourt	1088	1116	1136	1065	1054
Vélu	132	156	116	125	138
Villers-au-Flos	180	188	188	180	230
Warlencourt-Eaucourt	92	88	116	163	160
Ytres	364	344	388	420	437
Communauté de Communes du Sud-Artois	24828	24749	26036	26681	27590

4. Evolution des mouvements de population (solde migratoire / solde naturel)

Les effets combinés du solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs) et du solde naturel (différence entre les naissances et les décès) permettent de comprendre quels sont les facteurs qui influent sur la croissance de la population. Globalement, l'augmentation de la population est davantage le fait d'un solde migratoire positif, surtout sur la période 2008-2013.

- **Evolution du solde migratoire entre 1999 et 2013**

Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Entre 1999 et 2008 :

Entre 1999 et 2008, le solde migratoire est positif sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud-Artois (+0,3%). L'augmentation légère de la population est donc liée à ce solde migratoire.

Les personnes entrantes sur l'intercommunalité sont donc plus nombreuses que les personnes le quittant.

Ce sont surtout les territoires du Nord qui bénéficient des soldes migratoires positifs les plus importants (Croisilles, Chérisy, Ecoust-Saint-Mein, Noreuil, Vaulx-Vraucourt). L'augmentation du solde migratoire est également importante sur les communes de Bucquoy ou Vaulx-Vraucourt.

Autour de Bapaume, deux communes connaissent également des soldes migratoires notables : Bieuvillers-les-Bapaume et Riencourt-les-Bapaume. En revanche, Bapaume dispose d'un solde migratoire négatif, tendance que l'on retrouve également sur la période 2008-2013, et qui **témoigne d'un déficit d'attractivité de la ville-centre**.

Entre 2008 et 2013 :

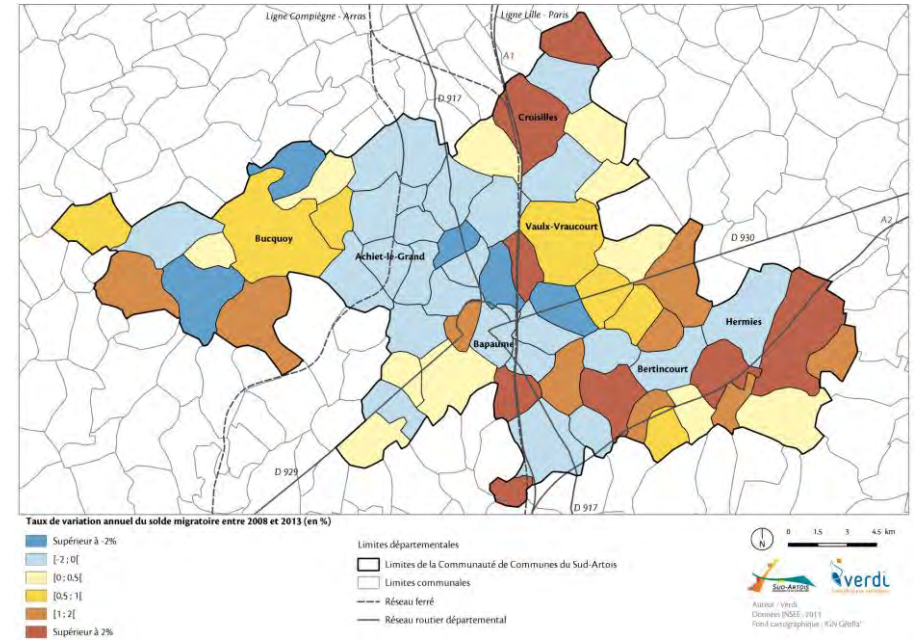
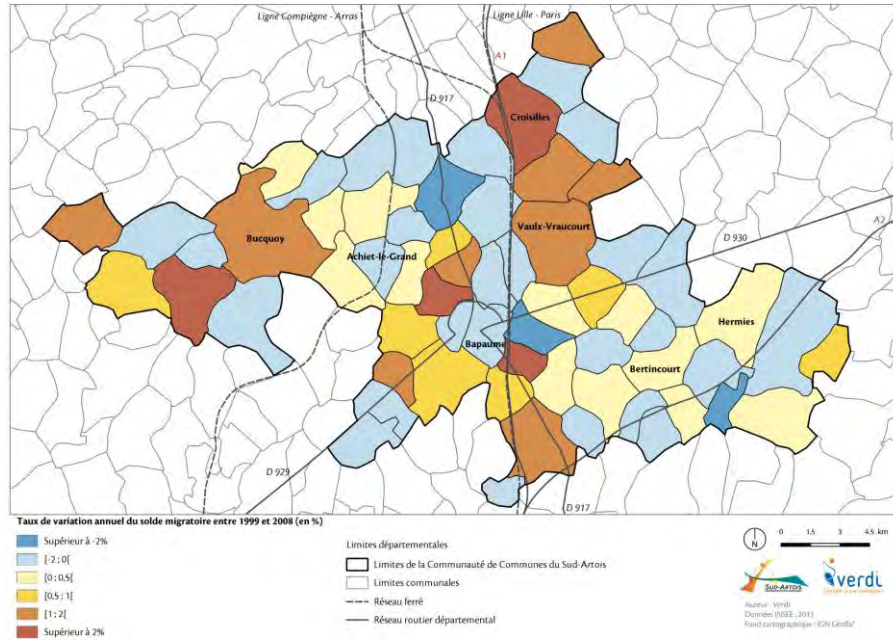
Sur la période 2008-2013, on note le même solde migratoire que sur la période précédente : + 0,3%.

De la même façon que lors de la période précédente, les personnes entrantes sur l'intercommunalité sont donc plus nombreuses que les personnes le quittant.

Cette seconde période est surtout marquée par un solde migratoire positif supérieur à la moyenne sur les communes de l'est de la CCSA : Havrincourt, Ruyaulcourt, Neuville-Bourjonval, Trescault, Beaumetz-les-Cambrai, Vélou, Bus, témoignant de **l'augmentation générale de l'attractivité de ces communes sur la période**.

La **présence d'infrastructures de transport** a peut-être joué un rôle dans cette évolution : en effet, ces communes sont pour la plupart situées à proximité de la RD 930 reliant Bapaume à Cambrai. On peut aussi penser, au vu de la proximité du pôle de Cambrai, que **le desserrement résidentiel de Cambrai** ait eu un impact sur l'arrivée de nouvelles populations dans l'Est du territoire intercommunal.

Figure 7 : Evolution du solde migratoire entre 1999 et 2008 et entre 2008 et 2013



- **Evolution du solde naturel entre 1999 et 2013**

Le solde naturel correspond à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de l'année.

Entre 1999 et 2008 :

Entre 1999 et 2008 : le solde naturel est réparti équitablement

Par rapport à l'évolution du solde migratoire, celle du solde naturel est nettement moins importante, notamment sur la période 1999-2008. Le solde naturel est quasi-stable à + 0,1%.

C'est sur les communes de Warlencourt-Eaucourt (+1,9%), Bihucourt (+1,6%) et Fontaine-les-Croisilles (1,4%) que l'on constate le plus de différence entre les naissances et les décès.

A l'inverse, Riencourt-les-Bapaume (-1,5%), Vaulx-Vraucourt (-1,5%) et Croisilles (-0,8%) ont un solde migratoire négatif, démontrant que les décès sont plus fréquents que les naissances sur ces villages.

Entre 2008 et 2013 :

Entre 2008 et 2013 : un solde naturel plus important au nord et à l'est

Durant cette décennie, **on constate un léger accroissement du solde naturel, il s'élève à + 0,2%.**

Sur le secteur ouest, on ne remarque que peu d'évolution du solde naturel, tandis que dans l'est, au nord et au sud, en dehors de Croisilles et Vaulx-Vraucourt, quasiment toutes les communes connaissent un solde naturel positif.

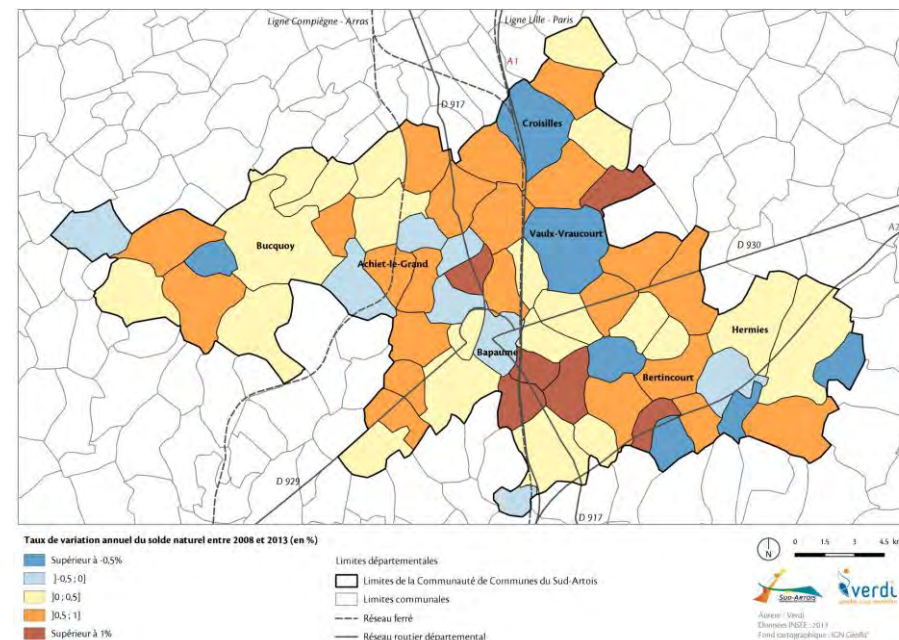
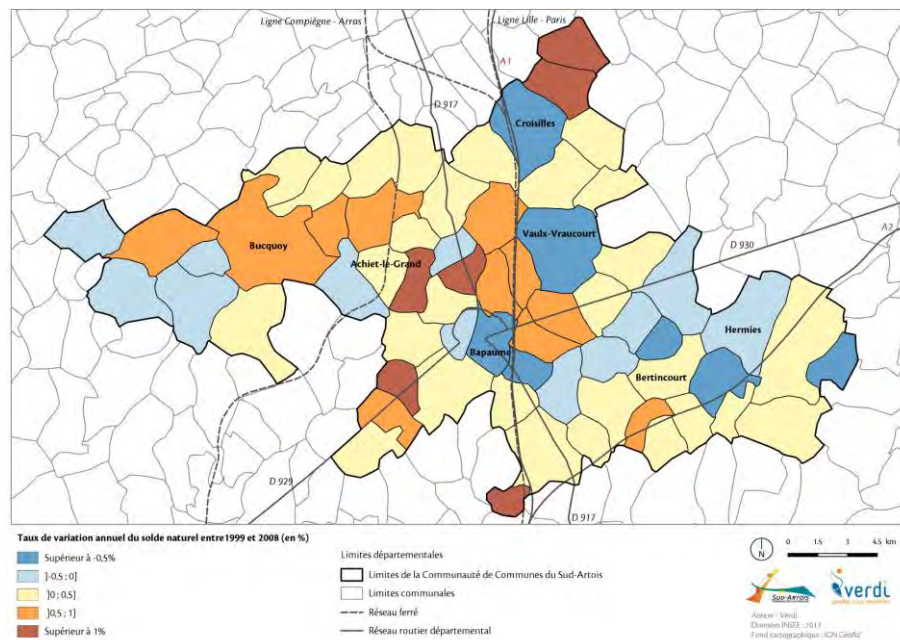
C'est sur Riencourt-les-Bapaume que l'on retrouve le solde naturel le plus fort sur cette période (+2,6%). Cette donnée est à relativiser, du fait du faible poids démographique que représente la commune (39 habitants en 2013).

L'évolution sur ces deux décennies révèle de manière générale une **augmentation quasi générale de la dynamique du solde naturel sur le Sud-Artois, mais une accentuation du phénomène de déclin sur les villes principales (Bapaume, Croisilles, Vaulx-Vraucourt notamment).**

Au vu de ces évolutions, plusieurs hypothèses peuvent être formulées :

- Une dynamique de natalité importante à l'est, en lien avec l'arrivée de nouvelles populations et en lien avec la proximité du pôle de Cambrai.
- Une attractivité des jeunes ménages pour les communes moins importantes (Chérisy, Beugny, Beaulencourt, Warlencourt-Eaucourt).
- Un vieillissement prévisible et important de la population notamment sur les villes principales et l'est de l'intercommunalité.

Figure 8 : Evolution du solde naturel entre 1999 et 2008 et entre 2008 et 2013



- **Effets combinés du solde migratoire et du solde naturel sur la dynamique démographique du Sud-Artois**

Figure 9 : Variation annuelle moyenne de la population sur les périodes 1999-2008 et 2008-2013 (en %)

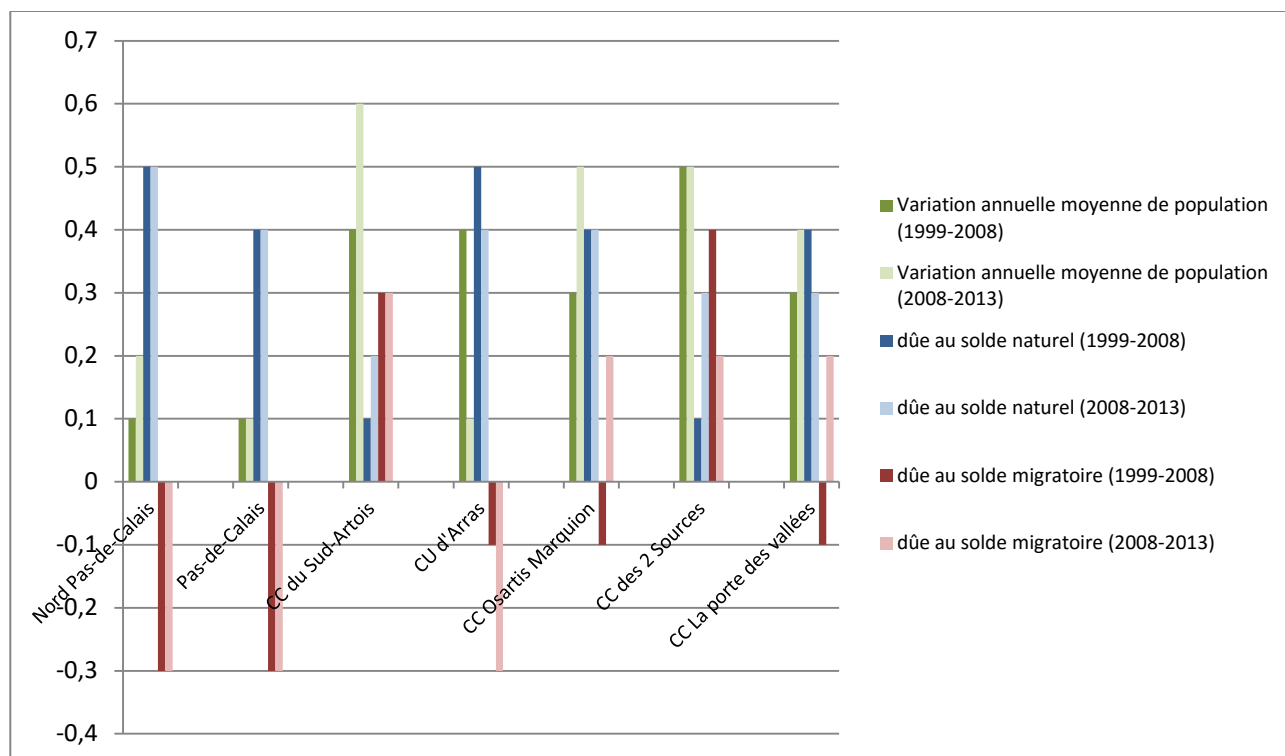


Tableau 6 : Variation annuelle moyenne de la population sur la période 1999-2013 (en %)

	1999-2008			2008-2013		
	Variation annuelle moyenne de population	due au solde naturel	due au solde migratoire	Variation annuelle moyenne de population	due au solde naturel	due au solde migratoire
Nord Pas-de-Calais	0,1	0,5	-0,3	0,2	0,5	-0,3
Pas-de-Calais	0,1	0,4	-0,3	0,1	0,4	-0,3
CC du Sud-Artois	0,4	0,1	0,3	0,6	0,2	0,3
CU d'Arras	0,4	0,5	-0,1	0,1	0,4	-0,3
CC Osartis Marquion	0,3	0,4	-0,1	0,5	0,4	0,2
CC des 2 Sources	0,5	0,1	0,4	0,5	0,3	0,2
CC La porte des vallées	0,3	0,4	-0,1	0,4	0,3	0,2

L'évolution démographique de la population d'un territoire correspond à la somme des soldes naturels et migratoires. Un nombre de naissances supérieur au nombre de décès et/ou un nombre d'entrées sur le territoire supérieur au nombre de sortie peuvent contribuer à l'accroissement démographique.

Le graphique ci-dessus montre les variations annuelles de populations entre 1999 et 2008 et entre 2008 et 2013 (en vert sur le graphique), en distinguant celles dues au solde naturel (en bleu sur le graphique) et celles dues au solde migratoire (en rouge sur le graphique).

Il en ressort de la comparaison avec les territoires voisins que, contrairement à la moyenne du département du Pas-de-Calais, **le solde migratoire est positif sur les deux périodes**, permettant une variation annuelle moyenne de la population relativement importante : sur la période intercensitaire 2008-2013, la Communauté de Communes du Sud-Artois a même connu la plus forte évolution démographique, grâce à un solde naturel et un solde migratoire positif.

La croissance démographique entre 1999 et 2013 est ainsi portée par deux facteurs :

- Le solde migratoire positif indique que le nombre de nouveaux habitants est supérieur au nombre de ceux qui décident de quitter le territoire
- Le solde naturel positif indique que le nombre de naissances sur le territoire est également supérieur au nombre de décès.

Ce solde naturel positif renseigne sur la présence d'une population jeune en âge d'avoir des enfants sur le territoire. Le solde migratoire a quant-à-lui pu contribuer à ce phénomène avec l'arrivée de jeunes couples en âge d'avoir des enfants, et qui recherchent un terrain pour bâtir sur le territoire de l'intercommunalité.

On note ainsi que c'est surtout l'évolution du solde migratoire qui conditionne l'évolution démographique sur le territoire du Sud-Artois.

Objectif :

→ Rester une intercommunalité attractive entre les territoires voisins : Arrageois, Cambrésis et Picard.

5. Répartition des tranches d'âge

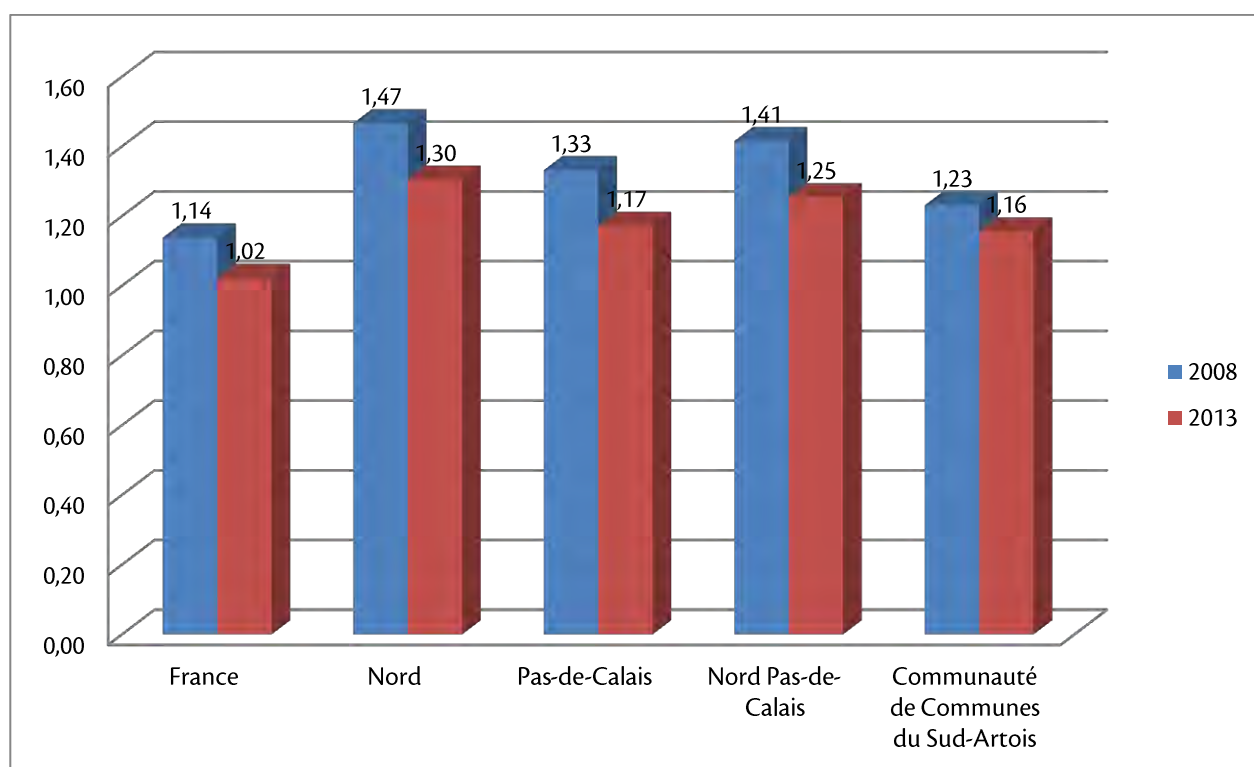
• Indice de Jeunesse sur le Sud-Artois

L'indicateur pris en compte pour analyser la structure par âge de la population est **l'indice de jeunesse**. Il s'agit d'un ratio qui se calcule en divisant la population des moins de 20 ans sur celle des plus de 60 ans.

Indice de jeunesse = population de moins de 20 ans / population de plus de 60 ans

Plus l'indice est élevé, plus la population est jeune. Plus il est bas, plus la population est âgée.

Figure 10 : Evolution de l'indice de jeunesse entre 2008 et 2013



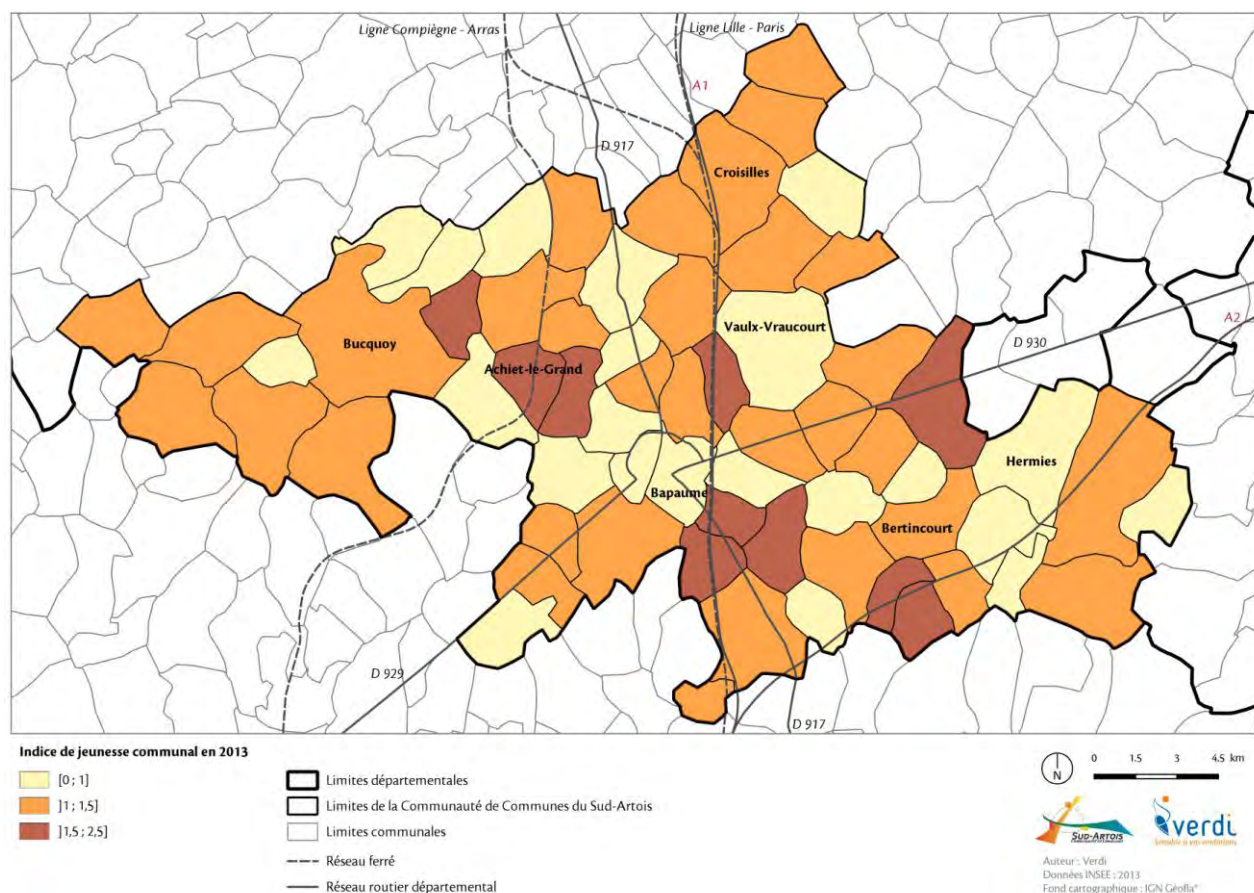
La population du Sud-Artois est plus vieille que celle du département du Nord, du département du Pas-de-Calais, et du Nord-Pas-de-Calais, mais plus jeune que celle du territoire français.

L'indice de jeunesse est de 1.16 en 2013, 1.17 pour le Pas-de-Calais et 1.02 au niveau national. On assiste à une baisse générale de l'indice de jeunesse de l'ensemble des territoires de référence.

Ainsi, le Sud-Artois ne déroge pas la règle et connaît un phénomène de vieillissement de sa population.

- Répartition de l'indice de jeunesse

Figure 11 : Indice de jeunesse en 2013

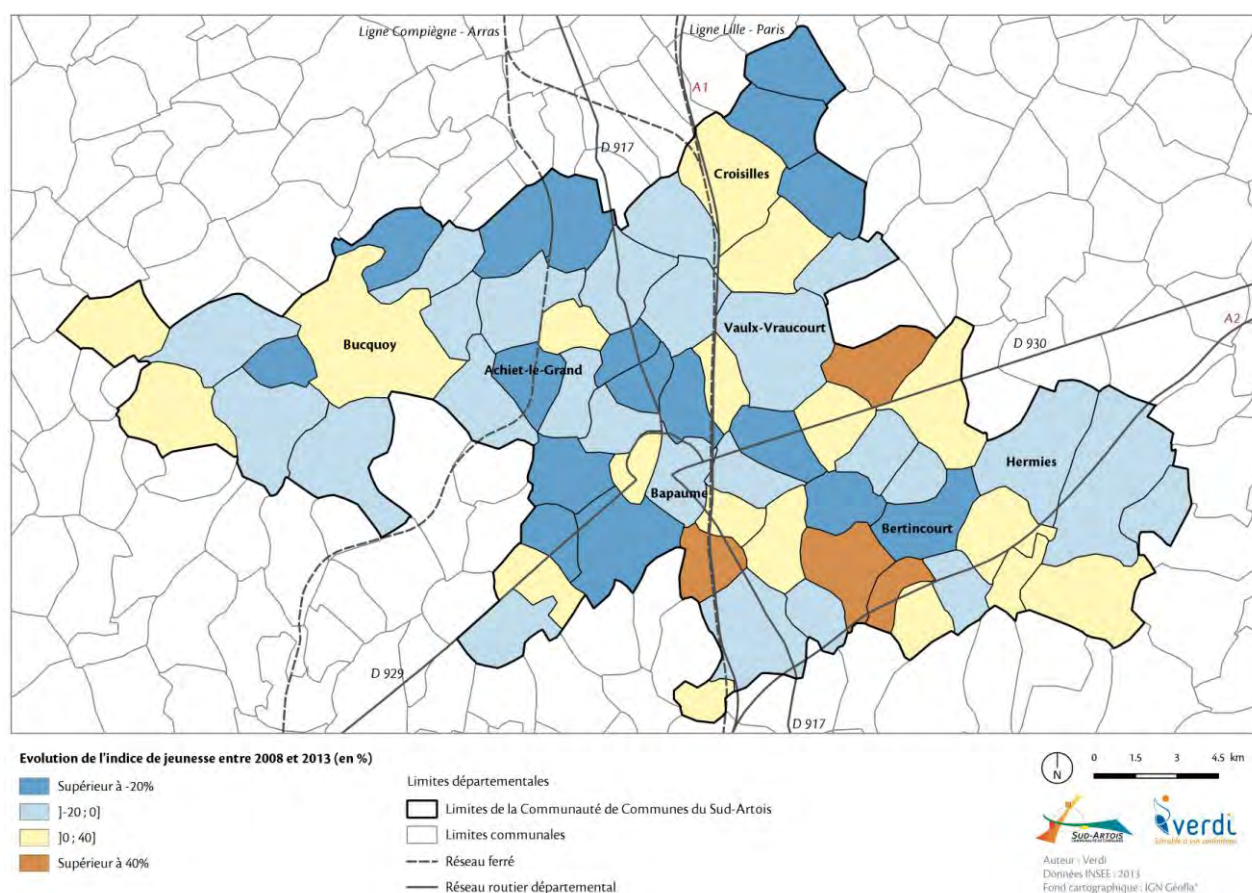


En comparant à l'échelle communale, **le centre du territoire semble touché de façon plus importante par le phénomène de vieillissement**, à l'exception des communes d'Achiet-le-Grand et Beugnâtre. En effet, les communes du centre du territoire d'Avesnes-les-Bapaume, Bancourt ou Haplincourt ont un indice de jeunesse inférieur à 1, démontrant que la part des plus de 60 ans est plus importante que la part des moins de 20 ans, et témoignant donc du vieillissement amorcé de la population du Sud-Artois.

A contrario, l'indice de jeunesse de 2013 montre que les communes situées plus à l'Est sont plus jeunes : Bus (2,48), Riencourt-les-Bapaume (2), Léchelle (1,82), Beaulencourt (1,73), Beaumetz-les-Cambrai (1,61), Villers-au-Flos (1,58), ont un indice de jeunesse supérieur à 1,5, démontrant que **ces communes ont réussi à rester attractives en maintenant une part importante de jeunes sur le territoire.**

- **Evolution de l'indice de jeunesse**

Figure 12 : Evolution de l'indice de jeunesse entre 2008 et 2013



Conséquence du phénomène de vieillissement de la population qui touche le territoire, **l'évolution générale de l'indice de jeunesse entre 2008 et 2013 est en baisse sur la majorité des communes**. D'ailleurs, deux communes connaissent une diminution de leur indice de jeunesse très forte (en bleu foncé sur la carte), puisque comprise entre -60 et -40% : Warlencourt-Eaucourt (-55,2%) et Béhagnies (-47,4%).

A contrario, des évolutions positives apparaissent tout de même de façon dispersées sur le territoire.

Cependant, trois tendances se dégagent :

- Les communes en périphérie proche de Bapaume voient leurs indices de jeunesse diminuer (Favreuil, Frémicourt, Ligny-Thilloy, Gréwillers, Warlencourt-Eaucourt), et donc un vieillissement engagé de leur population.
- Les communes situées à l'Est (Barastre, Bus, Neuville-Bourjonval, Beaumetz-les-Cambrai) connaissent en revanche une évolution positive de leur indice de jeunesse. Cette attractivité est due en partie à la proximité avec la ville de Cambrai et l'accessibilité par la RD 930.
- Enfin, deux communes voient leur indice de jeunesse augmenter de façon considérable : il s'agit de Beaulencourt et Morchies, dont l'indice de jeunesse augmente respectivement de 70% et 62% entre 2008 et 2013.

Ainsi, **la présence d'infrastructures de communication reliant les villes principales joue un rôle prépondérant dans le choix d'implantation de la population active et donc d'une population plus jeune.**

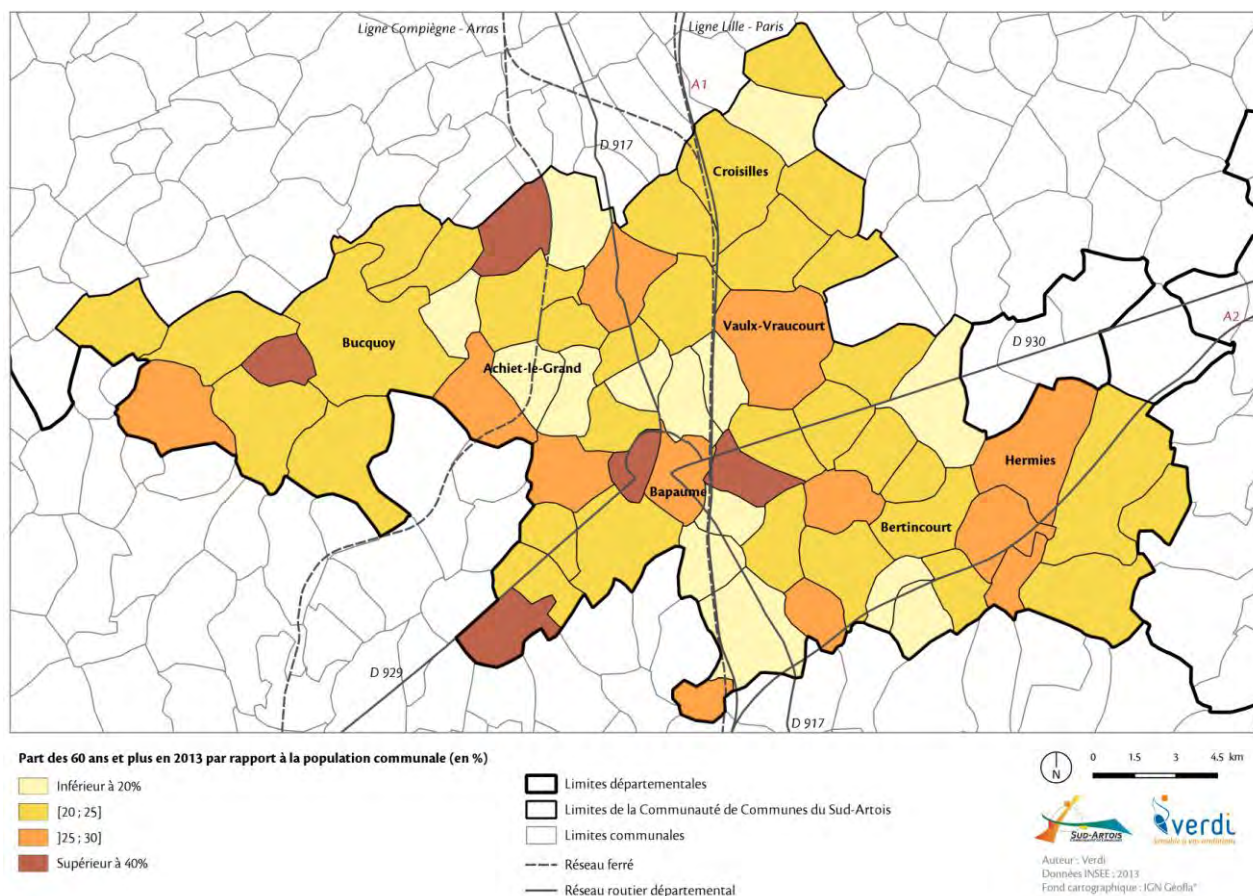
L'augmentation de l'indice de jeunesse peut localement être attribuée à des opérations de logements pouvant s'opérer dans un contexte géographique moins contraignant. Afin de prendre en compte la juste mesure des tendances, Il convient toutefois de rapporter l'évolution au poids de population total.

Tableau 7 : Les principales évolutions de l'indice de jeunesse sur le territoire entre 2008 et 2013

Communes	Population en 2008	Population âgée de plus de 60 ans en 2008	Population en 2013	Population âgée de plus de 60 ans en 2013	Population âgée de moins de 20 ans en 2008	Population âgée de moins de 20 ans en 2013	Indice de jeunesse en 2008	Indice de jeunesse en 2013
ABLAINZEVILLE	193	30	209	33	57	53	1,90	1,61
ACHIET-LE-GRAND	1057	153	1022	181	330	313	2,16	1,73
ACHIET-LE-PETIT	331	82	320	82	83	71	1,01	0,87
AVESNES-LES-BAPAUME	139	50	152	58	20	28	0,40	0,48
AYETTE	318	79	330	80	77	72	0,98	0,90
BANCOURT	78	22	80	29	11	15	0,48	0,51
BAPAUME	4119	909	3977	1002	959	950	1,05	0,95
BARASTRE	244	64	288	63	60	84	0,94	1,33
BEAULENCOURT	204	41	245	37	42	64	1,02	1,73
BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	538	113	619	115	145	185	1,29	1,61
BEHAGNIES	134	17	112	27	33	28	1,88	1,05
BERTINCOURT	944	193	931	230	274	251	1,42	1,09
BEUGNATRE	132	26	155	23	44	49	1,70	2,14
BEUGNY	345	80	378	93	91	108	1,13	1,17
BIEFVILLERS-LES-BAPAUME	102	22	95	21	25	22	1,14	1,05
BIHUCOURT	364	62	350	66	123	115	1,98	1,74
BUCQUOY	1462	309	1555	317	409	491	1,32	1,55
BULLECOURT	242	50	253	62	64	57	1,29	0,91
BUS	113	22	132	18	39	45	1,74	2,48
CHERISY	265	44	302	62	80	82	1,81	1,32
COURCELLES-LE-COMTE	454	92	447	96	113	115	1,22	1,20
CROISILLES	1333	300	1678	355	346	497	1,15	1,40
DOUCHY-LES-AYETTE	325	54	300	68	69	56	1,26	0,83
ECOUST-SAINT-MEIN	486	101	505	97	128	141	1,26	1,45
ERVILLERS	392	87	402	105	89	94	1,02	0,90
FAVREUIL	250	38	235	42	77	64	2,03	1,52
FONCQUEVILLERS	474	88	457	94	140	122	1,59	1,30
FONTAINE-LES-CROISILLES	283	43	281	53	84	80	1,93	1,50
FREMICOURT	312	52	257	50	93	66	1,77	1,32
GOMIECOURT	159	37	152	32	38	37	1,03	1,15
GOMMECOURT	112	28	106	39	21	18	0,72	0,46
GREVILLERS	373	76	372	99	101	91	1,33	0,92
HAMELINCOURT	261	40	261	46	70	64	1,75	1,40
HAPLINCOURT	197	47	185	51	50	37	1,06	0,73
HAVRINCOURT	359	71	421	92	100	124	1,40	1,34
HEBUTERNE	559	111	515	110	172	148	1,54	1,35
HERMIES	1160	282	1167	313	291	303	1,03	0,97
LEBUCQUIERE	238	51	250	55	60	60	1,19	1,09
LECHELLE	61	14	61	11	21	20	1,54	1,82
LIGNY-THILLOY	553	95	563	131	149	139	1,57	1,06
MARTINPUICH	197	61	201	63	41	43	0,68	0,69
METZ-EN-COUTURE	629	139	663	145	182	202	1,32	1,39
MORCHIES	178	49	186	40	36	52	0,73	1,31
MORVAL	88	22	99	25	24	29	1,08	1,18
MORY	340	63	331	65	97	86	1,56	1,32
MOYENNEVILLE	285	62	278	87	71	60	1,14	0,69
NEUVILLE-BOURJONVAL	168	42	174	47	34	41	0,79	0,87
NOREUIL	132	26	146	34	40	48	1,52	1,41
PUISIEUX	628	136	700	151	170	188	1,25	1,25
RIENCOURT-LES-BAPAUME	34	6	39	6	11	12	1,83	2,00
ROCQUIGNY	288	76	283	84	75	75	0,99	0,90
RUYAULCOURT	266	75	310	92	49	68	0,65	0,74
SAILLY-AU-BOIS	276	77	300	78	72	87	0,93	1,12
SAINT-LEGER	401	79	430	87	103	111	1,29	1,28
SAPIGNIES	187	29	184	34	55	49	1,89	1,45
LE SARS	165	38	171	36	44	50	1,16	1,39
SOUASTRE	353	91	359	83	87	91	0,97	1,10
LE TRANSLOY	430	85	406	75	133	107	1,56	1,43
TRESCAULT	187	38	191	46	37	40	0,97	0,87
VAULX-VRAUCOURT	1070	285	1054	300	247	238	0,87	0,79
VELU	127	22	138	27	27	27	1,23	1,00
VILLERS-AU-FLOS	196	33	230	44	50	69	1,51	1,58
WARLINCOURT-EAUCOURT	151	18	160	31	52	39	2,95	1,27
YTRES	421	84	437	98	119	123	1,42	1,26
CCSA	26862	5713	27590	6316	7032	7298	1,23	1,16

- **Représentation des plus de 60 ans**

Figure 13 : Part des 60 ans et plus en 2013



Le Sud-Artois est donc, à l'image des autres territoires de référence, confronté à un phénomène de vieillissement de sa population.

La carte ci-dessus permet de mettre en exergue ce phénomène de vieillissement en analysant la part des 60 ans et plus en 2013 sur chacune des communes.

Par ailleurs, entre 2008 et 2013, on constate une augmentation de 1,6 point des personnes de 60 et plus, puisque la part des plus de 60 ans est passée de 21,3% à 22,9%. La part des plus de 60 ans est également supérieure à l'échelle nationale (22,9 % contre 22,2 % en France), mais elle est inférieure au taux du département.

Ce phénomène de société pose à terme une réelle question concernant les besoins spécifiques liés à cette population vieillissante (services de proximité, dépendance, aide à la personne, mobilité...). **Les besoins en logements et en équipements nécessaires à cette population nécessitent de se réinterroger sur la typologie des futurs logements à construire** : les personnes plus âgées ont généralement besoin d'un logement plus petit. Ce questionnement représente un enjeu majeur pour le territoire intercommunal.

Objectif :

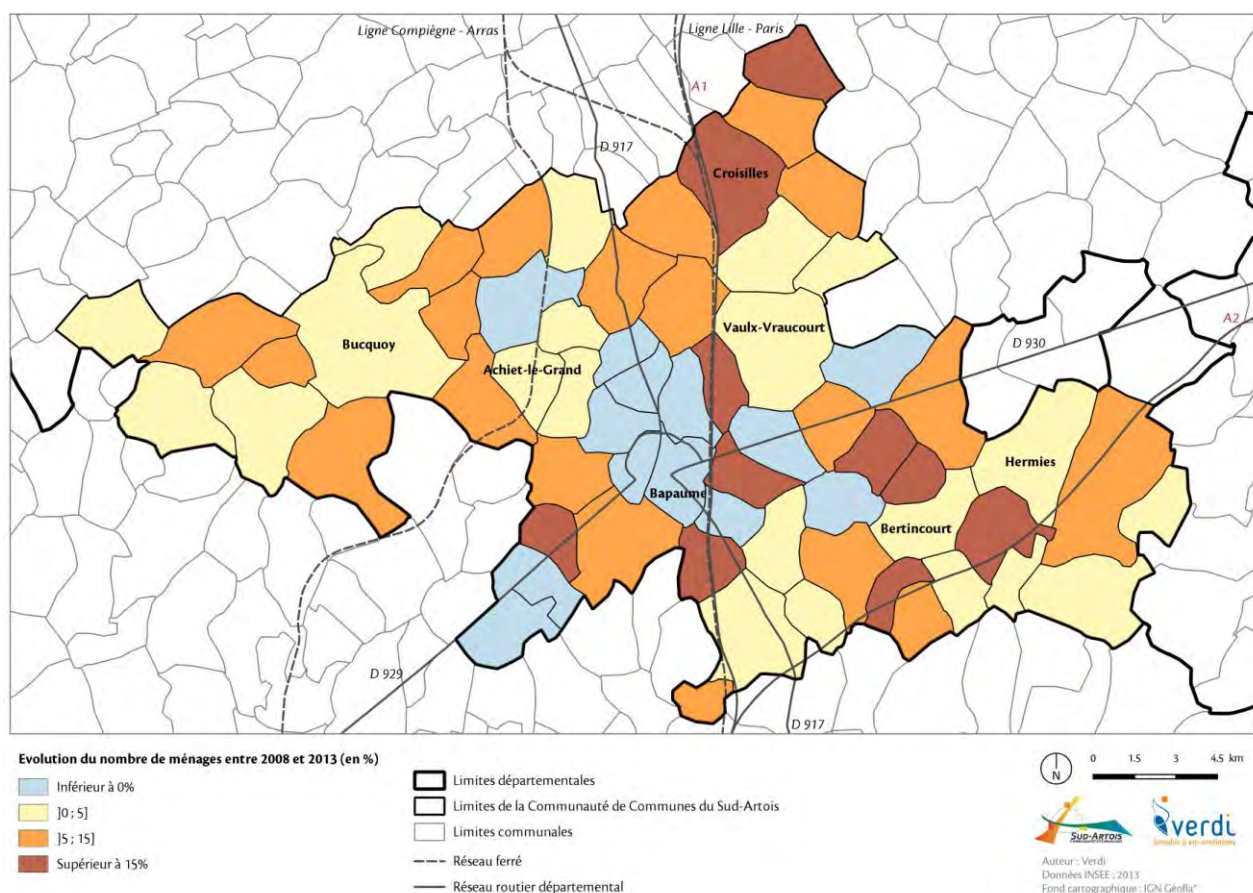
→ Anticiper le phénomène de vieillissement de la population et favoriser le maintien des populations jeunes sur le territoire

6. Evolution des ménages

L'indicateur pris en compte pour analyser l'évolution de la taille des ménages est **la taille moyenne des ménages**. Il se calcule en divisant la population des ménages par le nombre de ménages. (Taille moyenne des ménages = population des ménages / nombre de ménages)

- **Nombre de ménages**

Figure 14 : Evolution du nombre de ménages entre 2008 et 2013



Globalement, sur le territoire, **le nombre de ménage est en augmentation** sur la période 2008-2013 (+5,2%) passant de 10 058 ménages à 10 577.

Le phénomène s'observe plus particulièrement sur les communes de Beaulencourt, Bus, Warlencourt-Eaucourt, Chérisy et Croisilles.

Ici aussi, **l'attractivité des communes voisines** (Arras, Cambrai) **se fait également ressentir en frange du territoire**, principalement sur les communes de Chérisy et de Cambrai.

A noter que plusieurs communes connaissent une évolution négative de leur nombre de ménage. Ces communes sont principalement localisées autour de Bapaume.

Cependant, cette augmentation du nombre de ménage est à mettre en relation avec certains phénomènes découlant directement de l'évolution de nos sociétés : le vieillissement de la population et le phénomène de desserrement des ménages, c'est-à-dire la diminution du nombre de personnes par ménage, qui s'observe sur l'ensemble du territoire intercommunal, mais également sur l'ensemble de la France.

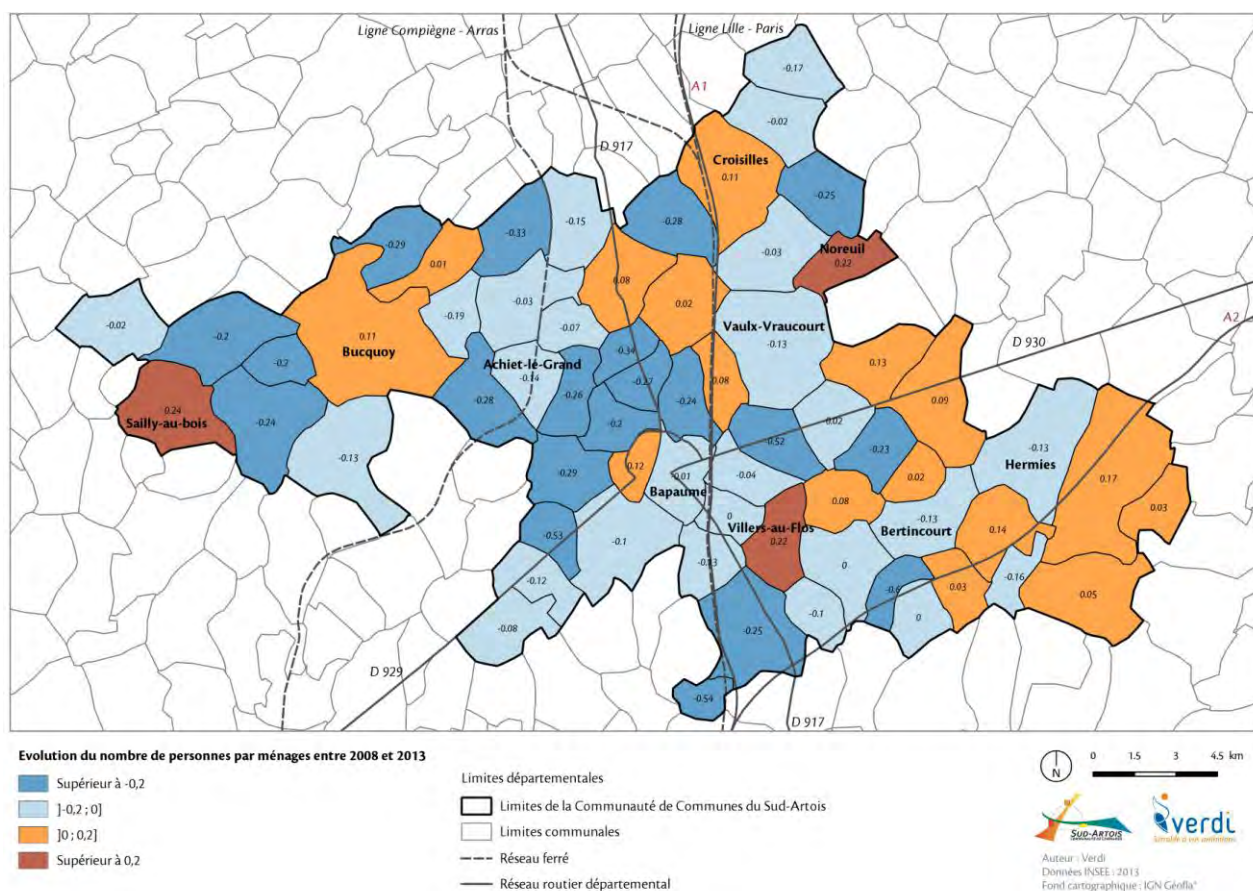
Ce phénomène traduit des changements de mode de vie qui sont observés sur l'ensemble du territoire national. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

- La décohabitation des jeunes, qui quittent de plus en plus tôt le foyer parental pour réaliser des études de plus en plus longues dans les villes universitaires,
- Les jeunes couples qui ont des enfants de plus en plus tard,
- L'éclatement des ménages créant des familles monoparentales,
- Le vieillissement de la population, augmentant le nombre de ménages composés d'une seule personne.

Le phénomène a des effets considérables sur les besoins en logement : pour assurer le maintien de la population, il faut donc de nouveaux logements.

- **Nombre de personnes par ménages**

Figure 15 : Evolution du nombre de personnes par ménage entre 2008 et 2013



La taille moyenne des ménages du Sud-Artois avec 2,5 en 2013 est **équivalente à celle du département** mais supérieure à celle de la France (2,27).

A l'échelle du Sud-Artois, le nombre de personne par ménage est passé de **3,2 à 2.5 entre 1968 et 2013**.

A l'exception d'une vingtaine de communes, qui connaissent une évolution positive du nombre de personnes par ménages (et notamment Saily-au-Bois, Villers-au-Flos, Noreuil, Havrincourt, Ruyaulcourt), le reste des communes de la CCSA est touché par le phénomène de décohabitation qui traduit les tendances lourdes de la société, à savoir la transformation de la structure des ménages, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, le vieillissement de la population, l'éclatement familial...

Bapaume dispose du nombre de personnes par ménages le plus faible du territoire, à savoir **2,19 personnes par ménage** sur la commune. La ville-centre attire davantage d'étudiants, de personnes vivant seules ou de ménages monoparentaux, ce qui participe au fort taux de desserrement des ménages.

Tableau 8 : Evolution du nombre de personnes par ménages entre 2008-2013

Communes	Nombre de personnes par ménages en 2008	Nombre de personnes par ménages en 2013	Evolution entre 2008 et 2013
ABLAINZEVILLE	2,82	2,63	-6,80
ACHIET-LE-GRAND	2,75	2,61	-5,14
ACHIET-LE-PETIT	2,58	2,30	-10,85
AVESNES-LES-BAPAUME	2,19	2,31	5,71
AYETTE	2,52	2,53	0,53
BANCOURT	2,37	2,33	-1,75
BAPAUME	2,20	2,19	-0,40
BARASTRE	2,63	2,63	0,18
BEAULENCOURT	2,40	2,27	-5,45
BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	2,80	2,89	3,40
BEHAGNIES	2,67	2,33	-12,50
BERTINCOURT	2,58	2,45	-4,89
BEUGNATRE	2,67	2,75	3,12
BEUGNY	2,56	2,54	-0,73
BIEFVILLERS-LES-BAPAUME	2,50	2,30	-8,00
BIHUCOURT	3,00	2,74	-8,60
BUCQUOY	2,47	2,58	4,33
BULLECOURT	2,65	2,40	-9,51
BUS	3,10	2,50	-19,35
CHERISY	2,67	2,50	-6,25
COURCELLES-LE-COMTE	2,61	2,58	-1,16
CROISILLES	2,60	2,71	4,55
DOUCHY-LES-AYETTE	2,70	2,41	-10,88
ECOUST-SAINT-MEIN	2,75	2,72	-0,97
ERVILLERS	2,32	2,40	3,68
FAVREUIL	2,81	2,57	-8,47
FONCQUEVILLERS	2,74	2,54	-7,13
FONTAINE-LES-CROISILLES	2,75	2,73	-0,70
FREMICOURT	2,93	2,41	-17,80
GOMIECOURT	2,60	2,53	-2,56
GOMMECOURT	2,64	2,44	-7,28
GREVILLERS	2,79	2,50	-10,53
HAMELINCOURT	2,75	2,60	-5,45
HAPLINCOURT	2,50	2,58	3,16
HAVRINCOURT	2,44	2,61	6,58
HEBUTERNE	2,79	2,55	-8,55
HERMIES	2,52	2,39	-5,06
LEBUCQUIERE	2,50	2,27	-9,09
LECHELLE	3,00	3,00	0,00
LIGNY-THILLOY	2,62	2,52	-3,73
MARTINPUICH	2,43	2,35	-3,24
METZ-EN-COUTURE	2,54	2,59	1,91
MORCHIES	2,37	2,50	5,56
MORVAL	3,11	2,57	-17,35
MORY	2,71	2,73	0,65
MOYENNEVILLE	2,68	2,35	-12,35
NEUVILLE-BOURJONVAL	2,44	2,28	-6,82
NOREUIL	2,69	2,91	8,05
PUISIEUX	2,81	2,68	-4,43
RIENCOURT-LES-BAPAUME	2,67	2,67	0,00
ROCQUIGNY	2,41	2,31	-4,29
RUYAULCOURT	2,27	2,41	6,40
SAILLY-AU-BOIS	2,37	2,61	9,99
SAINT-LEGER	2,67	2,39	-10,42
SAPIGNIES	2,67	2,40	-10,00
LE SARS	2,41	2,29	-5,23
SOUASTRE	2,61	2,59	-0,94
LE TRANSLOY	2,65	2,40	-9,25
TRESCAULT	2,42	2,45	1,20
VAULX-VRAUCOURT	2,64	2,51	-5,12
VELU	2,38	2,40	0,65
VILLERS-AU-FLOS	2,50	2,72	8,89
WARLENCOURT-EAUCOURT	3,08	2,55	-17,27
YTRES	2,72	2,75	1,18
Communauté de Communes du Sud-Artois	2,62	2,52	-3,85

Tableau 9 : Evolution du nombre de ménages d'une personne entre 2008-2013

Communes	Nombre de ménages 1pers en 2008	Nombre de ménages 1pers en 2013	Evolution entre 2008 et 2013
ABLAINZEVILLE	8	12	50,0
ACHIET-LE-GRAND	76	104	36,8
ACHIET-LE-PETIT	32	41	31,4
AVESNES-LES-BAPAUME	20	16	-20,0
AYETTE	27	28	1,6
BANCOURT	4	8	105,9
BAPAUME	553	570	3,0
BARASTRE	24	28	16,7
BEAULENCOURT	20	32	60,0
BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	41	49	19,6
BEHAGNIES	8	12	42,8
BERTINCOURT	81	102	25,7
BEUGNATRE	8	9	19,2
BEUGNY	30	35	14,2
BIEFVILLERS-LES-BAPAUME	8	8	0,0
BIHUCOURT	16	16	0,0
BUCQUOY	148	148	0,2
BULLECOURT	20	28	39,9
BUS	8	15	91,0
CHERISY	18	20	10,9
COURCELLES-LE-COMTE	41	40	-2,2
CROISILLES	98	112	14,8
DOUCHY-LES-AYETTE	21	28	37,0
ECOUST-SAINT-MEIN	29	24	-16,9
ERVILLERS	43	45	2,6
FAVREUIL	16	20	25,0
FONCQUEVILLERS	36	46	27,5
FONTAINE-LES-CROISILLES	16	24	48,4
FREMICOURT	16	23	43,0
GOMIECOURT	8	8	1,2
GOMMECOURT	8	11	34,9
GREVILLERS	28	32	14,3
HAMELINCOURT	16	20	26,0
HAPLINCOURT	16	16	2,1
HAVRINCOURT	47	42	-11,5
HEBUTERNE	47	51	10,3
HERMIES	105	137	30,9
LEBUCQUIERE	26	36	37,3
LECHELLE	4	4	-4,9
LIGNY-THILLOY	44	48	9,1
MARTINPUICH	20	20	2,5
METZ-EN-COUTURE	64	64	0,7
MORCHIES	20	18	-8,4
MORVAL	4	11	181,2
MORY	28	28	0,3
MOYENNEVILLE	24	31	29,6
NEUVILLE-BOURJONVAL	16	24	50,9
NOREUIL	12	9	-18,5
PUISIEUX	44	44	0,6
RIENCOURT-LES-BAPAUME	4	4	0,0
ROCQUIGNY	28	32	15,1
RUYAULCOURT	32	37	16,3
SAILLY-AU-BOIS	25	29	18,0
SAINT-LEGER	32	44	37,4
SAPIGNIES	17	20	17,7
LE SARS	20	24	17,9
SOUASTRE	25	32	27,3
LE TRANSLOY	40	44	10,0
TRESCAULT	16	20	24,3
VAULX-VRAUCOURT	73	91	24,6
VELU	12	12	0,0
VILLERS-AU-FLOS	18	18	2,0
WARLENCOURT-EAUCOURT	7	5	-26,5
YTRES	28	28	0,0
Communauté de Communes du Sud-Artois	2422	2737	13,05

7. Synthèse

SYNTHESE : ANALYSE DEMOGRAPHIQUE	
ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Présence de trois pôles, qui concentrent plus de 26% de la population : Bapaume, Croisilles et Bucquoy.</p> <p>Un territoire attractif: population en hausse depuis 1990.</p> <p>Une augmentation générale de l'attractivité des communes, avec un solde migratoire positif sur les deux dernières périodes intercensitaires (1999-2008 et 2008-2013) : + 0,3%.</p> <p>Une augmentation du nombre de ménages.</p> <p>Une taille moyenne des ménages équivalente à celle du département (2,5) mais supérieure à celle de la France.</p> <p>Un maintien de la dynamique rurale et des équilibres internes à la CCSA.</p> <p>Une proximité de grandes villes (Arras, Cambrai...).</p>	<p>Une baisse de la population entre 1968 et 1982.</p> <p>Des disparités de développement entre l'ouest et l'est.</p> <p>Un indice de jeunesse inférieur à celui du département du Pas-de-Calais.</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Des axes de communication (A1, A2, RD 930, RD 917, RD 929), qui jouent un rôle dans l'attractivité du territoire intercommunal (influence la densité de population et l'installation de populations jeunes).</p> <p>Une densité de population plus élevée autour des axes de communication.</p> <p>Une périurbanisation croissante, liée au desserrement des grandes agglomérations.</p> <p>Un maintien des personnes âgées (EHPAD, béguinage, MARPA...).</p> <p>Des équipements et infrastructures de déplacements à développer et à mettre en adéquation avec l'offre de logements qui sera proposée.</p>	<p>Concentration importante de la population sur la ville centre de Bapaume.</p> <p>Attractivité forte des bassins d'emplois d'Arras et de Cambrai.</p> <p>Vieillesse progressive de la population (hausse du nombre de personnes de plus de 60 ans) et desserrement des ménages.</p> <p>Départ des populations jeunes.</p> <p>Périurbanisation croissante de l'arrageois à contrôler sur le territoire.</p> <p>Polarités qui s'effacent (Bapaume), au détriment du développement des communes aux alentours et des autres pôles (Croisilles, Bucquoy...).</p>

ENJEUX

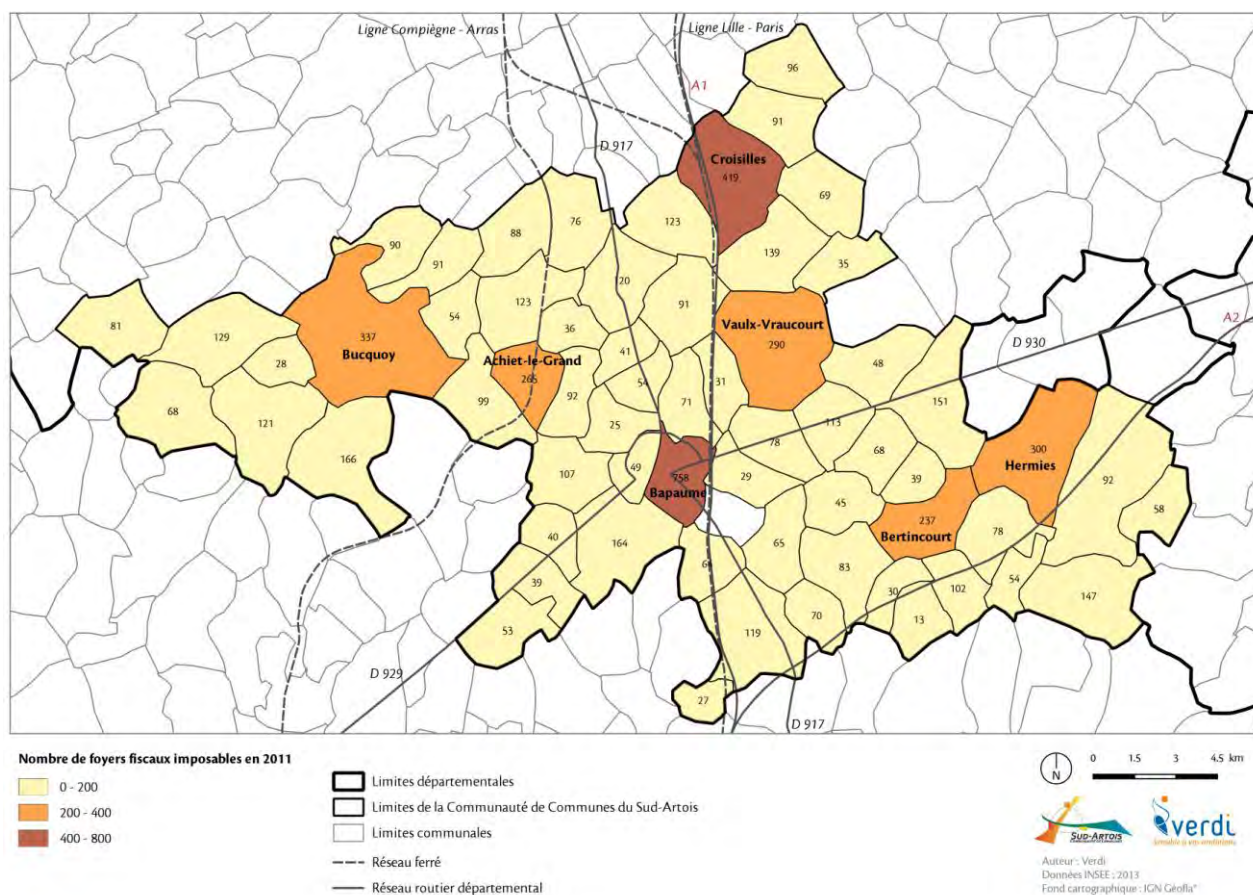
- ✓ *Maintenir un dynamisme démographique en accord avec les objectifs du SCoT de l'Artois.*
 - ✓ *Lutter contre le vieillissement de la population.*
- ✓ *Permettre l'accueil de nouvelles populations (jeunes ménages) et favoriser le maintien de celles existantes (personnes âgées).*
 - ✓ *Maintenir une attractivité autour des axes de communications principaux.*
- ✓ *Lutter contre le départ de la population vers les centres urbains à proximité et la périphérie proche.*
 - ✓ *Affirmer les polarités.*
- ✓ *Adapter les futures constructions à la diminution de la taille des ménages (décohabitation, vieillissement de la population, desserrement des ménages...).*

II. Caractéristiques sociales

1. Evolution de la part de foyers fiscaux imposables

La part de foyers fiscaux imposables ainsi que des revenus déclarés, permettent de mieux appréhender les caractéristiques sociales de la population et son implantation en fonction de son niveau de vie.

Figure 16 : Nombre des foyers fiscaux imposables en 2011

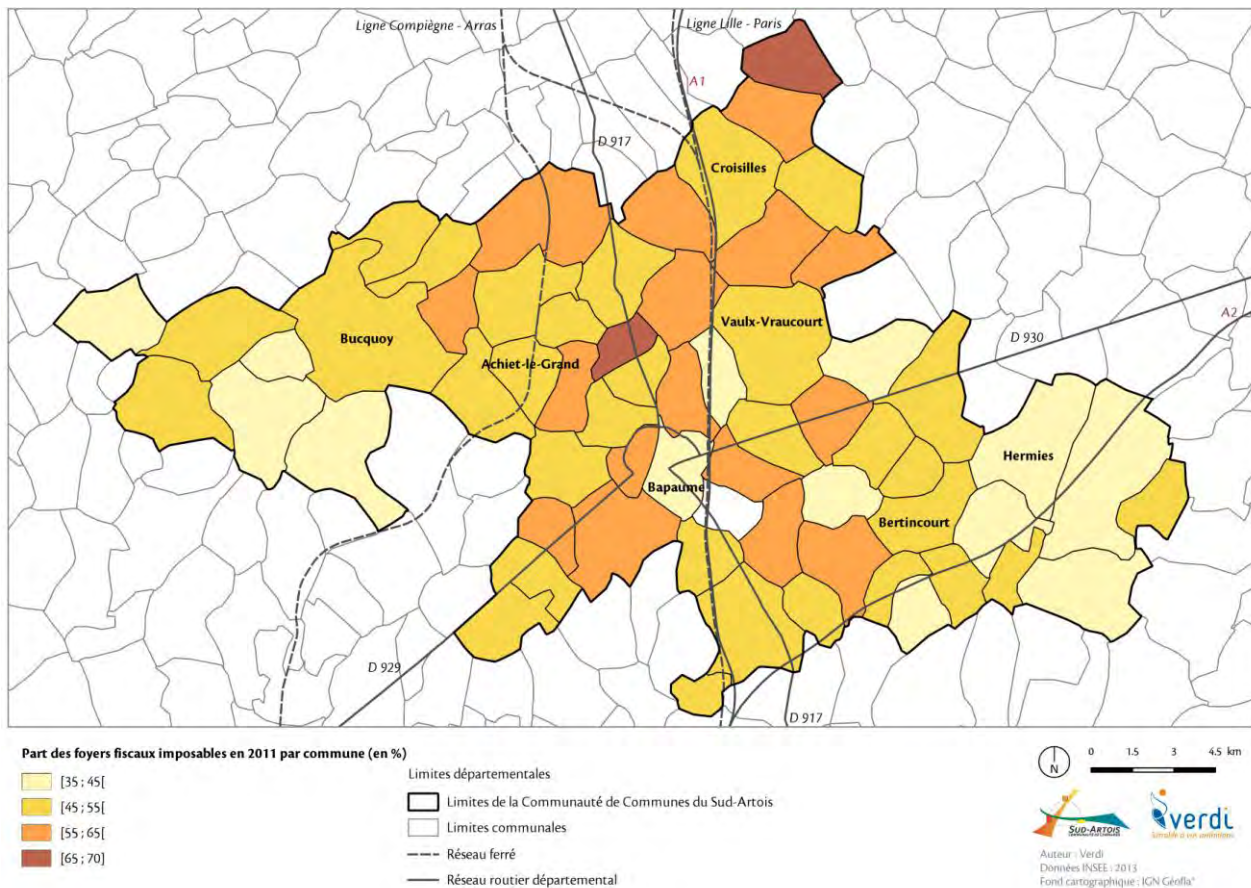


Selon l'INSEE, un foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut donc y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux.

Un foyer fiscal imposable est un foyer fiscal qui a un impôt à acquitter au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Bapaume et Croisilles, qui bénéficient du plus grand nombre d'habitants, **ont logiquement un nombre de foyers fiscaux imposables plus importants** que les autres communes. Il est donc intéressant d'analyser la répartition des foyers fiscaux imposables par commune, ce que révèle la carte suivante.

Figure 17 : Part des foyers fiscaux imposables en 2011

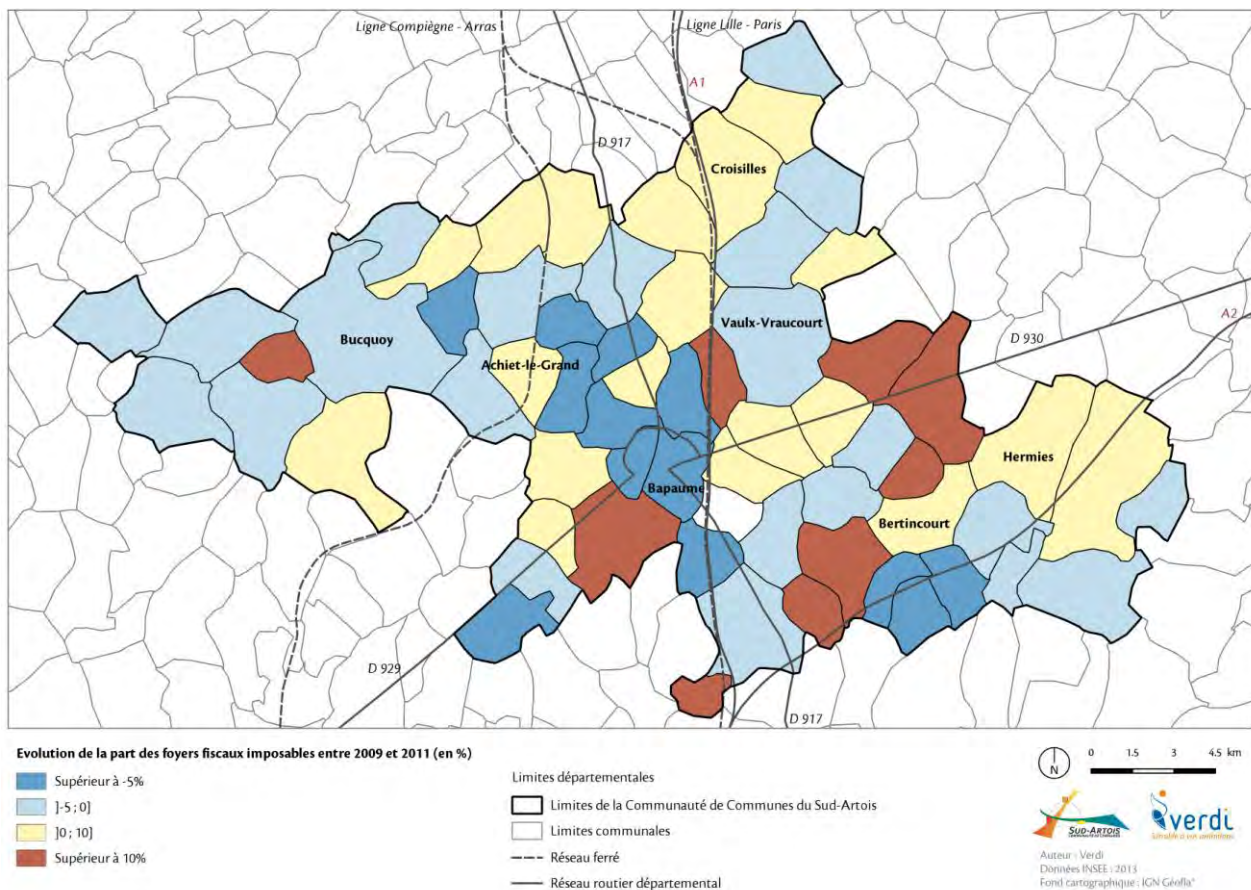


Les communes où la part des foyers fiscaux imposables est la plus élevée en 2011 sont **Chérisy et Béhagnies, qui disposent de plus de 65% de foyers imposables.**

A l'inverse, les communes de Bapaume, Souastre, Gommecourt, Haplincourt ou Metz-en-Couture comptent chacune moins de 43% de foyers fiscaux imposables.

A savoir que les données relatives à la commune de Riencourt-les-Bapaume sur les foyers fiscaux sont soumises au secret statistique au regard du nombre d'habitants.

Figure 18 : Evolution de la part des foyers fiscaux imposables entre 2009 et 2011



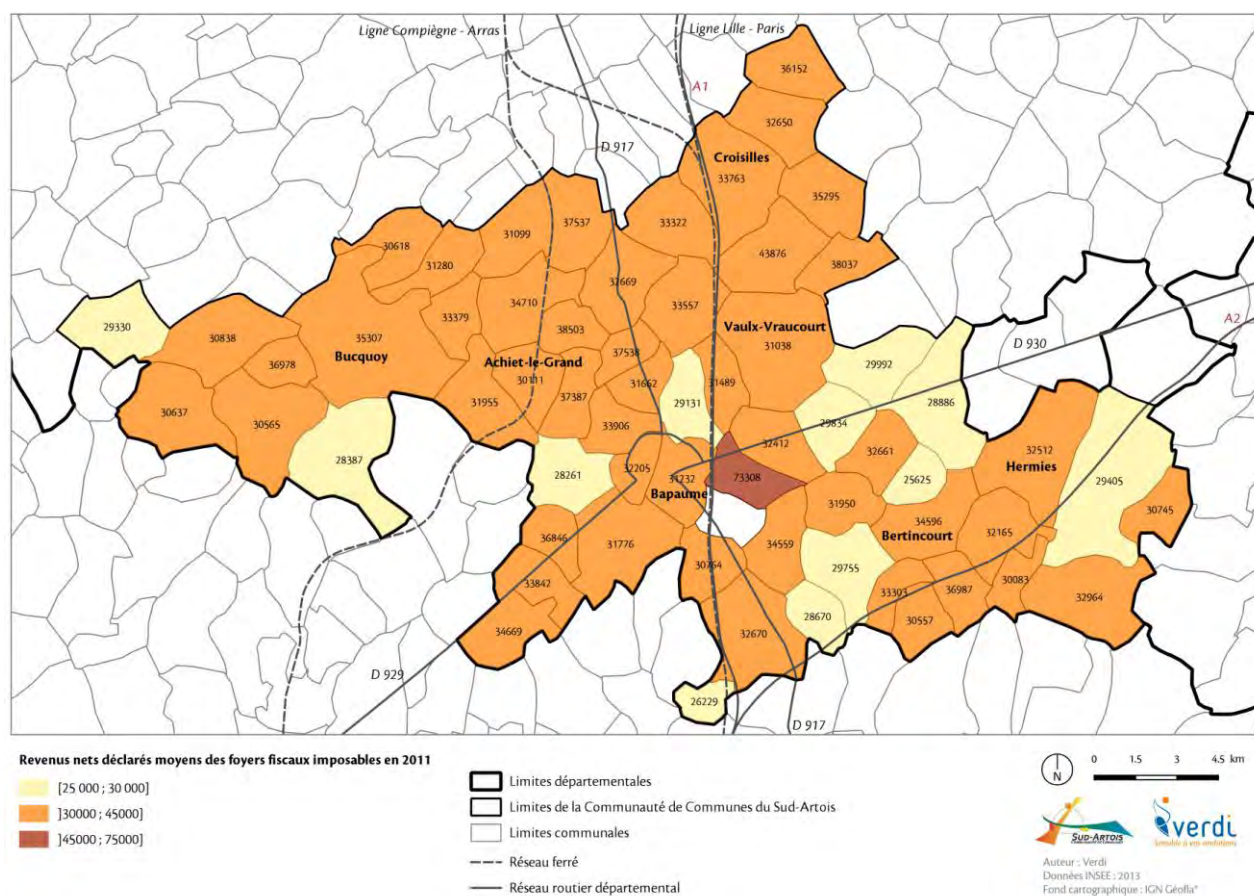
L'analyse de l'évolution de la part des foyers fiscaux imposables entre 2009 et 2011 permet de soulever deux tendances :

- Premièrement, une périurbanisation qui s'effectue **autour de Bapaume** et des centres urbains voisins, avec le **départ des principaux contribuables vers la proche périphérie**.
- Deuxièmement **l'arrivée d'une nouvelle population à fort revenus** sur les communes de Beaumetz-les-Cambrai, Morchies, Barastre, Rocquigny, Morval, Ligny-Thilloy et Gommecourt.

A savoir que les données relatives à la commune de Riencourt-les-Bapaume sont soumises au secret statistique au regard du nombre d'habitants.

2. Evolution des revenus déclarés

Figure 19 : Revenus nets déclarés moyens entre 2009 et 2011



Le revenu déclaré du ménage est constitué des ressources mentionnées sur la déclaration des revenus. Il comprend donc le cumul :

- des revenus d'activité salariée ou non salariée,
- des indemnités de chômage,
- des indemnités de maladie,
- des pensions d'invalidité ou de retraite,
- des revenus du patrimoine.

Les pensions alimentaires versées sont exclues, ainsi que les revenus exceptionnels et les revenus du patrimoine exonérés d'impôt (épargne logements...).

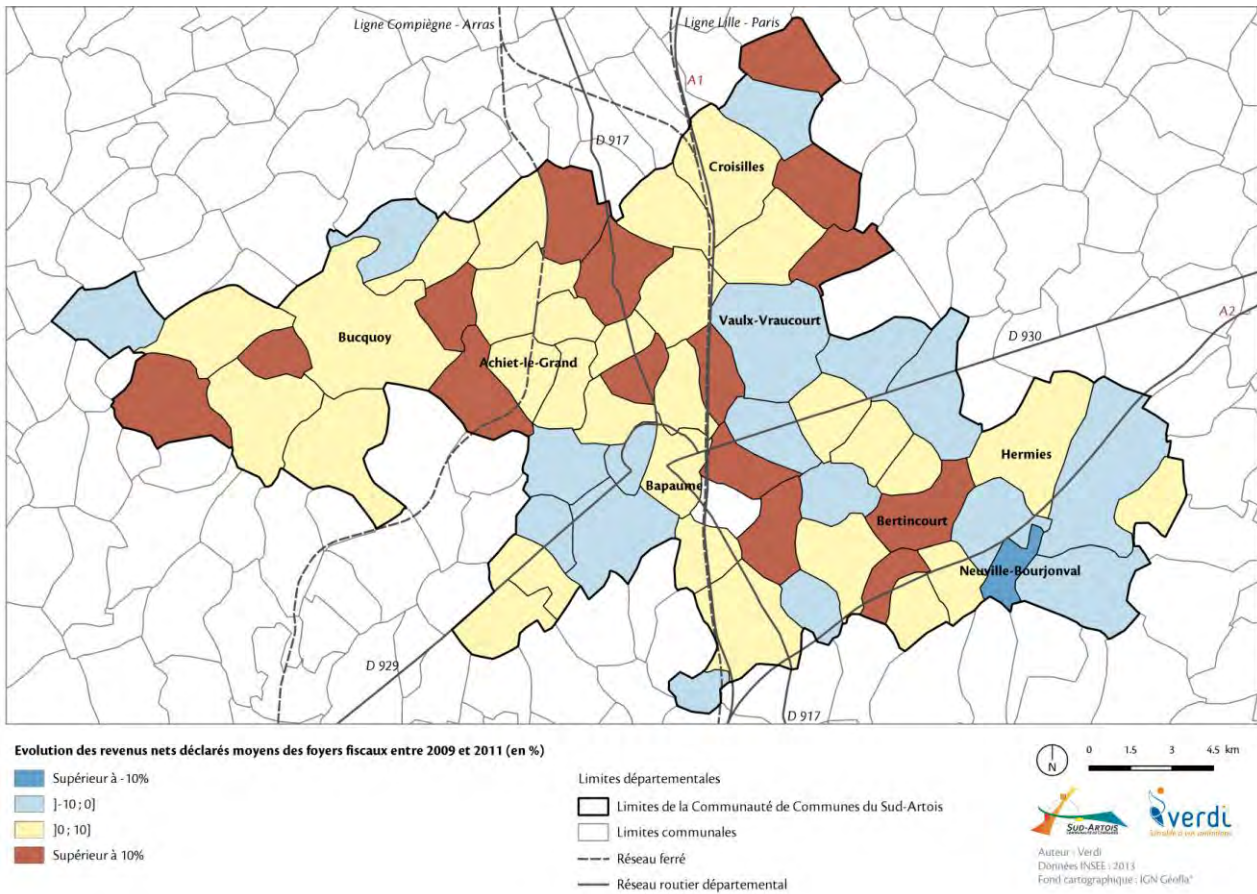
Le revenu net déclaré moyen sur la Communauté de Communes du Sud-Artois est de **32643 €**.

Sur l'intercommunalité, il n'existe **pas de distinction géographique en ce qui concerne les revenus**.

Toutefois, il ressort de l'analyse de cette carte que les communes de **Bancourt et d'Ecoust-Saint-Mein disposent d'un revenu net déclaré moyen notable** par rapport à la moyenne des autres communes : celui-ci s'élève respectivement à 73 308 € et à 43 876 € sur les deux communes.

Toutes les autres communes se situent entre 25 000 et 35 000 € de revenu net déclaré moyen.

Figure 20 : Evolution des revenus nets déclarés moyens entre 2009 et 2011



L'évolution du revenu net moyen montre une **augmentation plus importante sur les communes du nord et de l'ouest** entre 2009 et 2011.

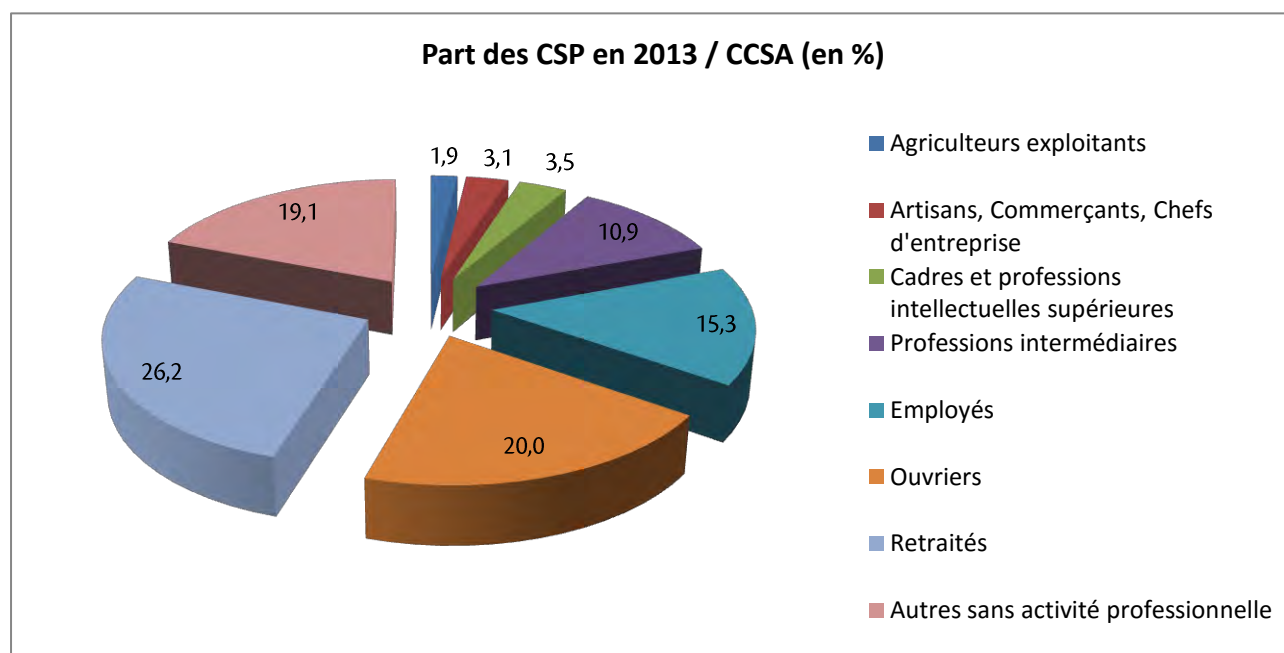
En revanche les habitants de Neuville-Bourjonval voient leur revenu net déclaré moyen baisser entre 2009 et 2011 (-28,1%).

3. Répartition des catégories socio professionnelles

Tableau 10 : Evolution entre 2008 et 2013 de la répartition des CSP sur le territoire de la CCSA

Catégories socioprofessionnelles	Part des CSP en 2008 / CCSA (en %)	Part des CSP en 2013 / CCSA (en %)	Evolution des CSP entre 2008 et 2013
Agriculteurs exploitants	2,7	1,9	-28,0
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	2,5	3,1	22,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3,3	3,5	4,6
Professions intermédiaires	9,3	10,9	16,7
Employés	14,9	15,3	2,9
Ouvriers	20,3	20,0	-1,4
Retraités	27,5	26,2	-4,8
Autres sans activité professionnelle	19,5	19,1	-1,7

Figure 21 : Répartition des CSP par commune en 2013



Le territoire de la Communauté de Communes du Sud-Artois est caractérisé par **une part importante des groupes socioprofessionnels** : « **retraités** » (26,2%), « **ouvriers** » (20%) et « **autres sans activité professionnelle** » (19,1%). En comparaison à la répartition de la population sur l'ensemble du département Pas-de-Calais, les deux premiers groupes sont supérieurs.

Si l'on compare le nombre de personnes que représente chaque groupe socioprofessionnel de 2008 et 2013, on s'aperçoit que les évolutions les plus importantes correspondent au groupe des agriculteurs avec une évolution négative de 28 % et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise avec une évolution positive de 22 %.

	Actifs occupés en 2008 / CSP	Actifs occupés en 2013 / CSP	
Ouvriers	3789	3751	Ouvriers
Employés	2842	2978	Employés
Professions intermédiaires	1921	2252	Professions intermédiaires
Cadres et professions intellectuelles supérieures	692	746	Cadres et professions intellectuelles supérieures
Agriculteurs exploitants	549	408	Agriculteurs exploitants
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	520	619	Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise
Ensemble des actifs occupés au sein de la Communauté de Communes du Sud-Artois en 2008	10 587	10 762	Ensemble des actifs occupés au sein de la Communauté de Communes du Sud-Artois en 2013

L'évolution des CSP depuis 2008 révèle que **les agriculteurs ont enregistré une forte baisse, et que les artisans, commerçants, chefs d'entreprise et les professions intermédiaires ont largement augmenté**, même s'ils demeurent moins nombreux que les ouvriers sur le territoire de l'intercommunalité. Enfin, depuis 2008, les cadres et professions intellectuelles supérieures ont également enregistré une progression notable.

Ainsi, au travers de l'analyse de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite « CSP », il est possible de remarquer qu'un écart se creuse entre les catégories. De plus, l'analyse des CSP nous permet d'avoir un regard sur l'uniformisation des modes de vie. En effet, les pratiques et consommations culturelles demeurent dans notre société de masse étroitement liées à la position et à la trajectoire sociale des individus.

Ainsi, plusieurs hypothèses peuvent être mises en avant :

- des modes de vie très différents qui coexistent sur le territoire,
- un **phénomène d'uniformisation des modes de vie qui s'opère par la prépondérance des groupes « ouvrier », « employés » et « professions intermédiaires »**,
- une diminution des retraités.

4. Les attentes de la population scolaire

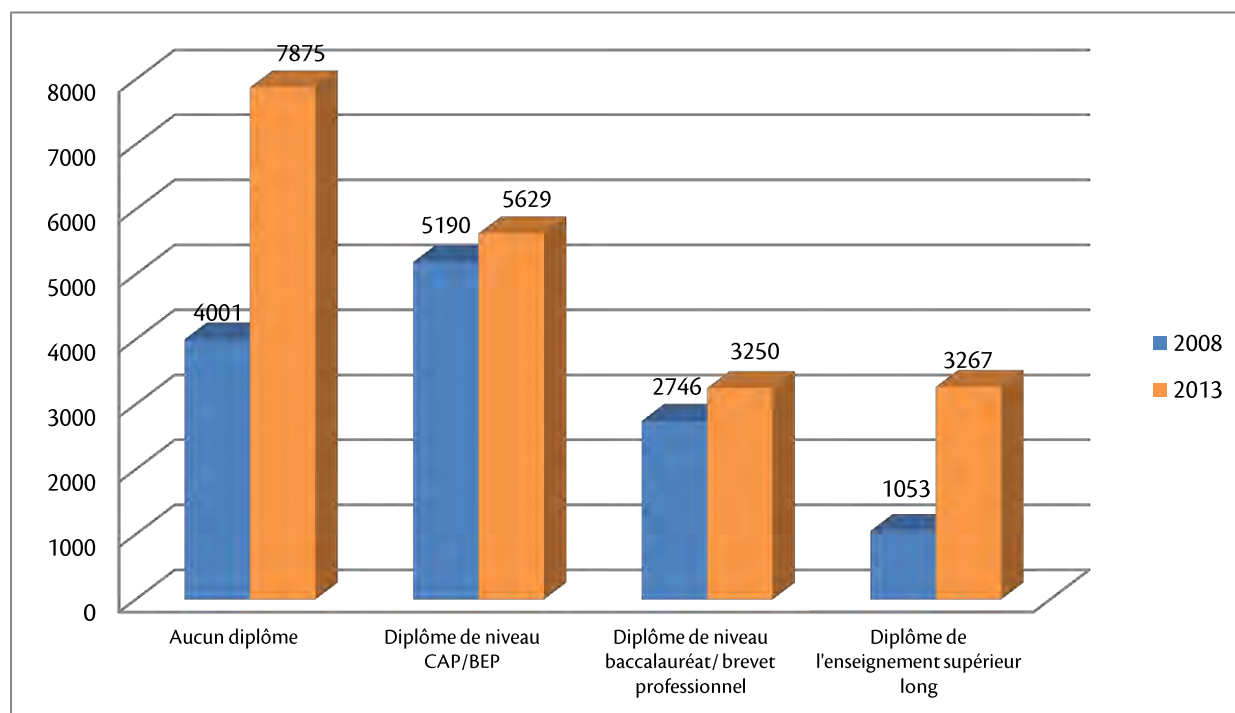
Tableau 11 : Le niveau de formation des 15 ans et plus en 2013

Population non scolarisée de 15 ans ou plus	Communauté de Communes du Sud-Artois	Communauté de Communes des 2 Sources	Communauté de Communes La porte des Vallées	Communauté de Communes Osartis-Marquion	Communauté Urbaine d'Arras
titulaire d'aucun diplôme en 2013 (en %)	39,3	37,3	28,1	31,9	30,8
titulaire d'un CAP ou d'un BEP en 2013 (en %)	28,1	29,3	25,7	28,2	23,6
titulaire d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel en 2013 (en %)	16,2	16,9	18,7	18,1	17,4
titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur long en 2013 (en %)	16,3	16,5	27,4	21,9	28,2

Tableau 12 : Evolution du niveau de formation entre 2008 et 2013

Population non scolarisée de 15 ans ou plus	2008	2013	Evolution entre 2008 et 2013
titulaire d'aucun diplôme (en %)	30,8	39,3	27,7
titulaire d'un CAP ou d'un BEP (en %)	40,0	28,1	-29,6
titulaire d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel (en %)	21,1	16,2	-23,2
titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur long (en %)	8,1	16,3	101,4

Figure 22 : Nombre de diplômés selon le niveau d'étude

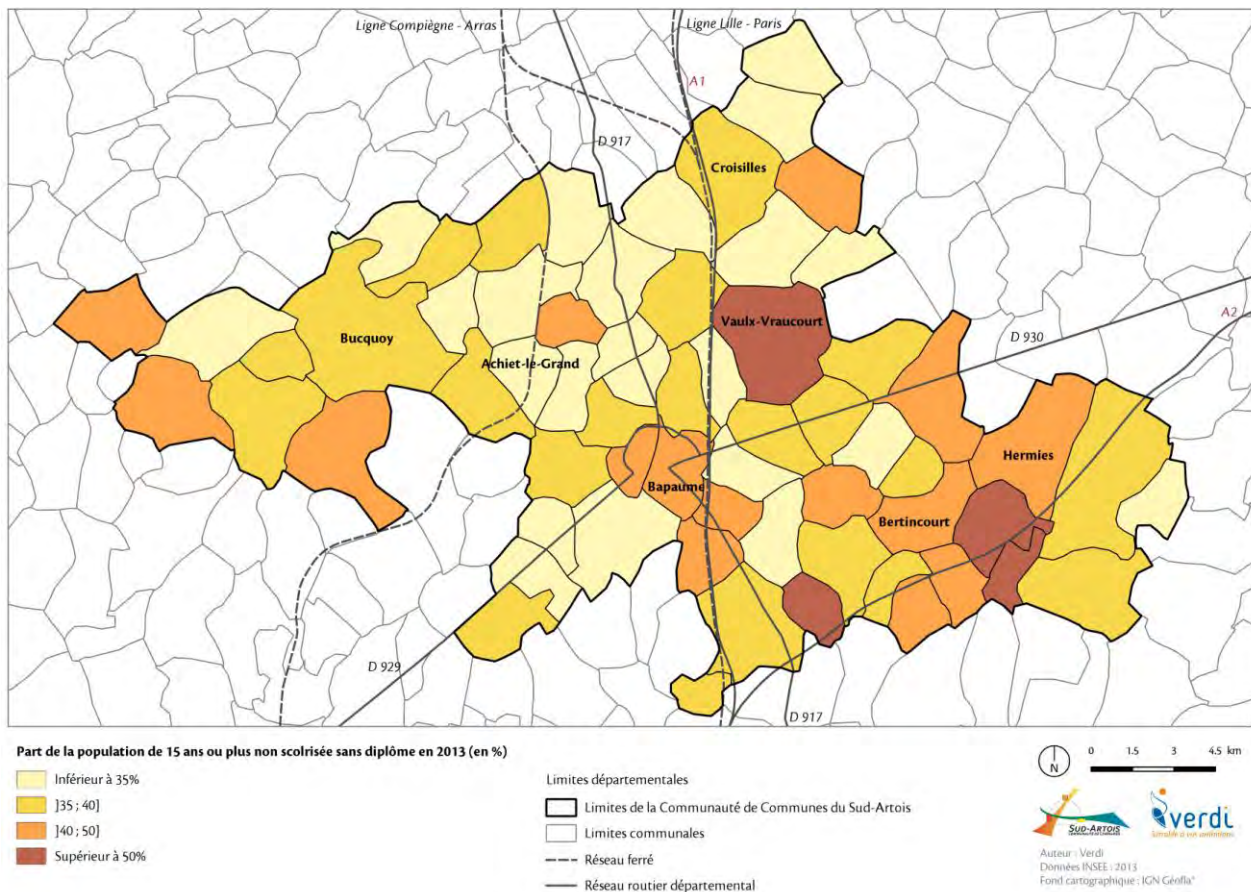


Le niveau de formation est marqué par une **prépondérance des personnes qui ne sont titulaires d'aucun diplôme en 2013** : 39,3%. A titre de comparaison, la Communauté de Communes de la Porte des Vallées concentre 28,1% de non diplômés et la Communauté de Communes Osartis-Marquion 31,9% de sa population.

A contrario, la part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long est moindre par rapport aux territoires de référence (16,3% pour la CCSA, contre 27,4% pour la Porte des Vallées et 21,9% pour Osartis-Marquion).

On remarque donc que **la population intercommunale est peu diplômée**. Ce constat rejoint l'analyse effectuée sur la répartition des catégories socioprofessionnelles sur le territoire (de nombreux ouvriers, retraités ou sans activité professionnelle).

Figure 23 : Part de la population de 15 ans et plus sans diplôme en 2013



Selon l'INSEE, les jeunes sans diplômes sont les individus qui ne poursuivent ni études, ni formation et n'ont obtenu ni CAP, ni BEP, ni diplômes de rangs plus élevés. La moyenne nationale se situe autour des 12 %.

A l'échelle des communes, on note que ce sont surtout les communes de l'Est qui concentrent la part la plus importantes d'habitants non diplômés. C'est notamment le cas de Ruyaulcourt (51,7% de non diplômés), Rocquigny (51,7% également), Neuville-Bourjonval (51,5%) ou Vaulx-Vraucourt (50,8%).

A l'inverse, les communes de Chérisy (36%), Warlencourt-Eaucourt (30,9%), Ecoust-Saint-Mein (30,4%), Hamelincourt (27,6%) ou Ablainzevelle (25,3%) bénéficient des parts les plus importantes de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long en 2013.

5. Synthèse

SYNTHESE : CARACTERISTIQUES SOCIALES	
ATOUS	FAIBLESSES
<p>Une mobilité facilitant les déplacements vers les bassins d'emploi.</p> <p>Arrivée d'une population à fort revenus sur certaines communes (Beaumetz-les-Cambrai, Morchies, Rocquigny, Barastre...).</p>	<p>Des disparités est-ouest en termes d'évolution de revenus.</p> <p>Une majorité d'habitants sans-diplôme (surtout dans la partie est du territoire).</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Proximité des bassins d'emploi d'Arras et de Cambrai.</p> <p>Evolution positive des catégories socioprofessionnelles artisans, commerçants et chefs d'entreprise.</p>	<p>Départ des 15-29 ans (formations, emplois...).</p> <p>Evolution à la hausse des ménages de petite taille, entraînant des revenus moins élevés.</p> <p>Forte baisse du nombre d'agriculteurs.</p> <p>Un manque de formation, traduisant peut-être un manque d'établissements de formation sur l'intercommunalité.</p>
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encourager l'arrivée de familles avec des enfants / jeunes (typologie de logements, équipements...). <ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la mobilité des jeunes afin de leur garantir un accès à l'éducation. ✓ Offrir une offre de formation en adéquation avec les besoins sur le territoire. ✓ Garantir la connexion avec les bassins d'emplois voisins, créateurs de richesses. 	

1. Ce que nous dit le futur SCoT de l'Arrageois

Plusieurs enjeux sont identifiés au sein du SCoT sur la thématique de l'évolution de l'habitat :

- **Organiser le développement sur une armature urbaine support de services pour les habitants,**
- **Diversifier et accroître les moyens de mobilités au bénéfice de la mixité sociale, de la qualité des cadres de vie et du développement économique,**
- **Réduire la consommation d'espace et améliorer les conditions d'habitat,**
- **Accroître la densité urbaine et améliorer la qualité des aménagements et des constructions pour des opérations plus intenses et novatrices,**
- **Diversifier l'offre en logements pour une mixité sociale adaptée aux besoins des habitants.**

Ainsi, le document d'orientations générales fournit certaines prescriptions qu'il convient de prendre en compte au sein du PLUi de la Communauté de Communes du Sud-Artois :

- Développer une offre en logements adaptée aux besoins des différentes populations : notamment adapter les logements au vieillissement de la population ;
- Mettre en place des actions permettant d'atteindre des objectifs de limitation de l'étalement urbain (règles établies au sein du tissu urbain, taille des zones ouvertes à l'urbanisation) ;
- Organiser prioritairement la densification du tissu urbain existant au travers de formes urbaines de qualité ;
- Identifier les capacités du tissu urbain existant (dents creuses, cœur d'îlot, friches...) et créer les conditions nécessaires à leur utilisation (emplacement réservé pour créer un accès, OAP...) ;
- Prévoir des espaces ouverts à l'urbanisation dans le prolongement de l'agglomération, des bourgs et des villages, dans une recherche de compacité et non de développement linéaire le long des axes existants ;
- Prévoir dans les nouvelles zones à urbaniser une véritable mixité des fonctions urbaines, ou alors implanter ces nouvelles zones prioritairement à proximité des transports collectifs, des équipements et des commerces, qu'ils soient existants ou programmés. ;
- Les hameaux ne sont pas destinés à être développés (uniquement densification limitée, comblement des dents creuses...). Toutefois, le confortement de leur capacité est exceptionnellement permis lorsqu'aucune extension du bourg ou du village n'est possible (présence de risques, protection de la trame verte et bleue...) ou lorsqu'il relève d'un projet local d'équipement d'intérêt collectif, notamment à finalité touristique ;
- Prévoir une qualité des aménagement et des constructions (connexions avec les quartiers existants, les commerces, services et transports collectifs, anticipation des extensions futures du quartier, place de l'élément paysager et de la nature, transition avec les espaces agricoles et naturels, éco-construction, objectifs de mixité fonctionnelle...).

Le PLU tiendra compte de ces éléments pour définir des choix stratégiques à réaliser en matière de développement urbain.

2. Evolution du parc de logements

Le parc de logements a connu un accroissement important sur un certain nombre de communes entre 1999 (10 161 logements) et 2013 (11 622 logements), soit une croissance de +14,4% (1 461 logements). Toutefois, des disparités apparaissent à l'échelle de l'intercommunalité, mises en relief par les deux cartes suivantes.

Entre 1999 et 2008 :

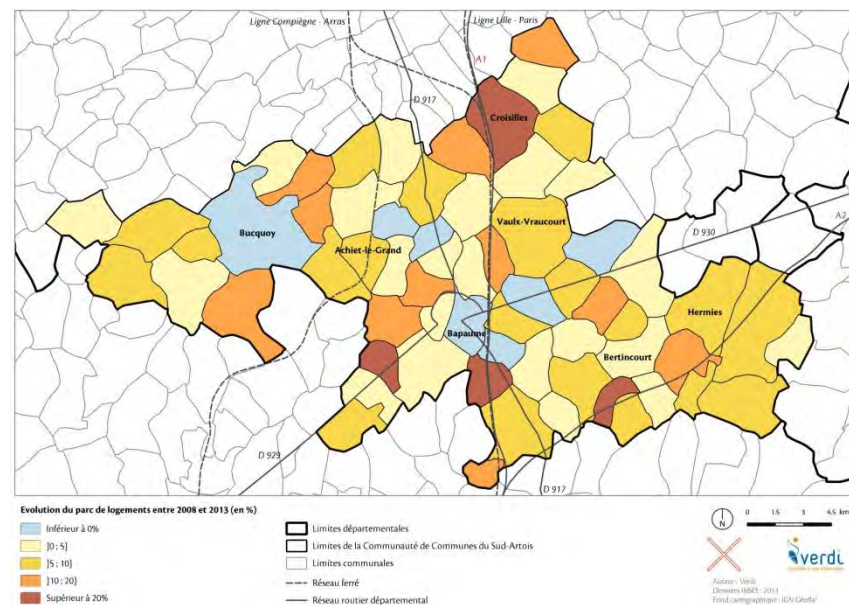
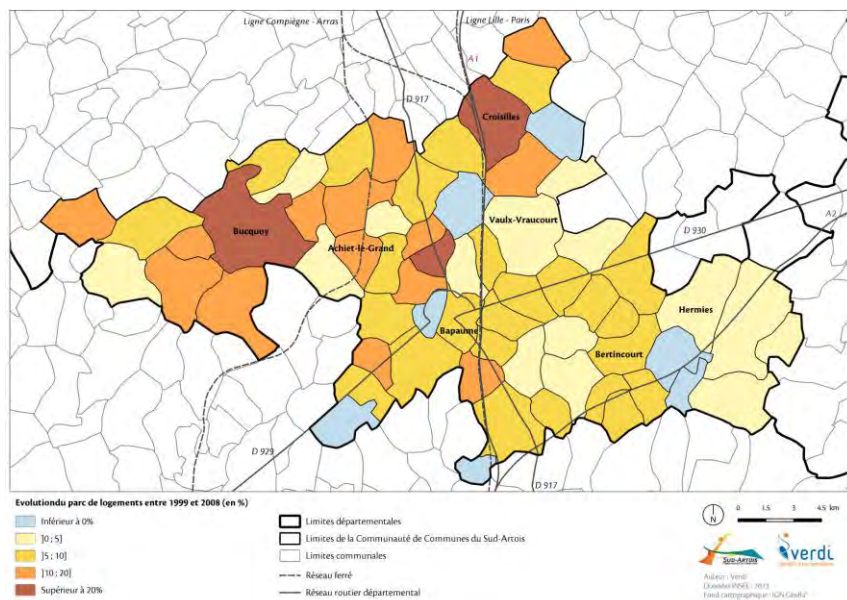
- Une **croissance positive sur la plupart des communes** à l'exception de 6 communes : Neuville-Bourjonval, Mory, Bullecourt, Morval, Ruyaulcourt et Martinpuich.
- **Une croissance particulièrement soutenue** sur Sapignies (57,1%), Croisilles (28,4%), Bucquoy (23,9%), Ablainzevelle (18,8%), Chérisy (17,8%), et Warlencourt-Eaucourt (17,4%).

Entre 2008 et 2013 :

- **Un maintien de l'attractivité des communes.** Les communes ayant connues une croissance de leur parc de logement entre 1990 et 1999 connaissent une poursuite de leur attractivité : c'est notamment le cas de **Croisilles, Chérisy, Beaulencourt ou Warlencourt-Eaucourt.**
- Une **croissance du parc de logements un peu moins forte sur l'ensemble du territoire** que lors de la période précédente (+5,4% pour la période 2008-2013, contre +8,5% sur la période 1999-2008).

L'augmentation du parc est **en cohérence avec l'augmentation de population connue sur le territoire** lors de la période 1999-2013. Cela traduit également la **densification du peuplement** de l'intercommunalité sur cette même période.

Figure 24 : Evolution du parc de logements entre 1999 et 2008 et entre 2008 et 2013



3. Les principales caractéristiques du parc actuel de logements

- Evolution de la construction de logements sur la CCSA et le Pas-de-Calais entre 2005 et 2014

Les données concernant la construction neuve sont issues de la base de données « SIT@DEL2 » du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Les données utilisées concernent les logements « commencés » sur la période 2005-2014. Ces logements dits « commencés » sont considérés par simplification comme étant construits.

Figure 25 : Evolution du nombre de logements construits entre 2005 et 2014 sur la CCSA

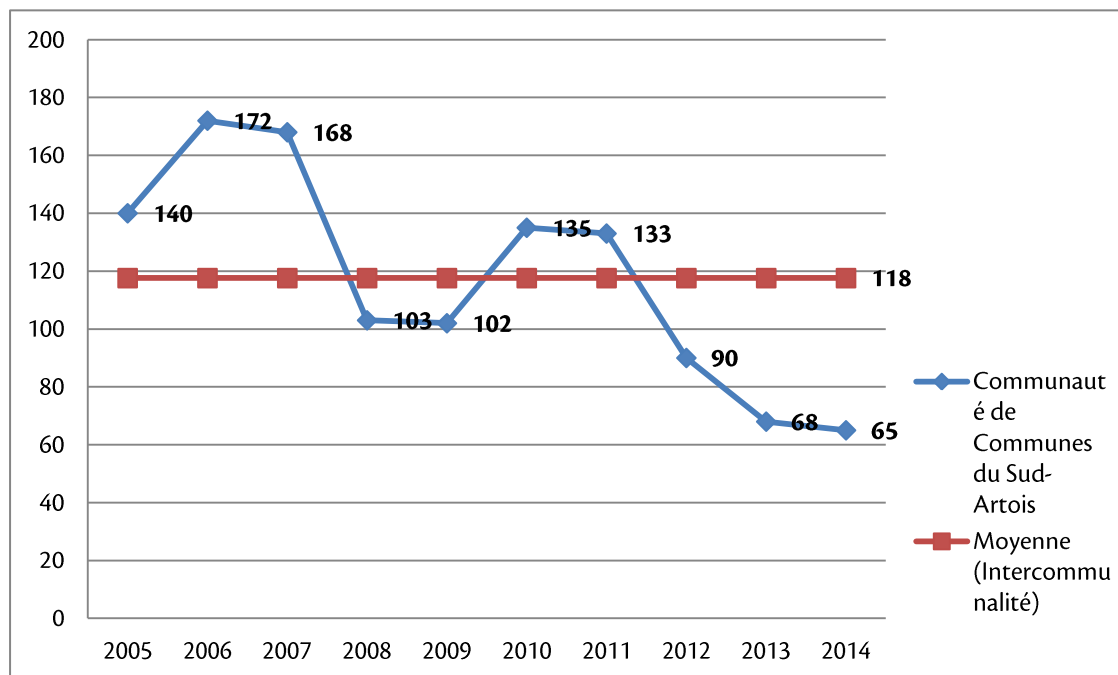
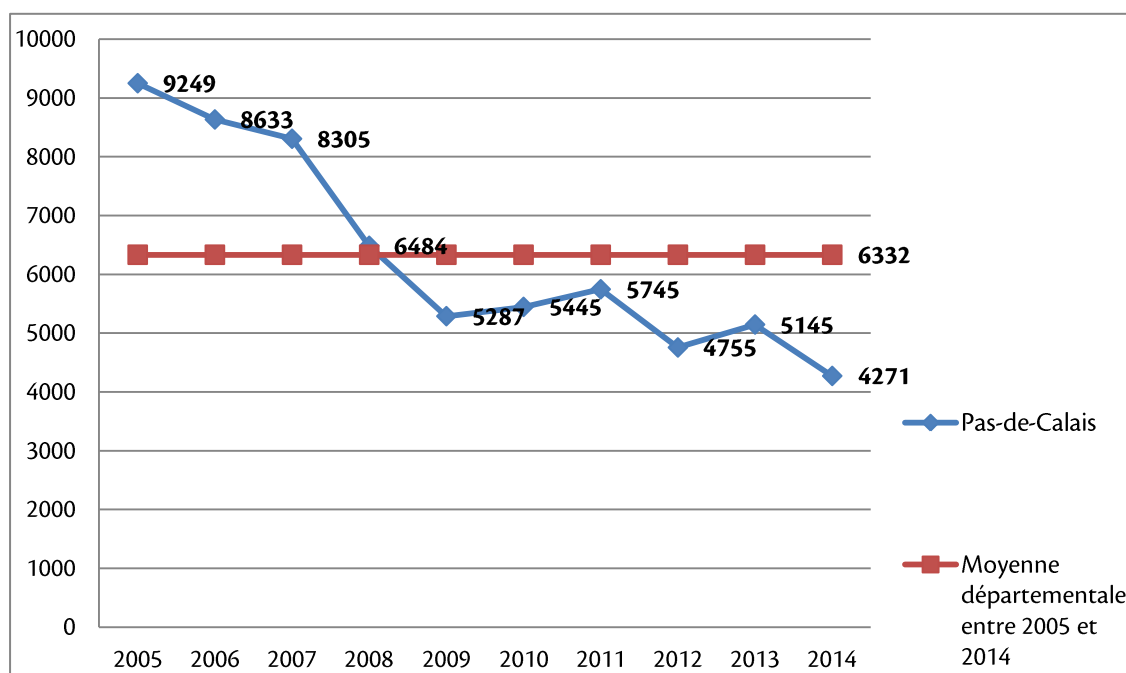


Figure 26 : Evolution du nombre de logements construits entre 2005 et 2014 sur le département du Pas-de-Calais



Entre 2005 et 2014, le total de logements construits sur la Communauté de Communes du Sud-Artois s'élève à 1 176.

La courbe d'évolution dégage plusieurs tendances au cours de la période 2005-2014 :

- Entre 2005 et 2007 et entre 2010 et 2011, le rythme de construction a été supérieur à la moyenne des constructions sur la totalité de la période 2005-2014 (118 logements).
- Entre 2008 et 2009, ainsi que plus récemment entre 2012 et 2014, le rythme est inférieur à la moyenne des constructions. Cette diminution récente peut s'expliquer par une entrée dans un contexte de crise économique généralisé.

En ce qui concerne la surface moyenne des constructions sur la période 2005-2014, celle-ci est légèrement plus importante sur la CCSA (115 m²) par rapport au département (110 m²).

Le tableau ci-après indique le nombre de constructions sur la période 2005-2014 pour chaque commune. On s'aperçoit que **la commune de Croisilles a accueilli le plus grand nombre de construction sur cette période (124).**

Cependant, rapportée au poids de population, la dynamique de construction apparaît plus importante sur certaines communes, ce qui traduit une **attractivité plus forte sur certains espaces de l'intercommunalité. Pour exemple, Beaulencourt** a vu se construire 26 logements au cours de cette période (uniquement de l'individuel pur) pour atteindre 114 logements en 2013, et pour une population de 245 habitants. En conséquent, les 20 logements construits représentent 22,8 % du parc actuel de la commune.

Tableau 13 : Nombre de logements construits entre 2008 et 2013

Communes	Logements construits entre 2008 et 2013 (SITADEL2)	Nombre de logements en 2013 (INSEE)	Population en 2013 (INSEE)	Part du parc de logements construit entre 2008 et 2013 par rapport au parc de logement total en 2013 (SITADEL2 + INSEE)
Ablainzeville	11	84	209	13,1
Achiet-le-Grand	11	425	1022	2,6
Achiet-le-Petit	8	153	320	5,2
Avesnes-lès-Bapaume	1	68	152	1,5
Ayette	16	140	330	11,4
Bancourt	4	39	80	10,3
Bapaume	28	1591	3977	1,8
Barastre	12	120	288	10,0
Beaulencourt	26	114	245	22,8
Beaumont-lès-Cambrai	10	242	619	4,1
Béhagnies	2	51	112	3,9
Bertincourt	23	419	931	5,5
Beugnâtre	10	59	155	16,9
Beugny	5	162	378	3,1
Biefvillers-lès-Bapaume	2	48	95	4,2
Bihucourt	11	132	350	8,3
Bucquoy	46	622	1555	7,4
Bullecourt	7	108	253	6,5
Bus	5	56	132	8,9
Chérisy	12	121	302	9,9
Courcelles-le-Comte	14	197	447	7,1
Croisilles	124	611	1678	20,3
Douchy-lès-Ayette	3	135	300	2,2
Ecoust-Saint-Mein	4	196	505	2,0
Ervillers	6	182	402	3,3
Favreuil	3	92	235	3,3
Foncquevillers	7	198	457	3,5
Fontaine-lès-Croisilles	4	108	281	3,7
Frémicourt	0	114	257	0,0
Gomiécourt	1	62	152	1,6
Gommecourt	1	50	106	2,0
Grévillers	10	156	372	6,4
Hamelincourt	10	111	261	9,0
Haplincourt	4	87	185	4,6
Havrincourt	9	185	421	4,9
Hébuterne	8	225	515	3,6
Hermies	13	526	1167	2,5
Lebucquière	2	117	250	1,7
Léchelle	1	26	61	3,8
Ligny-Thilloy	10	234	563	4,3
Martinpuich	0	99	201	0,0
Metz-en-Couture	16	299	663	5,4
Morchies	4	87	186	4,6
Morval	0	42	99	0,0
Mory	2	137	331	1,5
Moyenneville	4	124	278	3,2
Neuville-Bourjonval	1	85	174	1,2
Noreuil	1	55	146	1,8
Puisieux	20	273	700	7,3
Riencourt-lès-Bapaume	0	15	39	0,0
Rocquigny	3	136	283	2,2
Ruyaulcourt	9	156	310	5,8
Saïlly-au-Bois	4	139	300	2,9
Saint-Léger	26	190	430	13,7
Sapignies	6	81	184	7,4
Le Sars	5	78	171	6,4
Souastre	5	154	359	3,2
Le Transloy	6	197	406	3,0
Trescault	3	91	191	3,3
Vaulx-Vraucourt	11	409	1054	2,7
Vélu	3	70	138	4,3
Villers-au-Flos	9	92	230	9,8
Warlencourt-Eaucourt	3	63	160	4,8
Ytres	6	185	437	3,2
TOTAL_CCSA	631	11623	27590	5,4

• Niveau de confort du parc de logements

Tableau 14 : Niveau de confort du parc actuel

Communes	Part des résidences principales ayant le chauffage central (individuel et collectif confondus) (INSEE)		Part des résidences principales avec installation sanitaire (INSEE)		Surface moyenne en m ² des logements construits (SITA-DEL2)	Nombre de résidences principales construites avant 1945 (INSEE)
	2008	2013	2008	2013	2005-2014	2013
ABLAINZEVILLE	53,6	42,5	94,2	96,3	117,8	50
ACHIET-LE-GRAND	58,9	56,6	98,4	98,2	115,9	122
ACHIET-LE-PETIT	66,4	59,4	93,1	99,2	115,5	76
AVESNES-LES-BAPAUME	76,6	64,6	98,4	95,4	151,5	23
AYETTE	66,9	48,1	95,2	97,0	127,6	74
BANCOURT	57,6	55,9	94,0	97,1	172,3	27
BAPAUME	81,7	80,4	96,2	97,1	103,2	337
BARASTRE	75,0	51,9	95,8	94,4	127,2	79
BEAULENCOURT	60,5	42,3	87,7	96,2	80,9	64
BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	79,3	64,5	88,6	89,4	131,4	173
BEHAGNIES	58,3	55,1	95,8	100,0	145,3	24
BERTINCOURT	65,7	57,7	94,8	94,9	114,0	191
BEUGNATRE	50,0	45,8	97,9	100,0	104,8	23
BEUGNY	69,7	62,3	95,9	97,3	97,0	101
BIEFVILLERS-LES-BAPAUME	55,0	45,2	92,5	97,6	137,9	19
BIHUCOURT	62,0	54,3	97,5	97,6	84,3	64
BUCQUOY	65,1	56,8	93,6	96,2	109,6	313
BULLECOURT	82,2	70,7	96,7	97,0	147,1	60
BUS	71,1	54,0	86,8	98,0	134,4	28
CHERISY	54,1	44,4	99,1	97,4	154,9	47
COURCELLES-LE-COMTE	59,8	49,4	96,0	98,9	100,0	119
CROISILLES	57,9	58,5	98,1	98,2	105,0	133
DOUCHY-LES-AYETTE	53,4	48,0	95,8	96,7	114,5	79
ECOUST-SAINT-MEIN	69,5	66,5	94,3	96,8	127,1	99
ERVILLERS	62,7	57,9	89,8	95,3	157,8	111
FAVREUIL	60,7	48,8	96,4	97,7	115,0	40
FONCQUEVILLERS	70,3	67,4	94,8	98,3	155,9	110
FONTAINE-LES-CROISILLES	62,0	57,8	97,0	96,1	140,2	66
FREMICOURT	56,3	47,8	95,5	95,6	197,5	60
GOMIECOURT	75,0	70,7	91,7	93,1	93,0	30
GOMMECOURT	68,9	54,5	88,9	88,6	156,0	27
GREVILLERS	59,6	53,4	89,0	93,2	131,8	90
HAMELINCOURT	70,1	60,8	95,9	99,0	150,2	66
HAPLINCOURT	66,2	64,9	92,2	93,2	129,0	64
HAVRINCOURT	69,7	62,1	90,3	89,5	76,2	124
HEBUTERNE	67,4	55,9	91,1	94,6	127,3	153
HERMIES	75,5	70,1	88,7	93,1	132,8	303
LEBUCQUIERE	75,7	69,8	96,1	97,2	102,4	72
LECHELLE	45,0	28,6	85,0	71,4	160,3	15
LIGNY-THILLOY	55,6	52,7	94,6	97,3	124,2	106
MARTINPUICH	62,7	62,2	86,7	90,2	144,8	67
METZ-EN-COUTURE	65,2	56,9	94,8	92,7	135,4	185
MORCHIES	81,6	82,3	89,5	93,7	113,9	52
MORVAL	72,7	65,7	97,0	100,0	125,0	23
MORY	58,4	54,3	94,4	94,5	166,8	78
MOYENNEVILLE	40,5	53,1	92,8	95,6	117,6	55
NEUVILLE-BOURJONVAL	62,9	57,3	91,4	96,0	200,5	66
NOREUIL	66,0	63,6	90,6	98,2	114,6	28
PUISIEUX	64,9	52,0	94,7	95,3	127,2	118
RIENCOURT-LES-BAPAUME	75,0	57,1	100,0	100,0	312,0	8
ROCQUIGNY	70,3	71,2	88,1	91,5	111,8	92
RUYAULCOURT	69,2	62,6	88,3	91,6	131,3	95
SAILLY-AU-BOIS	60,9	48,7	92,7	90,3	120,6	82
SAINT-LEGER	64,7	61,0	96,8	97,3	127,4	100
SAPIGNIES	60,9	58,7	95,7	97,3	150,8	41
LE SARS	77,6	54,2	83,6	88,9	95,2	49
SOUASTRE	64,3	52,6	89,7	94,9	145,6	69
LE TRANSLOY	65,0	61,9	93,8	95,2	113,7	106
TRESCAULT	69,7	58,4	81,6	87,0	128,0	56
VAULX-VRAUCOURT	72,2	67,3	95,5	95,8	58,8	199
VELU	62,3	52,5	94,3	96,6	147,5	35
VILLERS-AU-FLOS	48,3	41,8	96,6	97,8	118,8	48
WARLENCOURT-EAUCOURT	54,0	53,7	96,0	94,4	160,0	32
YTRES	63,0	59,4	94,8	95,6	120,5	132
Communauté de Communes du Sud-Artois	67,4	95,7	67,4	61,2	115,0	5577
Nord Pas-de-Calais	71,4	70,0	95,6	96,3	110,0	527105

Le parc de logement en date de 2013 (données INSEE la plus récente à cette date) est concerné par une **part importante de résidences principales ayant été construites avant 1945**. En effet, la part du territoire intercommunal (52,8%) est nettement supérieure à la part du département (37.7%). Cette caractéristique est typique du monde rural, car les propriétaires sont nombreux et s'installent à long terme, contribuant ainsi au vieillissement de la population.

Sur le plan de la lutte contre le réchauffement climatique, l'efficacité énergétique de ce parc de logements peut aujourd'hui poser question. C'est en effet une **part importante des logements qui est potentiellement soumise à une précarité énergétique**, puisque ces résidences principales ont certainement été construites sur des caractéristiques du bâti n'intégrant aucune norme d'isolation et d'économie d'énergie (la première réglementation thermique datant de 1974).

Dans la logique du Grenelle de l'Environnement, les futures opérations de logements ainsi que les opérations de réhabilitation devront prendre en compte l'objectif d'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti.

De plus, sans être systématique, la date de construction peut renseigner sur la qualité du bâti. En effet, il est possible de retrouver dans certains logements des causes d'insalubrité (peinture au plomb) éventuellement associées à la dégradation du bâti.

Généralement, les logements sont regroupés en trois catégories pour décrire leur confort de base :

- ceux dits " tout confort " disposent de W.-C. intérieurs, d'installations sanitaires et de chauffage central,
- ceux au confort " acceptable " ont également des W.-C. intérieurs et des installations sanitaires mais sans chauffage ou par des appareils indépendants,
- et ceux sans confort ou au confort insuffisant, qui n'ont pas accès à l'eau ou sont sans W.-C. intérieurs ou sans installation sanitaire.

En l'absence de données concernant la présence de W.C au sein des résidences principales, le confort des logements sera appréhendé uniquement selon les critères de présence d'installations sanitaires et de chauffage central.

En prenant comme principaux critères la présence d'installation sanitaire et de chauffage central, on s'aperçoit que malgré une amélioration du confort, **la part des résidences principales équipées reste inférieure aux chiffres du Nord-Pas de Calais**.

- Répartition des nouveaux logements construits sur la période 2005-2014

Figure 27 : Types de logements construits entre 2005 et 2014

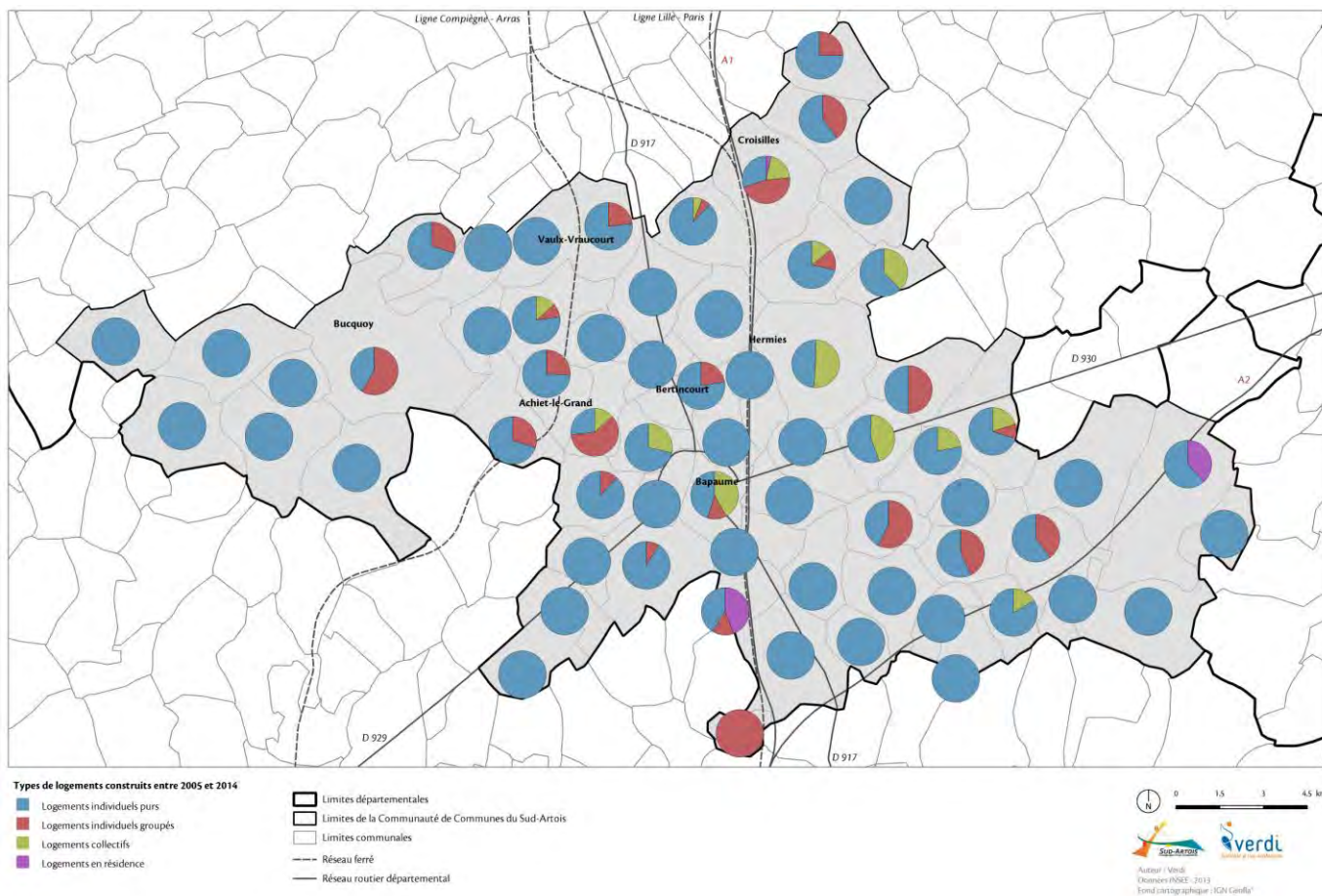
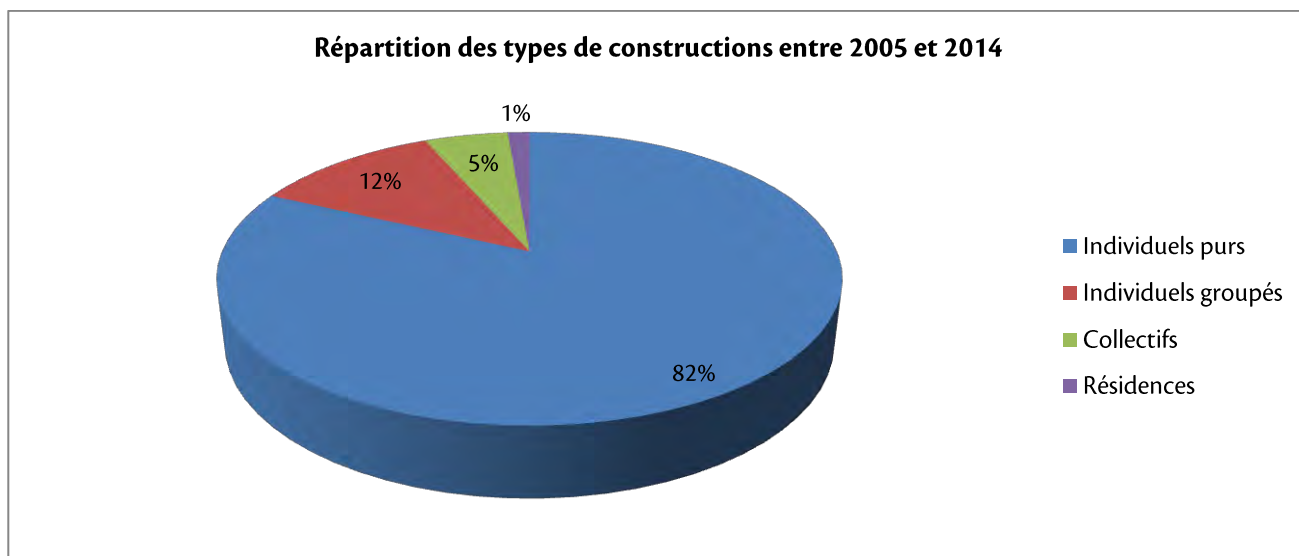


Figure 28 : Types de logements construits entre 2005 et 2014



Types de logements (Base de données SIT@DEL2) : Le type de construction permet de distinguer l'individuel du collectif :

- **L'individuel pur :** opération de construction d'une maison seule individuelle (la maison individuelle correspond à un bâtiment ne comportant qu'un seul logement et disposant d'une entrée particulière. Par extension, les logements "en bande" (bâtiments comportant plusieurs logements disposant chacun d'une entrée particulière) sont considérés comme individuels.
- **L'individuel groupé :** opération qui comporte plusieurs logements individuels dans un même permis, ou un seul logement couplé avec un local « non habitation » ou des logements collectifs. Tous ces logements ont un accès privatif.
- **Logements collectifs :** opérations dont les logements font partie d'un bâtiment de deux logements ou plus dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.
- **Logements en résidence :** se caractérisent des logements collectifs par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres).

Dans le cas d'opérations regroupant à la fois des logements individuels et collectifs, ces derniers sont comptés dans leur type de construction respectif.

Sur la période, on constate que **les logements construits sont majoritairement des logements individuels purs** (82 %). Cela signifie qu'il existe peu d'opérations d'ensembles programmées par des aménageurs sur le territoire intercommunal.

En revanche, **les autres typologies se retrouvent très localisées sur le territoire :**

- L'habitat individuel groupé, représentant 12 % du volume total des constructions se trouve principalement sur les communes de Morval (100%, mais qui représente un seul logement construit entre 2005 et 2014), de Bihucourt (60%), de Bucquoy (58,8%), d'Haplincourt (57,1%) et de Morchies (50%).
- Vaulx-Vraucourt, Beugny, Bapaume et Noreuil concentrent une très grande majorité des collectifs.
- Les logements en résidence ne représentent que 1% du volume de logements construits et se localisent exclusivement sur Beaulencourt, Havrincourt et Croisilles.

Il y a donc une absence de mixité dans la production de logements neufs pour une majorité des communes. Cette uniformisation des modes d'habitation va avoir comme conséquence, une consommation accrue des terrains d'où une baisse des disponibilités foncières.

La diversification du parc de logements est un enjeu du PLUi.

4. Type d'occupation des logements

Sur l'intercommunalité, on retrouve les **caractéristiques typiques des communes rurales** :

- Une majorité de résidences principales,
- Une majorité de propriétaires,
- Une majorité de maisons de 5 pièces et plus.

L'analyse des différents facteurs qui influent sur le parc de logements et leurs projections à 10-15 ans montre qu'il est **nécessaire d'envisager la réalisation de nouveaux logements**, et ce dans un objectif de maintien et/ou de croissance raisonnée de la population.

La diminution de la taille des ménages sur le territoire accroît significativement la demande en logements et participe largement au dynamisme de la construction neuve depuis plusieurs années. Les évolutions sociales en cours impliquent une **accentuation des besoins en logements sur le territoire et une diversification du parc de logements** (notamment par l'accroissement de l'offre en petits logements type T1, T2, T3...).

La diversification du parc de logements devrait favoriser le parcours résidentiel sur la commune. **L'élaboration du PLUi pourra être l'occasion de développer de nouvelles formes urbaines** répondant à des besoins identifiés et aux objectifs fixés par l'Etat en termes de programmation de logements (objectif démographiques, typologie de logements, habitat adapté au vieillissement amorcé de la population, mais également aux populations jeunes...).

• Composition du parc de logements en constante évolution

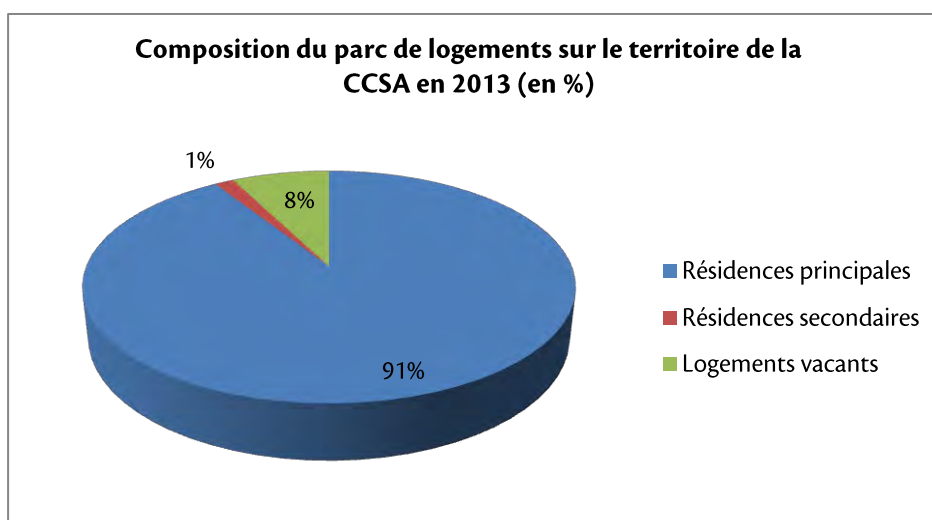
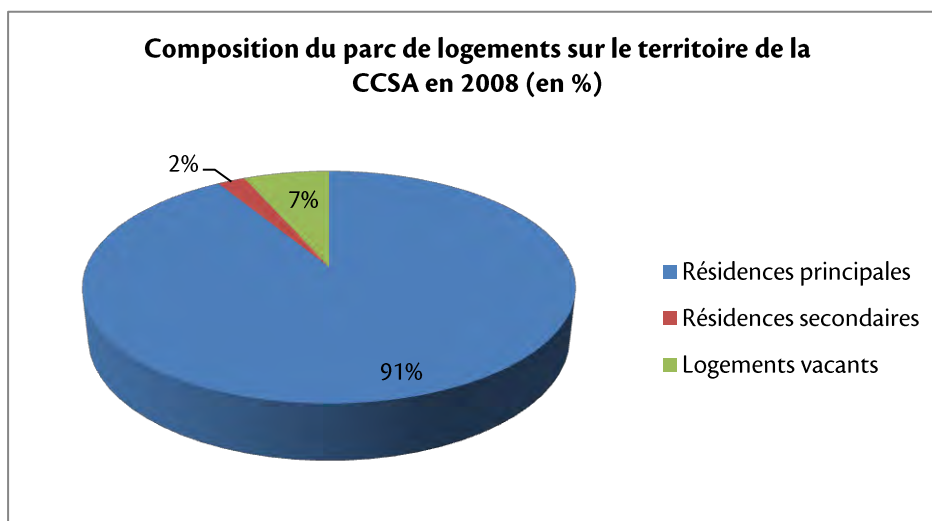
Tableau 15 : Nombre des résidences principales, secondaires et des logements vacants en 2013

Communes	Résidences principales en 2013 (en %)	Résidences secondaires en 2013 (en %)	Logements vacants en 2013 (en %)
Communauté de Communes du Sud-Artois	14 303	237	1 222
Pas-de-Calais	601 301	44 061	46 954

Tableau 16 : Evolution des résidences principales, secondaires et des logements vacants entre 2008 et 2013

Communes	Evolution des résidences principales entre 2008 et 2013 (en %)	Evolution des résidences secondaires entre 2008 et 2013 (en %)	Evolution des logements vacants entre 2008 et 2013 (en %)
Communauté de Communes du Sud-Artois	5,1	-27,6	20,4
Pas-de-Calais	3,4	-0,9	35,4

Figure 29 : Evolution de la composition du parc de logements



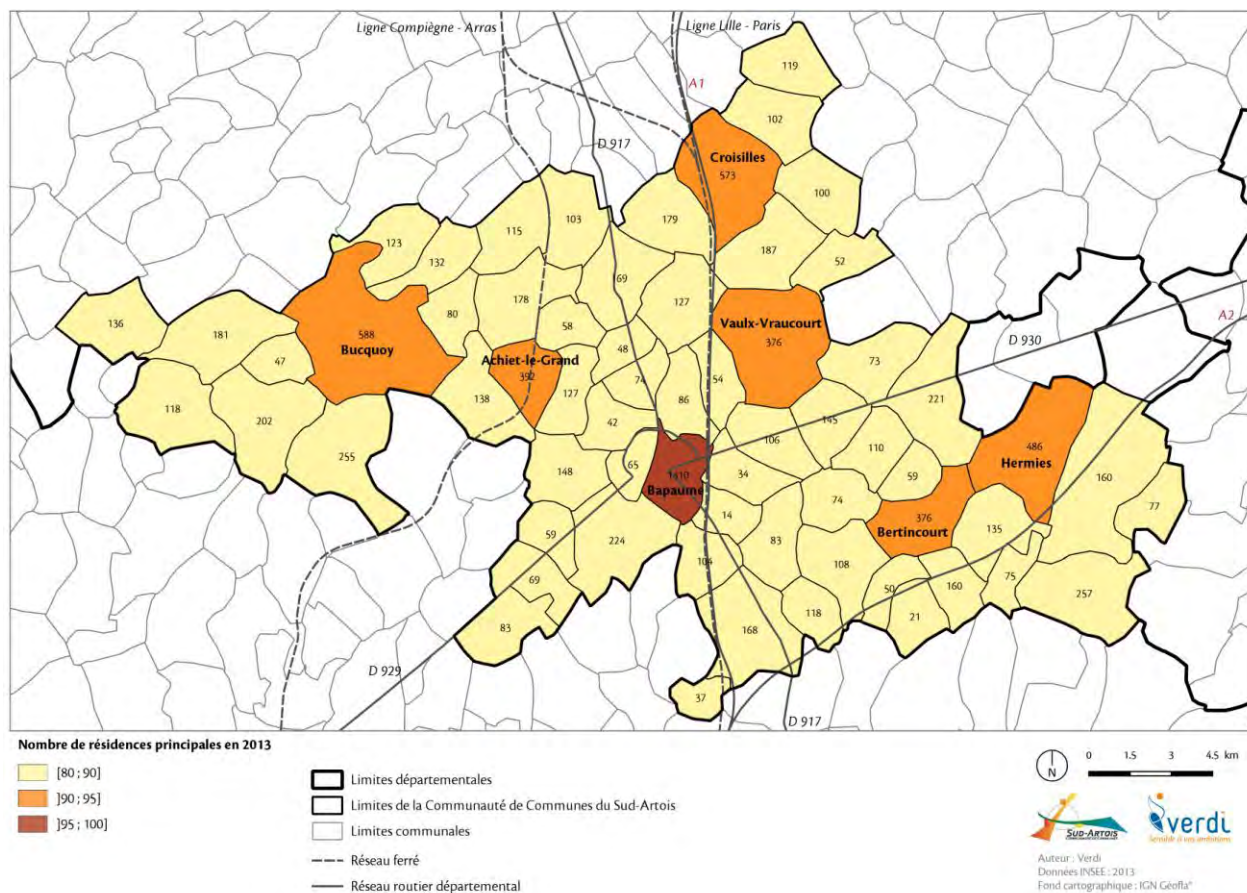
Les logements sur l'intercommunalité correspondent **très majoritairement à des résidences principales** (91% en 2013). Il existe 1% de résidence secondaire. Quant aux logements vacants, ils représentent 8% du parc en 2013.

Sur la Communauté de Communes Sud-Artois, **l'accroissement de la part de résidences principales** (+5,1%) **se fait au détriment de celle des résidences secondaires** (-27,6%). En revanche, le nombre de logements vacants a tendance à augmenter sur le territoire (+20,4%).

Sur le territoire départemental, l'évolution est similaire mais la baisse des résidences secondaires est nettement moins importante (-0,9% de résidences secondaires entre 2008 et 2013). A l'inverse, l'évolution du nombre de logements vacants est plus marquée sur le département : (+35,4% contre +20,4% sur le territoire de la CCSA).

- Répartition et évolution des résidences principales

Figure 30 : Nombre des résidences principales en 2013

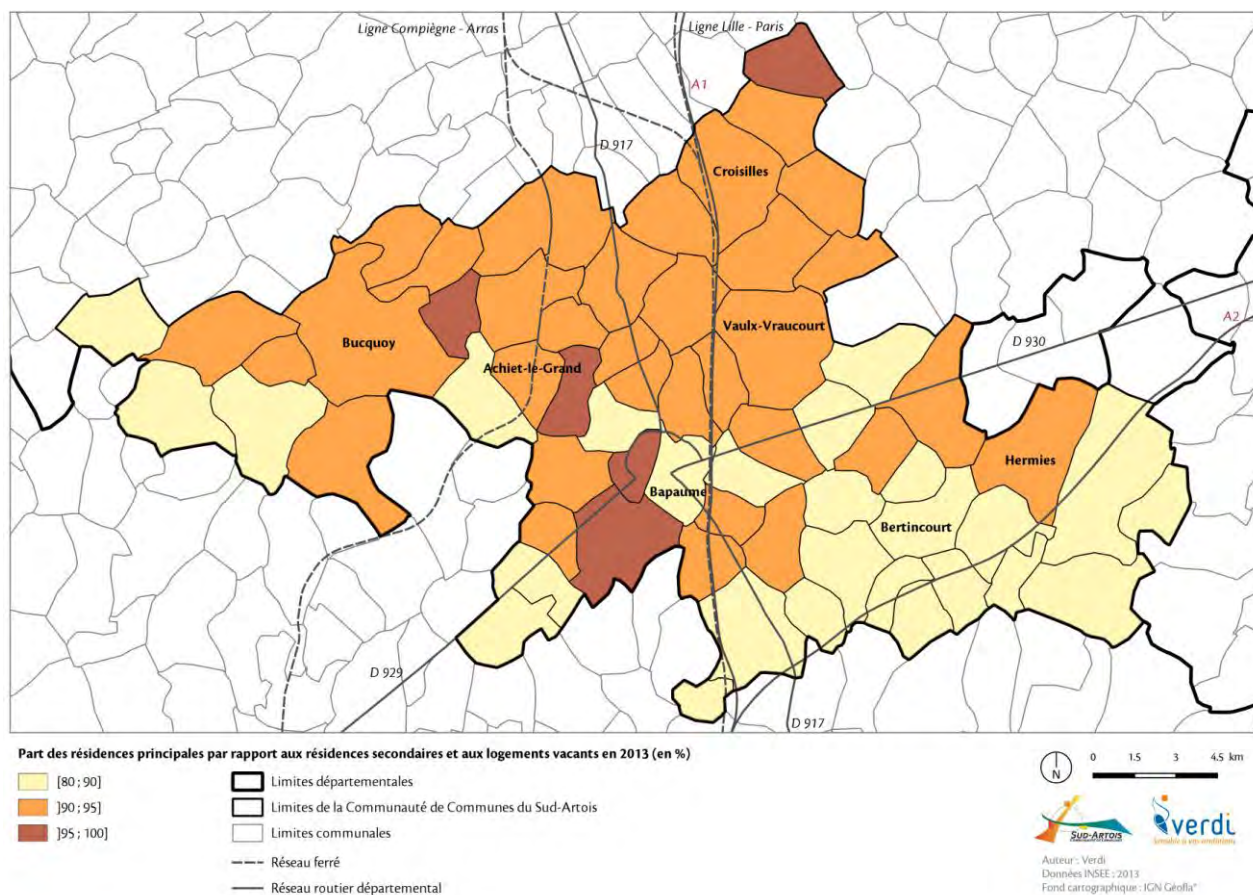


Selon l'INSEE, une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.

Logiquement, **les communes qui ont le plus de logements sont celles qui concentrent le plus de résidences principales** : Bapaume, Croisilles, Bucquoy, Achiet-le-Grand, Hermies, Bertincourt et Vaulx-Vraucourt.

Il est donc intéressant d'analyser la part des résidences principales par commune en fonction du parc total de logements, ce que révèle la carte suivante.

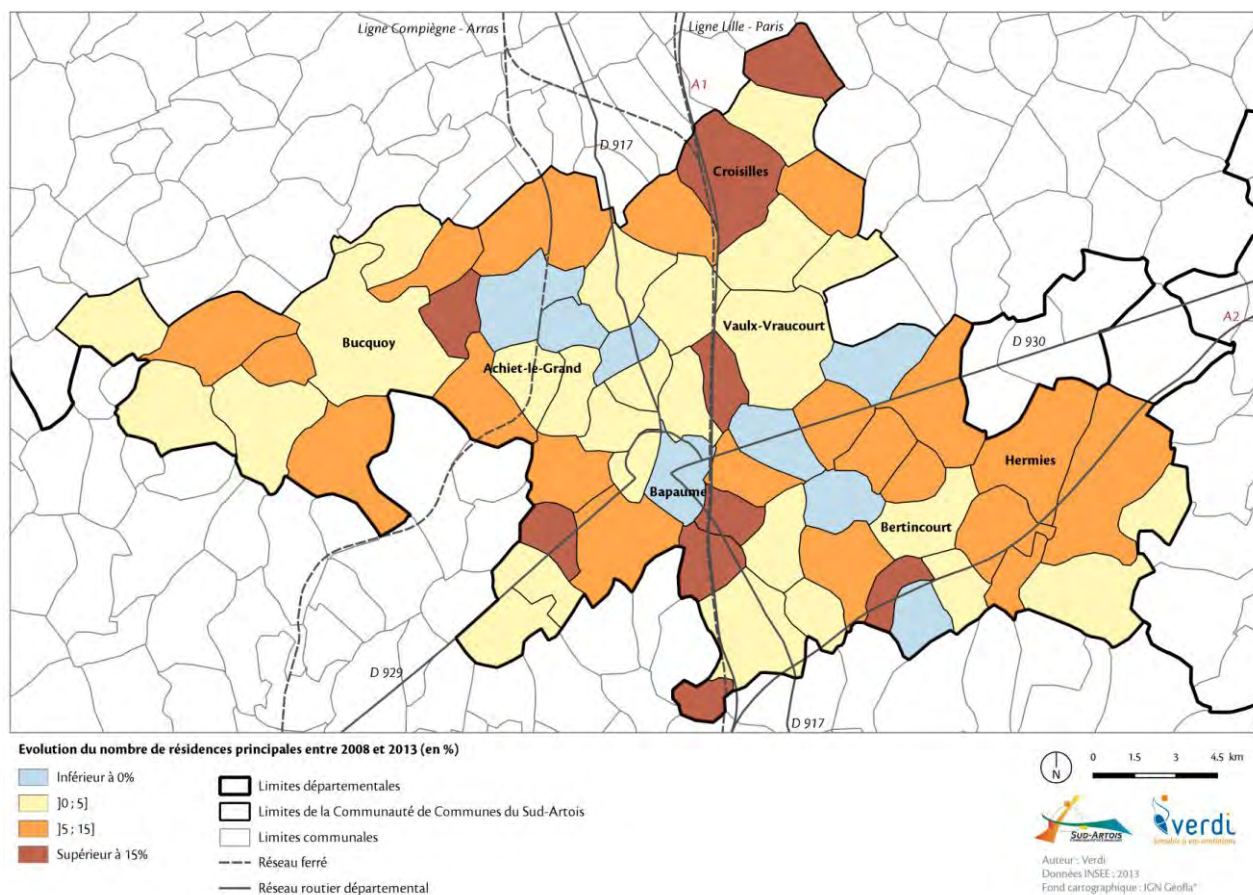
Figure 31 : Part des résidences principales en 2013



La part des résidences principales par rapport au parc total de logements est très forte sur toutes les communes de l'intercommunalité, puisqu'elle est à minima de 80,8% (pour Léchelle). Elle est même considérable sur les communes suivantes :

- Chérisy : 98,3%
- Bihucourt : 96,2%
- Ligny-Thillois : 95,7%
- Avesnes-les-Bapaume : 95,6%
- Ablainzevelle : 95,2%

Figure 32 : Evolution du nombre de résidences principales entre 2008 et 2013



En 2013, l'intercommunalité comptait 9 630 résidences principales soit 91 % du parc de logement total. Il est possible de constater une augmentation de la part des résidences principales sur la majorité des communes de l'intercommunalité. Certaines communes apparaissent cependant plus attractives sur le sujet que d'autres. C'est le cas pour les communes de Bus, Beaulencourt et Warlencourt-Eaucourt avec respectivement des augmentations de 34%, 28,4% et 27%.

Tableau 17 : Résidences principales selon le nombre de pièces sur le territoire

Part des résidences principales d'une pièce en 2013 (en %)	0,9
Part des résidences principales de 2 pièces en 2013 (en %)	3,3
Part des résidences principales de 3 pièces en 2013 (en %)	12,2
Part des résidences principales de 4 pièces en 2013 (en %)	25,1
Part des résidences principales de 5 pièces et plus en 2013 (en %)	58,5

A noter qu'en 2013, la majorité des résidences principales était des habitats de type maisons de ville, des maisons pavillonnaires ayant au moins 5 pièces (58% des résidences principales). Ainsi, on constate que l'offre de logements est davantage destinée à des familles. De plus, l'offre de logement en type 1 et 2 se localise principalement sur les communes les plus peuplées (Bapaume, Croisilles, Bucquoy, Vaulx-Vraucourt), et également sur les communes de Beaulencourt et d'Ytres.

Cette quasi-absence de logements de petite taille est en corrélation avec la très faible offre en logements locatifs sur le territoire.

Pourtant, rappelons que certaines communes connaissent un phénomène de vieillissement (Avesnes-les-Bapaume, Bancourt, Martinpuich, Moyenneville, ou Haplincourt). Or, la population âgée représente un besoin important en logement de types 1 et 2. De même, la faible représentation des petits logements ne facilite pas l'installation des jeunes ménages sur le territoire.

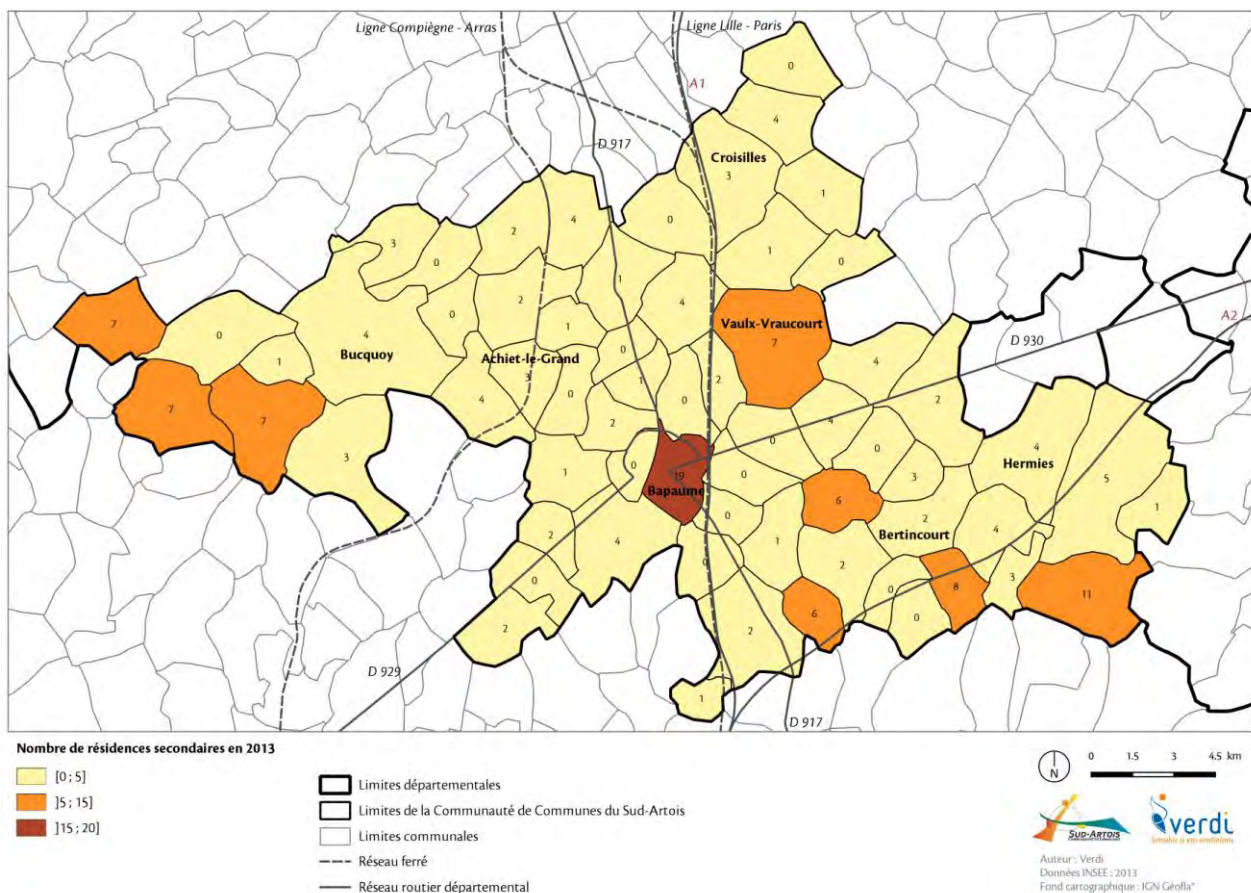
Sur ces communes, **l'enjeu de diversification des typologies est primordial.**

Tableau 18 : Evolution des résidences principales entre 2008 et 2013

Communes	Part des résidences principales en 2008 (en %)	Part des résidences principales en 2013 (en %)	Evolution des résidences principales entre 2008 et 2013 (en %)
ABLAINZEVILLE	90,8	95,2	15,9
ACHIET-LE-GRAND	94,1	92,2	3,2
ACHIET-LE-PETIT	91,5	89,8	6,7
AVESNES-LES-BAPAUME	95,5	95,6	1,6
AYETTE	98,4	94,3	9,0
BANCOURT	88,8	87,0	5,7
BAPAUME	91,1	88,6	-3,8
BARASTRE	87,3	90,0	12,5
BEAULENCOURT	93,1	91,2	28,4
BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	84,6	91,3	12,1
BEHAGNIES	95,9	94,1	-2,8
BERTINCOURT	91,2	89,7	2,5
BEUGNATRE	91,0	90,9	17,2
BEUGNY	89,7	89,8	5,1
BIEFVILLERS-LES-BAPAUME	93,0	87,5	5,0
BIHUCOURT	94,5	96,2	5,0
BUCQUOY	90,9	94,6	1,5
BULLECOURT	91,7	92,4	9,9
BUS	81,6	88,7	34,0
CHERISY	96,1	98,3	19,0
COURCELLES-LE-COMTE	92,2	90,5	0,0
CROISILLES	94,5	93,7	21,4
DOUCHY-LES-AYETTE	92,8	91,6	2,0
ECOUST-SAINT-MEIN	94,0	94,9	4,8
ERVILLERS	95,5	93,2	3,3
FAVREUIL	93,3	93,5	2,4
FONCQUEVILLERS	93,8	91,7	5,6
FONTAINE-LES-CROISILLES	94,3	93,8	0,9
FREMICOURT	95,7	93,0	-3,8
GOMIECOURT	93,6	93,5	-2,2
GOMMECOURT	95,0	92,7	5,5
GREVILLERS	97,1	94,9	8,8
HAMELINCOURT	89,8	92,6	6,0
HAPLINCOURT	91,5	85,8	-1,9
HAVRINCOURT	82,6	86,7	12,0
HEBUTERNE	90,1	89,6	0,2
HERMIES	92,4	92,4	6,3
LEBUCQUIERE	92,0	94,0	13,0
LECHELLE	87,1	80,8	-0,2
LIGNY-THILLOY	91,5	95,7	9,3
MARTINPUICH	87,2	83,7	1,3
METZ-EN-COUTURE	87,8	85,9	3,1
MORCHIES	84,7	83,2	-4,8
MORVAL	84,5	87,7	19,3
MORY	94,0	92,6	1,9
MOYENNEVILLE	95,0	93,0	5,5
NEUVILLE-BOURJONVAL	86,3	88,2	7,8
NOREUIL	96,8	95,0	1,5
PUISIEUX	92,6	93,7	12,0
RIENCOURT-LES-BAPAUME	80,0	93,3	16,7
ROCQUIGNY	88,7	87,4	0,7
RUYAULCOURT	85,6	86,3	12,9
SAILLY-AU-BOIS	87,2	84,6	3,9
SAINT-LEGER	95,0	94,1	14,0
SAPIGNIES	90,0	91,3	2,4
LE SARS	90,5	88,7	1,4
SOUASTRE	85,7	88,3	3,8
LE TRANSLOY	87,4	85,3	5,0
TRESCAULT	87,3	85,5	0,8
VAULX-VRAUCOURT	94,6	91,9	4,6
VELU	80,3	84,3	11,3
VILLERS-AU-FLOS	88,9	90,5	4,3
WARLENCOURT-EAUCOURT	90,2	93,6	27,0
YTRES	83,7	86,5	3,9
Communauté de Communes du Sud-Artois	91,2	90,9	5,1

- Répartition et évolution des résidences secondaires

Figure 33 : Nombre des résidences secondaires en 2013

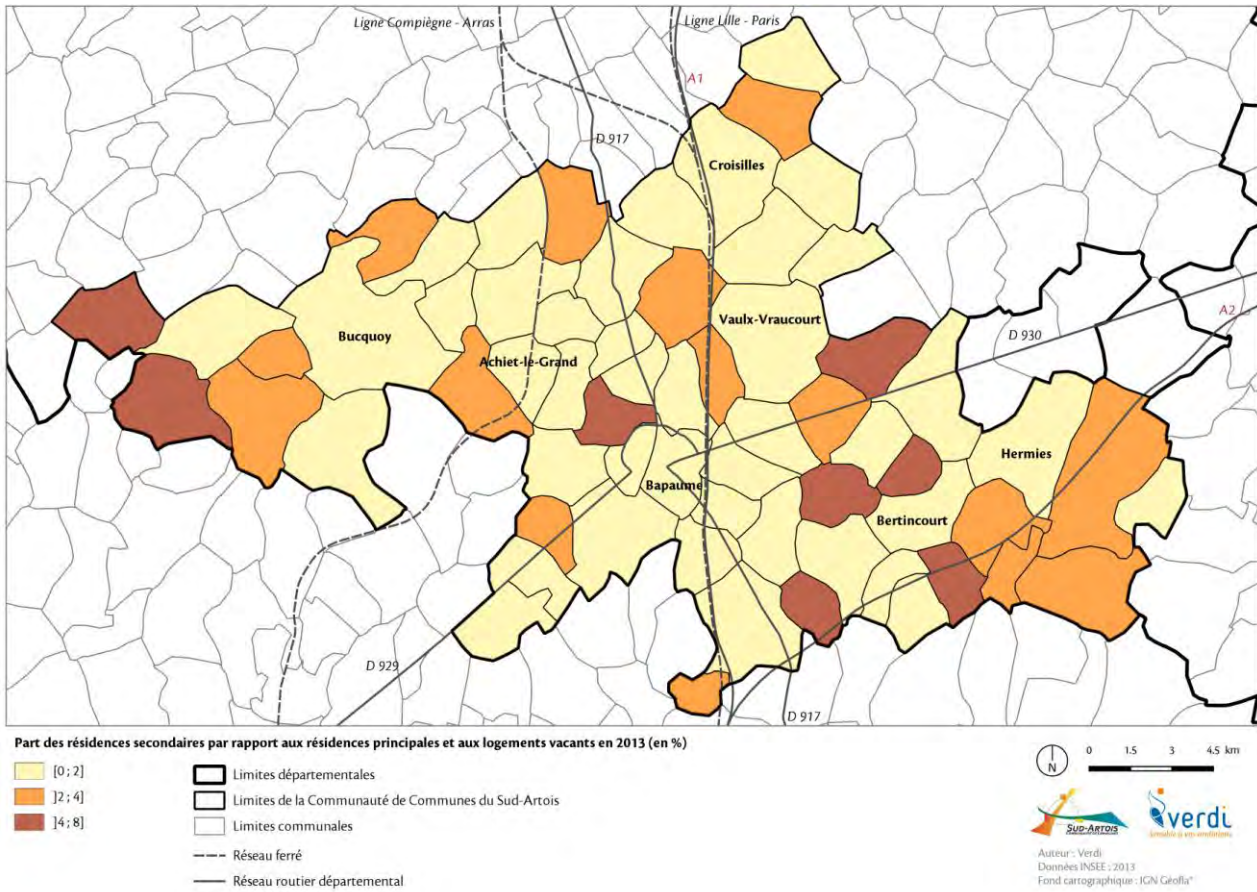


Selon l'INSEE, une résidence secondaire est un logement utilisé pour les weekends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires.

Les résidences secondaires se concentrent principalement sur quelques communes au sud et à l'ouest du territoire, comme Metz-en-Couture, Ytres, Rocquigny, Sully-au-Bois, Hébuterne, Souastre, mais aussi sur les deux communes principales que sont Bapaume et Vaux-Vraucourt.

Il est donc intéressant d'analyser la part des résidences secondaires par commune en fonction du parc total de logements, ce que révèle la carte suivante.

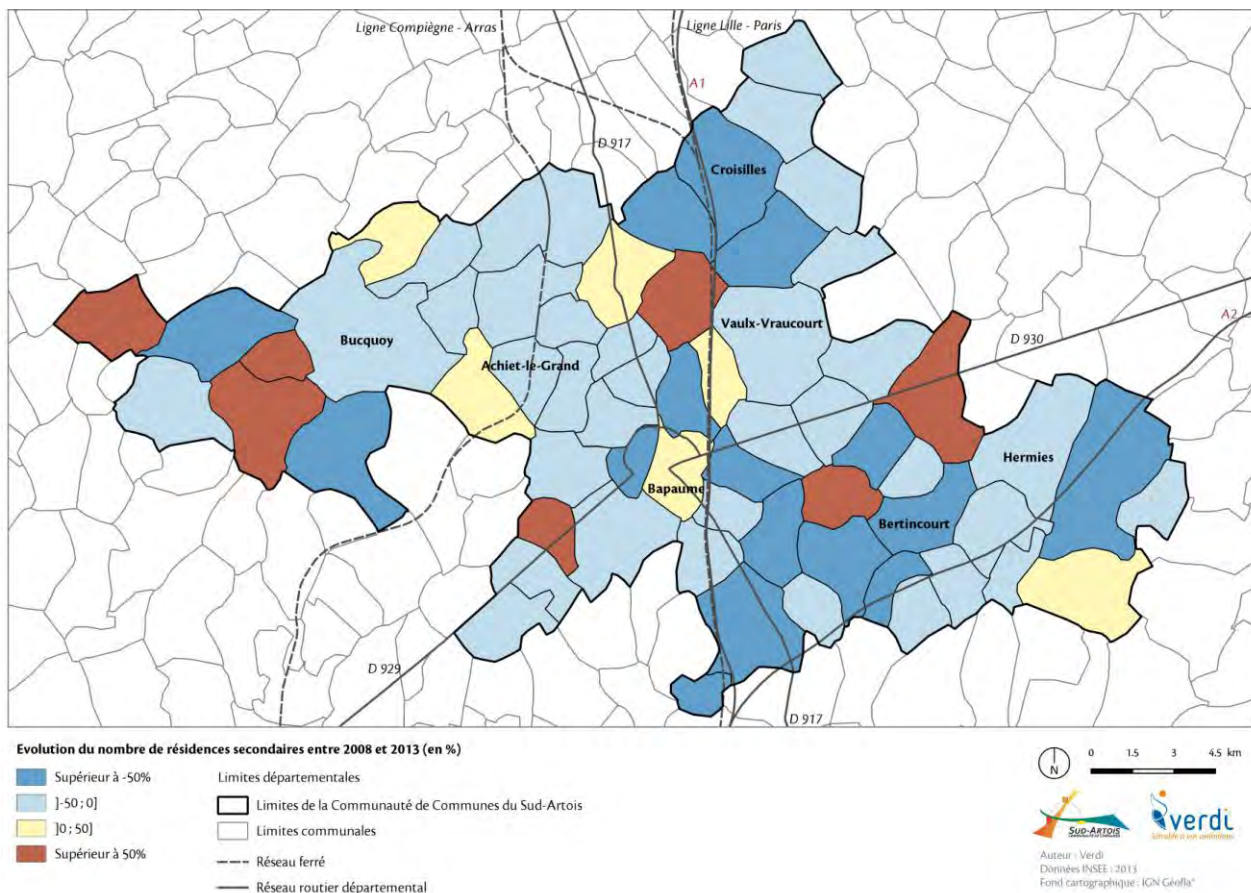
Figure 34 : Part des résidences secondaires en 2013



Les communes de l'intercommunalité ne disposent que de peu de résidences secondaires. Seules les communes d'Haplincourt (7,1%) et Sailly-au-Bois (5,1%) ont un taux de résidences secondaires supérieur à 5%.

D'ailleurs, certaines communes ne disposent pas de résidence secondaire.

Figure 35 : Evolution du nombre de résidences secondaires entre 2008 et 2013



Le parc de résidence secondaire est globalement en diminution entre 2008 et 2013 avec -27,6% soit -64 résidences secondaires.

Cette diminution peut traduire différents « symptômes » :

- Une **perte de l'attractivité touristique** de certaines communes,
- Un **changement de destination de certaines résidences secondaires vers des résidences principales.**

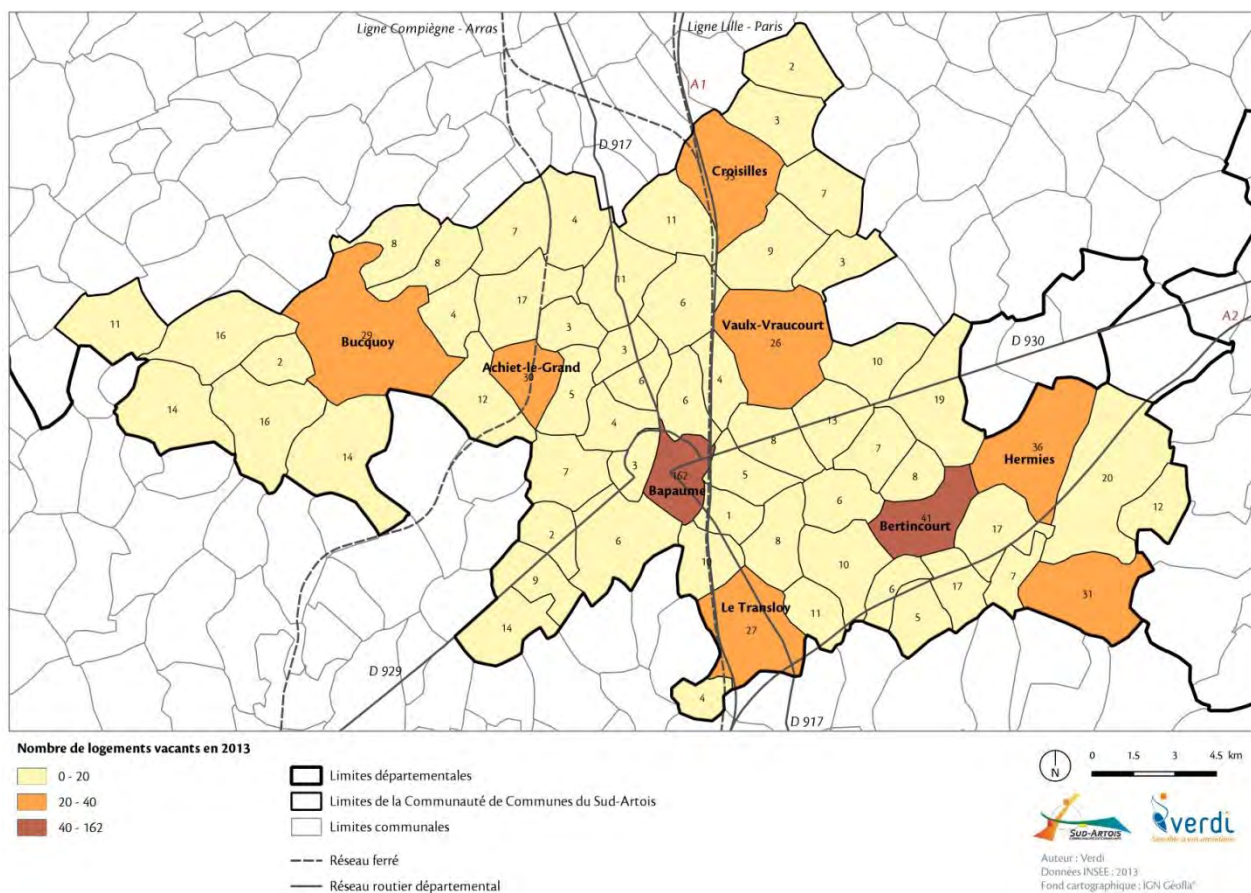
Malgré une diminution globale, certaines communes ont une évolution différente, et notamment Hébuterne (+126,6%), Mory (+101,4%), Warlencourt-Eaucourt (+100,3%), Beaumetz-les-Cambrai (+96,5%) ou Gommecourt (+88,6%).

Tableau 19 : Evolution des résidences secondaires entre 2008 et 2013

Communes	Part des résidences secondaires en 2008 (en %)	Part des résidences secondaires en 2013 (en %)	Evolution des résidences secondaires entre 2008 et 2013 (en %)
ABLAINZEVILLE	0,0	0,0	0,0
ACHIET-LE-GRAND	0,7	0,7	0,0
ACHIET-LE-PETIT	2,0	2,4	33,1
AVESNES-LES-BAPAUME	3,0	0,0	-100,0
AYETTE	0,0	0,0	0,0
BANCOURT	2,8	0,0	-100,0
BAPAUME	1,1	1,2	13,2
BARASTRE	3,6	1,7	-50,0
BEAULENCOURT	0,0	0,0	0,0
BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	0,4	0,8	96,5
BEHAGNIES	0,0	0,0	0,0
BERTINCOURT	2,3	0,5	-77,5
BEUGNATRE	3,0	3,0	17,9
BEUGNY	4,7	2,3	-49,8
BIEFVILLERS-LES-BAPAUME	4,7	4,2	0,0
BIHUCOURT	0,0	0,0	0,0
BUCQUOY	1,2	0,7	-45,8
BULLECOURT	0,0	0,9	0,0
BUS	1,8	0,0	-100,0
CHERISY	0,0	0,0	0,0
COURCELLES-LE-COMTE	1,7	1,1	-35,4
CROISILLES	1,3	0,5	-54,4
DOUCHY-LES-AYETTE	1,6	2,3	47,6
ECOUST-SAINT-MEIN	1,1	0,5	-51,6
ERVILLERS	0,5	0,5	3,8
FAVREUIL	3,3	0,0	-100,0
FONCQUEVILLERS	1,0	0,0	-100,0
FONTAINE-LES-CROISILLES	4,7	3,5	-24,5
FREMICOURT	0,0	0,0	0,0
GOMIECOURT	0,0	1,6	0,0
GOMMECOURT	1,7	2,9	88,6
GREVILLERS	0,7	0,6	0,0
HAMELINCOURT	4,4	3,7	-13,2
HAPLINCOURT	4,9	7,1	51,7
HAVRINCOURT	9,9	2,8	-69,9
HEBUTERNE	1,4	3,2	126,6
HERMIES	1,2	0,8	-34,1
LEBUCQUIERE	2,3	0,0	-100,0
LECHELLE	0,0	0,0	0,0
LIGNY-THILLOY	3,1	1,7	-42,9
MARTINPUICH	4,3	2,0	-49,5
METZ-EN-COUTURE	3,7	3,8	6,7
MORCHIES	7,0	4,9	-31,9
MORVAL	9,3	2,5	-69,5
MORY	1,5	2,9	101,4
MOYENNEVILLE	1,7	1,4	-8,8
NEUVILLE-BOURJONVAL	5,0	3,5	-25,0
NOREUIL	0,0	0,0	0,0
PUISIEUX	3,3	1,1	-62,5
RIENCOURT-LES-BAPAUME	0,0	0,0	0,0
ROCQUIGNY	8,3	4,5	-45,1
RUYAULCOURT	5,0	2,6	-42,1
SAILLY-AU-BOIS	7,2	5,1	-23,4
SAINT-LEGER	1,1	0,0	-100,0
SAPIGNIES	1,4	1,2	-12,2
LE SARS	0,0	0,0	0,0
SOUASTRE	2,7	4,5	68,2
LE TRANSLOY	2,7	1,0	-60,0
TRESCAULT	1,2	1,1	0,0
VAULX-VRAUCOURT	2,4	1,7	-24,5
VELU	4,5	4,3	0,0
VILLERS-AU-FLOS	4,2	1,0	-76,5
WARLENCOURT-EAUCOURT	2,0	3,2	100,3
YTRES	5,4	4,3	-20,0
Communauté de Communes du Sud-Artois	2,2	1,5	-27,6

- Répartition et évolution de la vacance

Figure 36 : Nombre des logements vacants en 2013



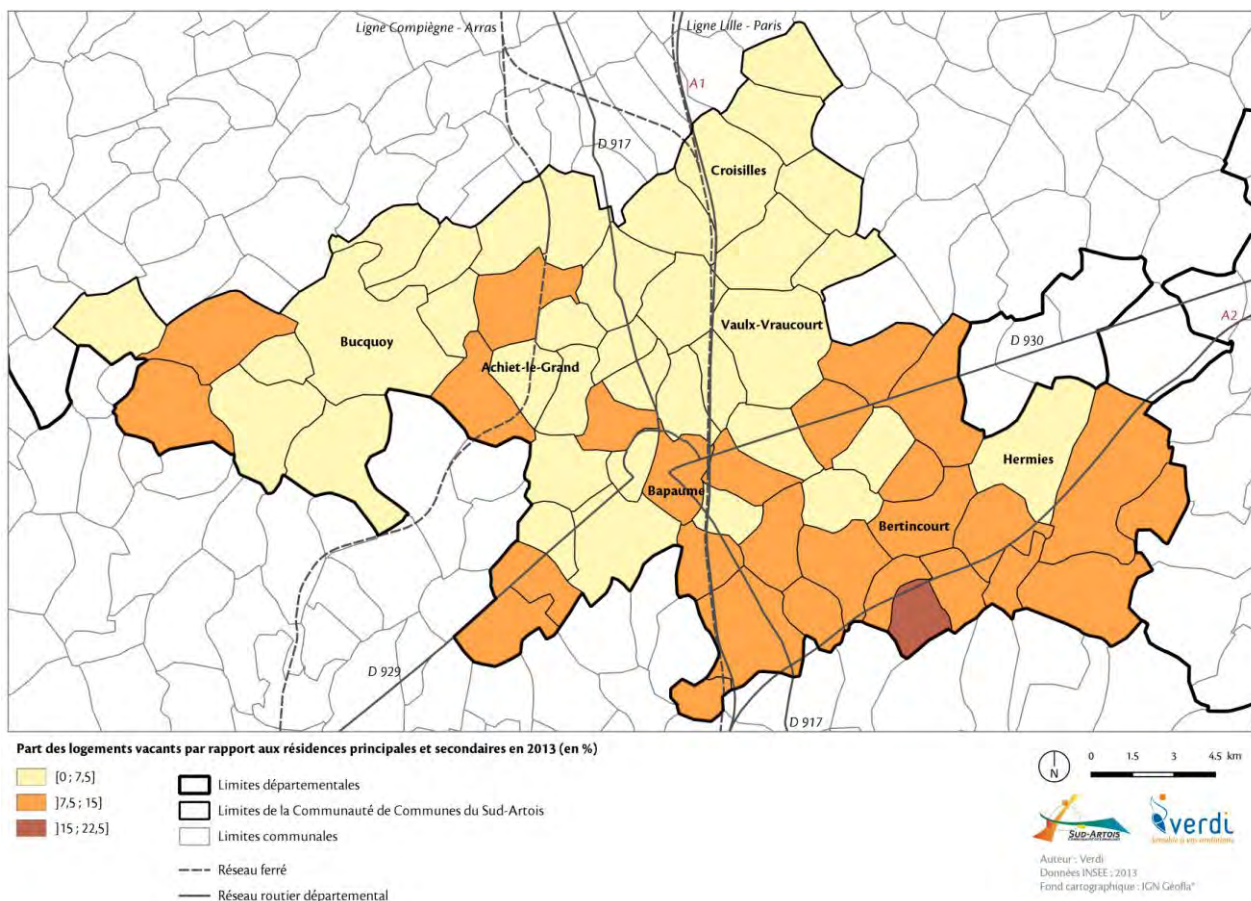
Selon l'INSEE, un logement vacant correspond à un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location,
- déjà attribué à un acheteur ou à un locataire et en attente d'occupation,
- en attente de règlement de succession,
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés,
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple : un logement très vétuste).

Logiquement, **les communes qui ont le plus de logements sont celles qui concentrent le plus de logements vacants** : Bapaume, Croisilles, Bucquoy, Achiet-le-Grand, Hermies, Bertincourt et Vaulx-Vraucourt.

Il est donc intéressant d'analyser la part des logements vacants par commune en fonction du parc total de logements, ce que révèle la carte suivante.

Figure 37 : Part des logements vacants en 2013



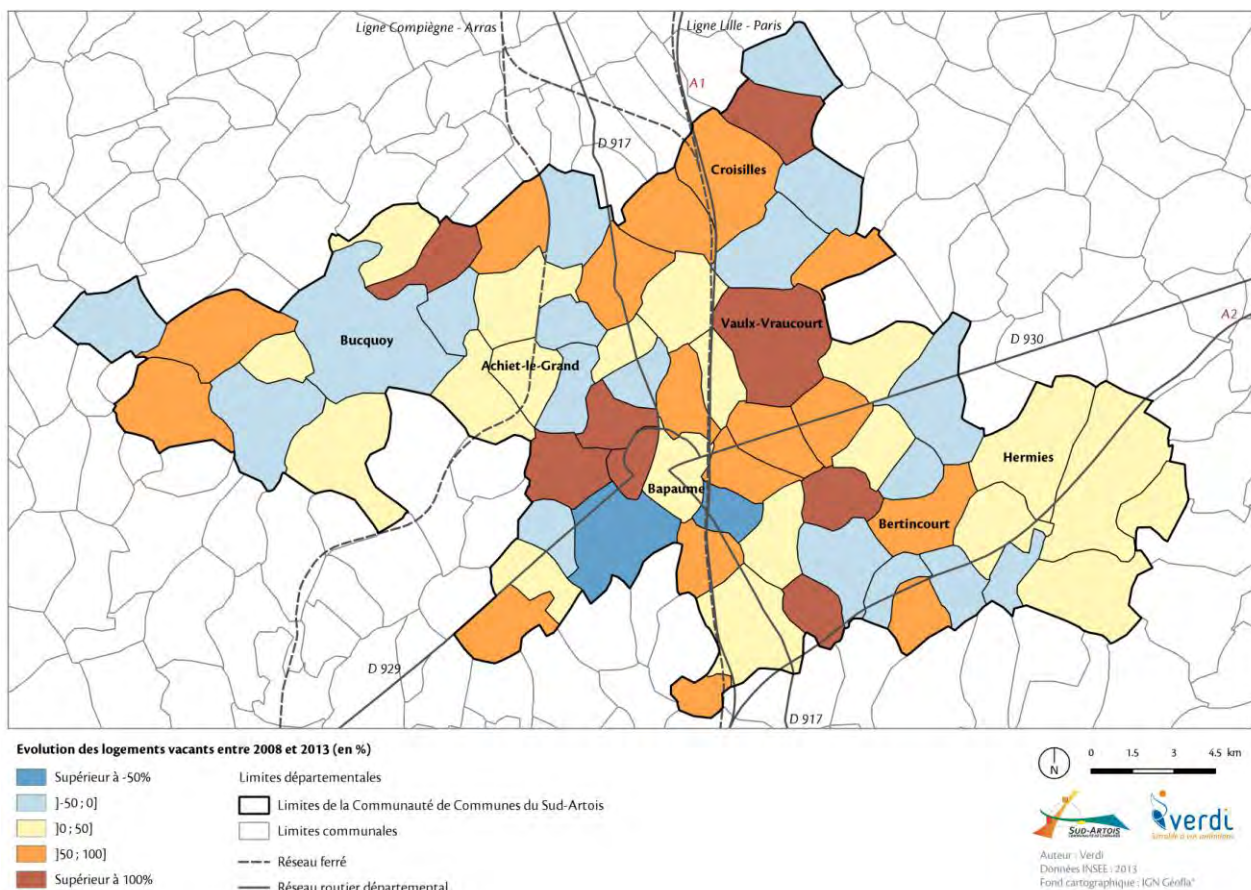
Le taux de vacance est la part des logements vacants dans l'ensemble des logements. C'est un indicateur de tension sur le marché du logement. Il permet d'évaluer l'ajustement de l'offre de logements d'une zone à la demande.

On considère qu'un taux de logements vacants aux alentours des 5-6 % permet une bonne rotation de la population dans le parc de logement.

Plusieurs communes disposent d'un parc de logements vacants importants par rapport à cette moyenne de 5-6%, c'est notamment le cas de Léchelle (où les logements vacants représentent 19,2%), de Martinpuich (14,3%), de Le Transloy (13,7%), de Trescault (13,4%) et de Bancourt (13%). Ces communes sont surtout localisées dans la partie est de la CCSA.

A l'inverse, pour certaines communes, le faible parc de logements vacants ne permet pas d'assurer une bonne rotation de la population dans le parc de logements : Chérisy, Ligny-Thillois, Fontaine-les-Croisilles, Warlencourt-Eaucourt, Hamelincourt et Bihucourt ont un taux de logements vacants inférieurs aux 4%.

Figure 38 : Evolution du nombre de logements vacants entre 2008 et 2013



On assiste sur le territoire à une **augmentation importante de la vacance** (+ 20,4 % de logements vacants entre 2008 et 2013 soit +141 logements) principalement sur les communes d'Ayette, de Biefvillers-les-Bapaume, d'Avesnes-les-Bapaume, de Fontaine-les-Croisilles et de Rocquigny.

A noter que la vacance sur certaines communes diminue entre 2008 et 2013, et cela de façon parfois importante (ex : Riencourt-les-Bapaume ou Ligny-Thillois avec respectivement -66,7% et -50 %).

Ainsi, en considérant qu'un taux de vacance de 6 % est nécessaire pour assurer une bonne rotation de la population au sein du parc, **le marché du logement sur le territoire de l'intercommunalité semble permettre cette rotation (taux de vacance de 7,6 %).**

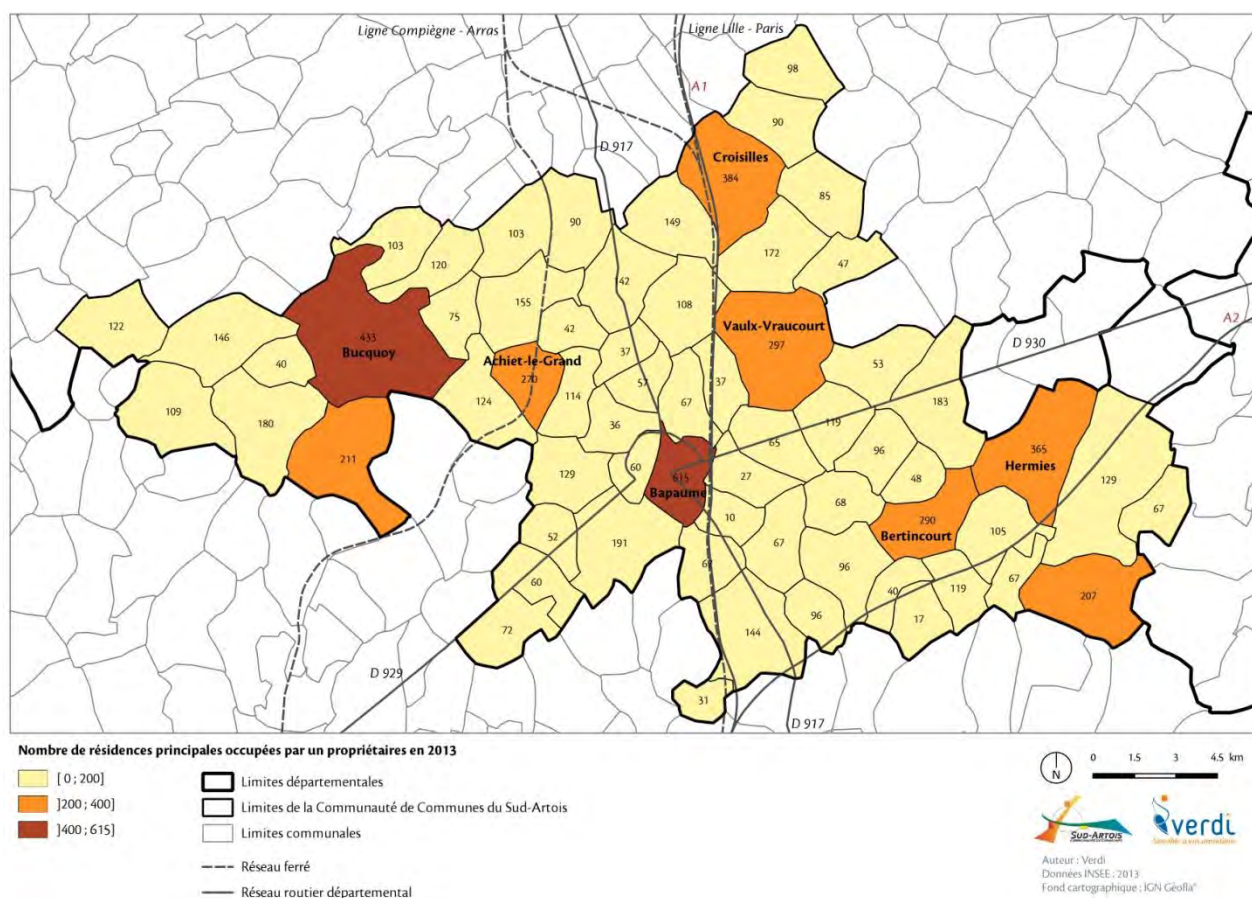
Tableau 20 : Evolution des logements vacants entre 2008 et 2013

Communes	Part des logements vacants en 2008 (en %)	Part des logements vacants en 2013 (en %)	Evolution des logements vacants entre 2008 et 2013
ABLAINZEVILLE	9,2	4,8	-42,9
ACHIET-LE-GRAND	5,2	7,1	42,9
ACHIET-LE-PETIT	6,6	7,8	29,8
AVESNES-LES-BAPAUME	1,5	4,4	200,0
AYETTE	1,6	5,7	303,1
BANCOURT	8,4	13,0	66,7
BAPAUME	7,9	10,2	27,7
BARASTRE	9,1	8,3	0,0
BEAUENCOURT	6,9	8,8	66,7
BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	15,0	7,9	-45,1
BEHAGNIES	4,1	5,9	44,5
BERTINCOURT	6,6	9,8	55,6
BEUGNATRE	6,0	6,1	17,9
BEUGNY	5,5	7,9	50,5
BIEFVILLERS-LES-BAPAUME	2,3	8,3	300,0
BIHUCOURT	5,5	3,8	-28,6
BUCQUOY	7,9	4,7	-41,4
BULLECOURT	8,3	6,6	-12,7
BUS	16,5	11,3	-16,1
CHERISY	3,9	1,7	-48,9
COURCELLES-LE-COMTE	6,1	8,4	40,9
CROISILLES	4,2	5,8	68,2
DOUCHY-LES-AYETTE	5,6	6,1	12,5
ECOUST-SAINT-MEIN	4,9	4,6	-3,1
ERVILLERS	4,0	6,3	68,7
FAVREUIL	3,3	6,5	100,0
FONCQUEVILLERS	5,2	8,3	70,6
FONTAINE-LES-CROISILLES	0,9	2,6	183,0
FREMICOURT	4,3	7,0	61,3
GOMIECOURT	6,4	4,9	-25,0
GOMMECOURT	3,3	4,4	41,4
GREVILLERS	2,1	4,5	133,3
HAMELINCOURT	5,8	3,7	-34,9
HAPLINCOURT	3,7	7,1	102,2
HAVRINCOURT	7,5	10,6	49,4
HEBUTERNE	8,5	7,3	-13,7
HERMIES	6,4	6,9	14,7
LEBUCQUIERE	5,7	6,0	16,7
LECHELLE	12,9	19,2	60,0
LIGNY-THILLOY	5,4	2,6	-50,0
MARTINPUICH	8,5	14,3	76,8
METZ-EN-COUTURE	8,5	10,4	29,1
MORCHIES	8,2	11,9	40,1
MORVAL	6,2	9,9	82,8
MORY	4,5	4,4	0,7
MOYENNEVILLE	3,3	5,6	82,4
NEUVILLE-BOURJONVAL	8,7	8,3	0,0
NOREUIL	3,2	5,0	62,9
PUISIEUX	4,1	5,2	39,9
RIENCOURT-LES-BAPAUME	20,0	6,7	-66,7
ROCQUIGNY	3,0	8,2	177,0
RUYAULCOURT	9,4	11,1	32,4
SAILLY-AU-BOIS	5,6	10,3	97,0
SAINT-LEGER	3,9	5,9	72,5
SAPIGNIES	8,6	7,5	-12,2
LE SARS	9,5	11,3	23,2
SOUASTRE	11,6	7,1	-37,8
LE TRANSLOY	9,8	13,7	50,0
TRESCAULT	11,5	13,4	20,0
VAULX-VRAUCOURT	3,0	6,4	129,6
VELU	15,2	11,4	-20,0
VILLERS-AU-FLOS	6,9	8,6	26,7
WARLENCOURT-EAUCOURT	7,8	3,2	-49,9
YTRES	10,9	9,2	-15,0
Communauté de Communes du Sud-Artois	6,63	7,6	20,4

5. Statut d'occupation des logements

- Répartition et évolution des propriétaires entre 2008 et 2013

Figure 39 : Nombre de propriétaires en 2013

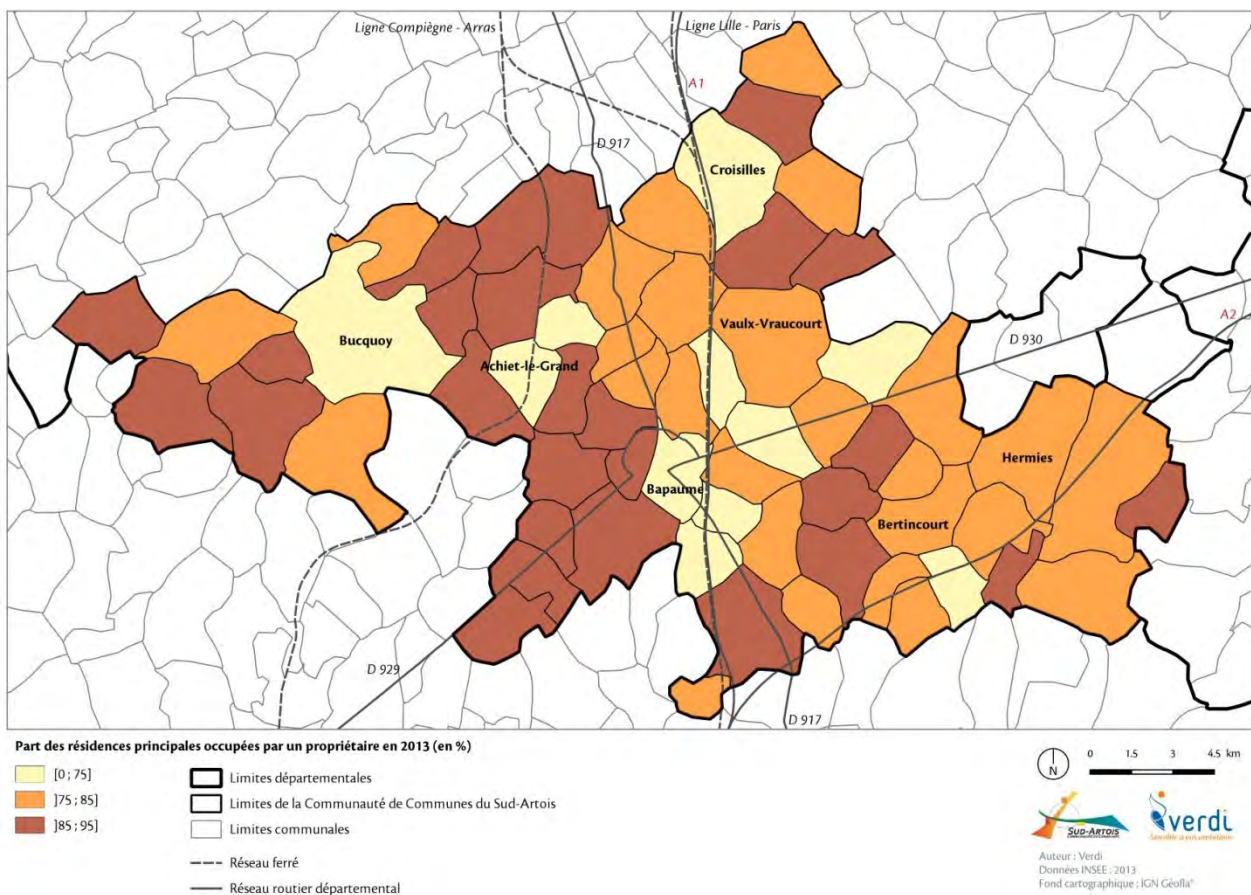


Selon l'INSEE, le statut de propriétaire s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété.

Logiquement, **les communes qui ont le plus d'habitants sont celles qui concentrent le plus de propriétaires** : Bapaume, Bucquoy, Croisilles, Achiet-le-Grand, Hermies, Bertincourt et Vaulx-Vraucourt.

Il est donc intéressant d'analyser la part des résidences principales occupées par des propriétaires par commune en fonction du nombre total de résidences principales, ce que révèle la carte suivante.

Figure 40 : Part des propriétaires en 2013



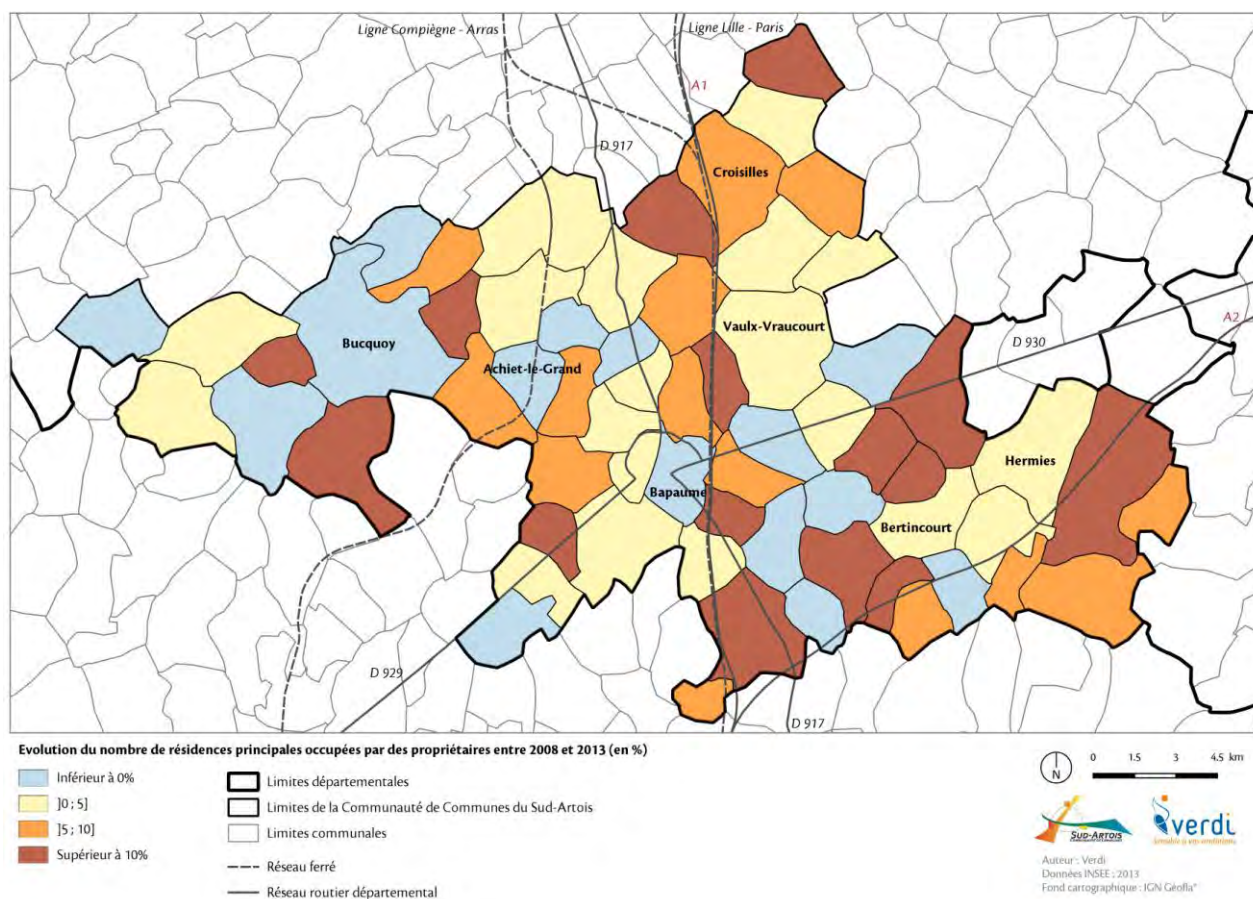
L’intercommunalité accueille majoritairement des propriétaires: ceux-ci représentent 74,6% des résidences principales en 2013. C’est une caractéristique du monde rural. Cette caractéristique ne se retrouve pas aux échelons départementaux et régionaux.

En ce qui concerne la répartition des propriétaires en 2013, on constate que cette part est plus importante sur les communes situées au sud et à l’est de la CCSA. C’est dans les communes du centre du territoire autour de Bapaume que l’on retrouve les parts les moins importantes de propriétaires (Bapaume, Frémicourt, Beaulencourt).

Les plus petites communes (comme Ablainzevelle, Sailly-au-Bois, Ecoust-Saint-Mein, Alette, Noreuil) **paraissent donc plus attractives pour l’accession à la propriété** en raison notamment d’un cadre de vie de qualité et de la richesse des revenus par rapport au coût moins élevé du foncier et de l’habitat.

Toutefois, cette spécialisation des logements dans les espaces plus ruraux **pose la question de l’accès des jeunes générations à un logement**, dans la mesure où la faible part du locatif ou du petit logement ne favorise pas un renouvellement régulier de la population et soumet les communes concernées au risque d’une perte d’habitants et d’un vieillissement plus important à prévoir, au moment de l’arrivée à l’âge adulte des enfants.

Figure 41 : Evolution du nombre de propriétaires entre 2008 et 2013



Globalement, l'évolution des propriétaires entre 2008 et 2013 est de + 3,9 % soit une augmentation de 301 propriétaires, principalement répartie sur la partie est du territoire.

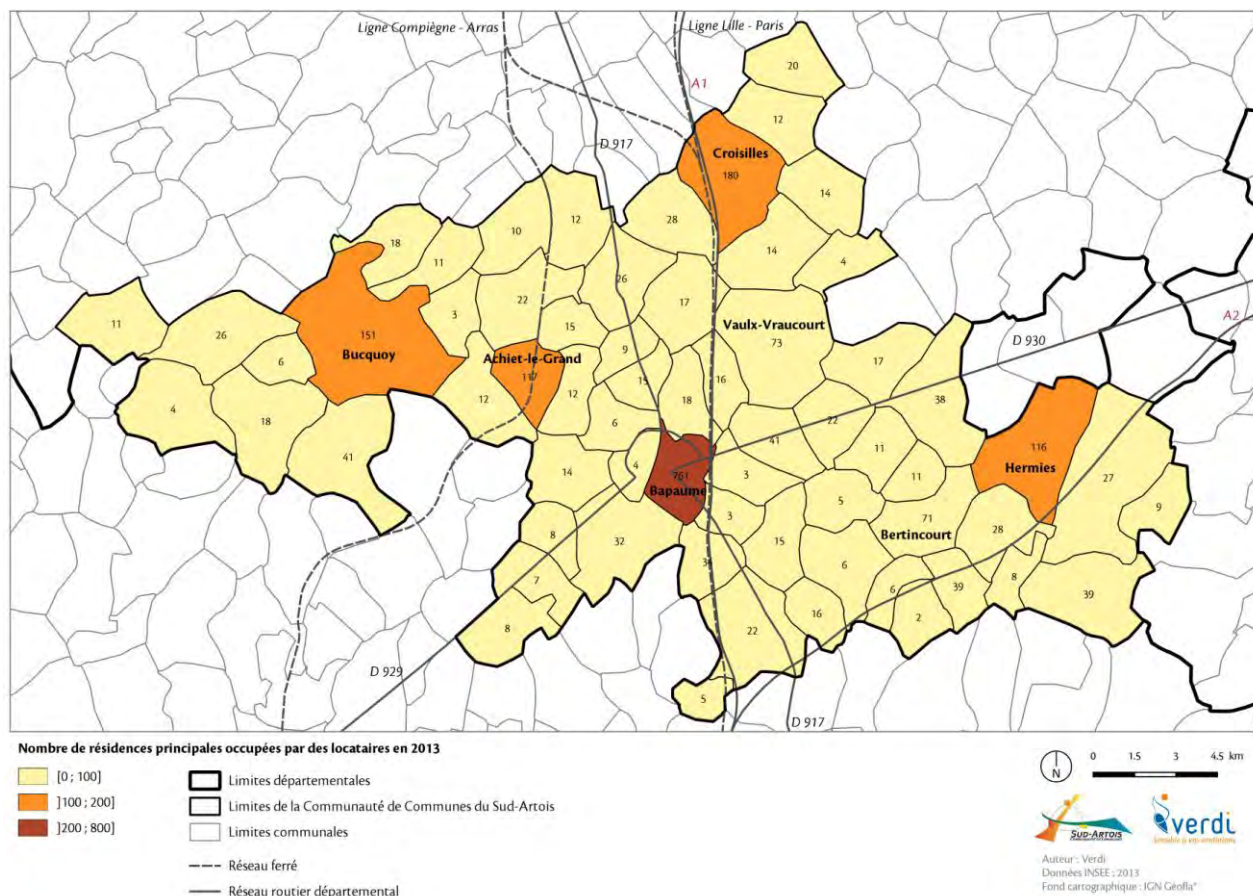
A noter que seules 15 communes ont connu une diminution des propriétaires sur cette même période.

Tableau 21 : Evolution du nombre de propriétaires entre 2008 et 2013

Communes	Résidences principales occupées par des propriétaires en 2008	Résidences principales occupées par des propriétaires en 2013	Evolution des résidences principales occupées par des propriétaires entre 2008 et 2013
Ablainzevelle	62	75	13
Achiet-le-Grand	272	270	-2
Achiet-le-Petit	118	124	6
Avesnes-lès-Bapaume	58	60	2
Ayette	112	120	8
Bancourt	25	27	2
Bapaume	616	615	0
Barastre	86	96	10
Beaulencourt	65	67	2
Beaumontz-lès-Cambrai	164	183	19
Béhagnies	41	37	-4
Bertincourt	283	290	8
Beugnâtre	33	37	5
Beugny	114	119	5
Bieuvillers-lès-Bapaume	35	36	1
Bihucourt	108	114	6
Bucquoy	437	433	-4
Bullecourt	80	85	5
Bus	28	40	11
Chérisy	85	98	13
Courcelles-le-Comte	149	155	7
Croisilles	355	384	29
Douchy-lès-Ayette	109	103	-5
Écoust-Saint-Mein	169	172	3
Ervillers	140	142	1
Favreuil	62	67	5
Fonquevillers	141	146	5
Fontaine-lès-Croisilles	88	90	2
Frémicourt	65	65	0
Gomiécourt	43	42	-1
Gommecourt	35	40	5
Grévillers	122	129	7
Hamelincourt	89	90	1
Haplincourt	70	68	-2
Havrincourt	112	129	16
Hébuterne	183	180	-3
Hermies	359	365	6
Le Sars	86	96	11
Le Transloy	16	17	1
Lebucquière	185	191	6
Léchelle	76	72	-4
Ligny-Thilloy	195	207	11
Martinpuich	59	53	-6
Metz-en-Couture	28	31	2
Morchies	101	108	6
Morval	102	103	2
Mory	61	67	5
Moyenneville	46	47	1
Neuville-Bourjonval	183	211	28
Noreuil	9	10	1
Puisieux	102	96	-5
Riencourt-lès-Bapaume	101	105	4
Rocquigny	107	109	2
Ruyaulcourt	133	149	17
Sailly-au-Bois	56	57	1
Saint-Léger	59	60	0
Sapignies	123	122	-1
Souastre	129	144	15
Trescault	64	67	4
Vaulx-Vraucourt	294	297	3
Vélu	43	48	5
Villers-au-Flos	67	67	0
Warlencourt-Eaucourt	39	52	12
Ytres	120	119	-1
Communauté de Communes du Sud-Artois	7696	7997	301

- Répartition et évolution des locataires entre 2008 et 2013

Figure 42 : Nombre de locataires en 2013

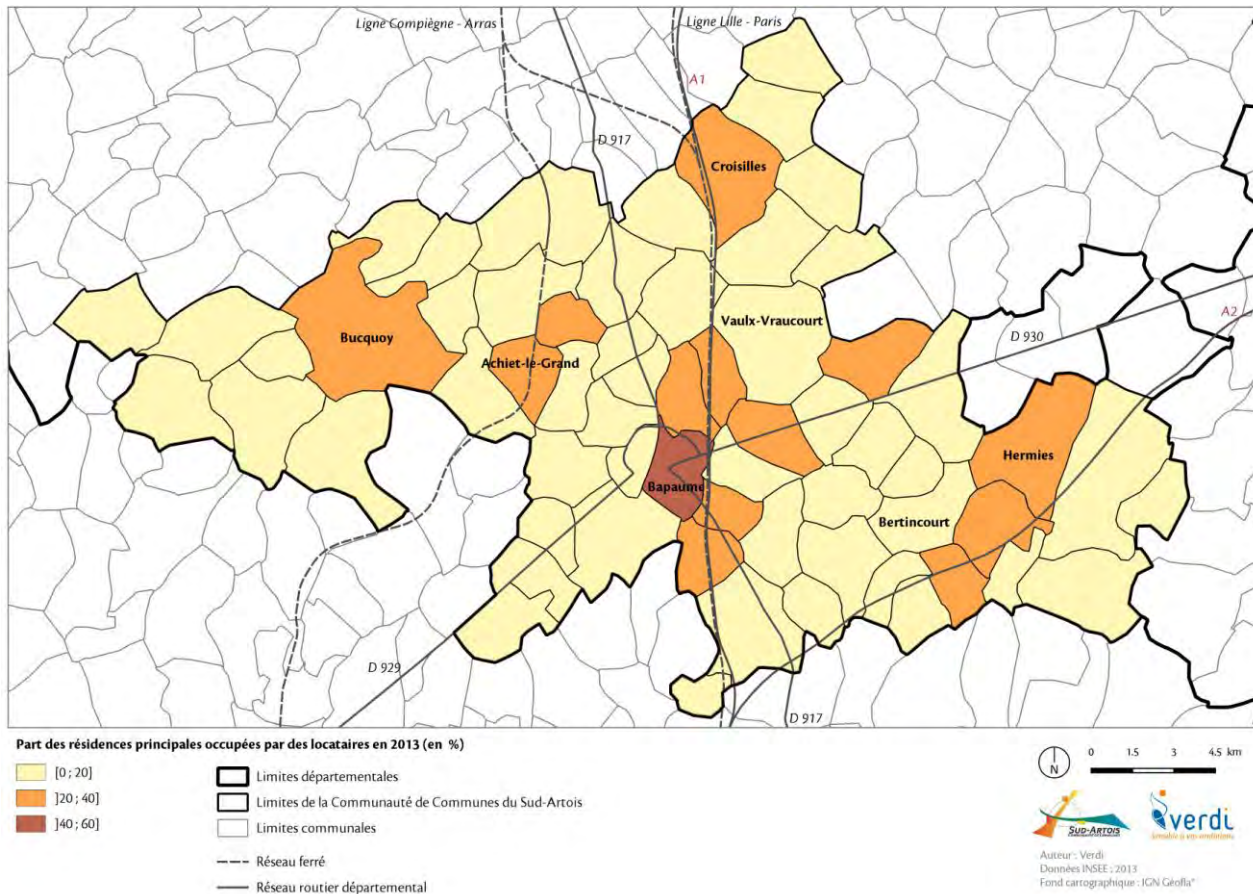


Selon l'INSEE, le statut de locataires s'applique aux ménages acquittant un loyer quelque soit le type de logement qu'ils occupent.

Logiquement, **les communes qui ont le plus d'habitants sont celles qui concentrent le plus de locataires** : Bapaume, Bucquoy, Croisilles, Achiet-le-Grand, Hermies.

Il est donc intéressant d'analyser la part des résidences principales occupées par des locataires par commune en fonction du nombre total de résidences principales, ce que révèle la carte suivante.

Figure 43 : Part des locataires en 2013



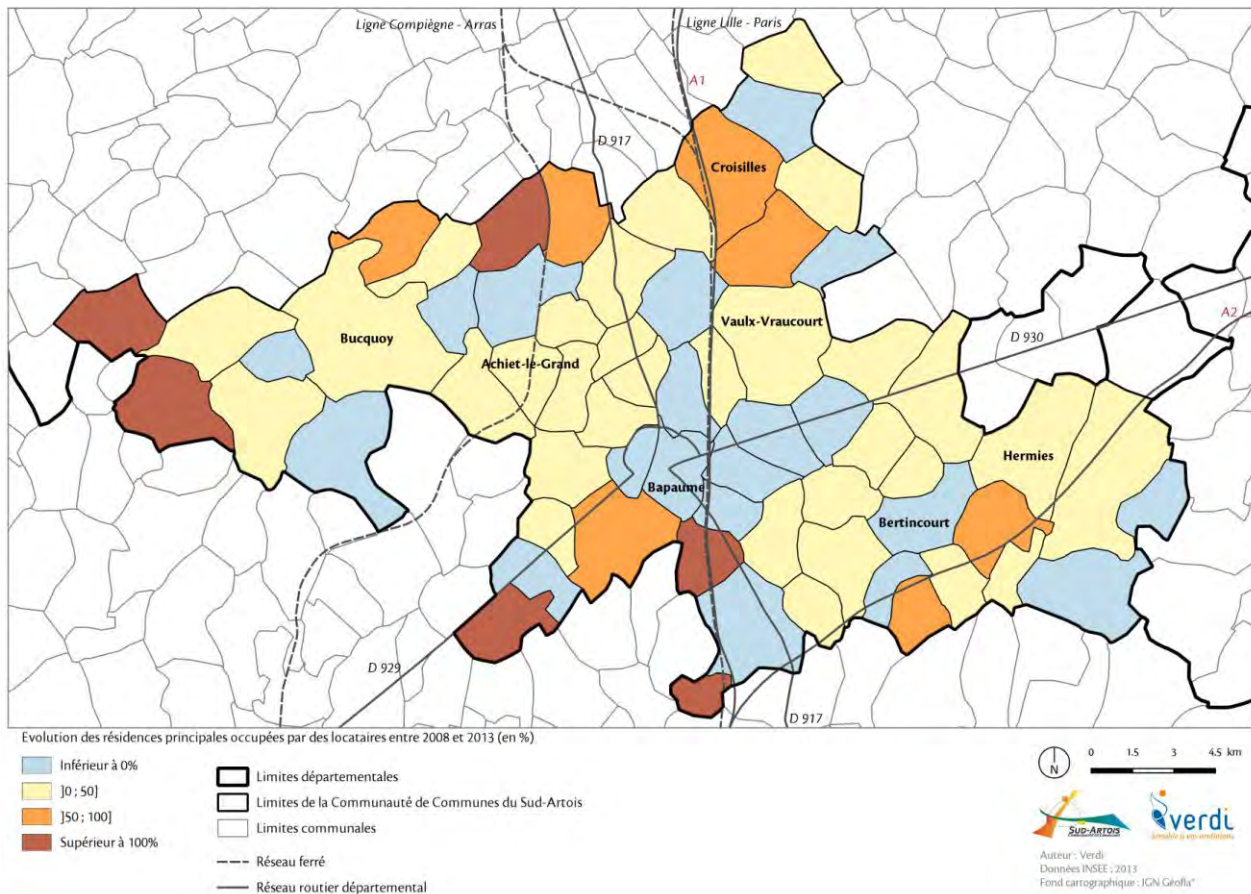
L'existence d'un parc de logements locatifs sur un territoire peut permettre de renforcer son attractivité, en captant des jeunes ménages.

Ce sont en effet principalement les jeunes actifs qui sont à la recherche de ce type de logement. Une fois leur situation professionnelle stabilisée, ces populations chercheront à devenir propriétaire et à s'installer, laissant disponible leur premier logement, qui pourra à nouveau accueillir de jeunes ménages.

La présence de logements locatifs sur le territoire de la CCSA permet donc de favoriser le parcours résidentiel et d'avoir sur le territoire des personnes en âge de contribuer au renouvellement de la population.

Ce parc de logements se retrouve essentiellement sur les communes principales du territoire : Bapaume, Bucquoy, Hermies, Croisilles et Achiet-le-Grand concentrent plus de 55% du parc de logements locatifs de l'intercommunalité.

Figure 44 : Evolution du nombre de locataires entre 2008 et 2013



L'évolution du nombre de locataires du secteur privé sur la période 2008 à 2013 montre des disparités au sein du territoire. En effet, quatre communes se distinguent par une évolution importante. Il s'agit de plusieurs communes: Souastre (+ 175%), Martinpuich (+ 166,7%), Beaulencourt (+ 161,5%), Morval (+ 150%) ainsi que Moyenneville (+100%). Sailly-au-Bois est passé de 0 à 4 locataires entre 2008 et 2013.

Globalement, l'évolution des locataires entre 2008 et 2013 est de + 11 % soit une augmentation de 235 locataires.

A noter que seules 20 communes ont connu une diminution des propriétaires sur cette même période.

Objectif:

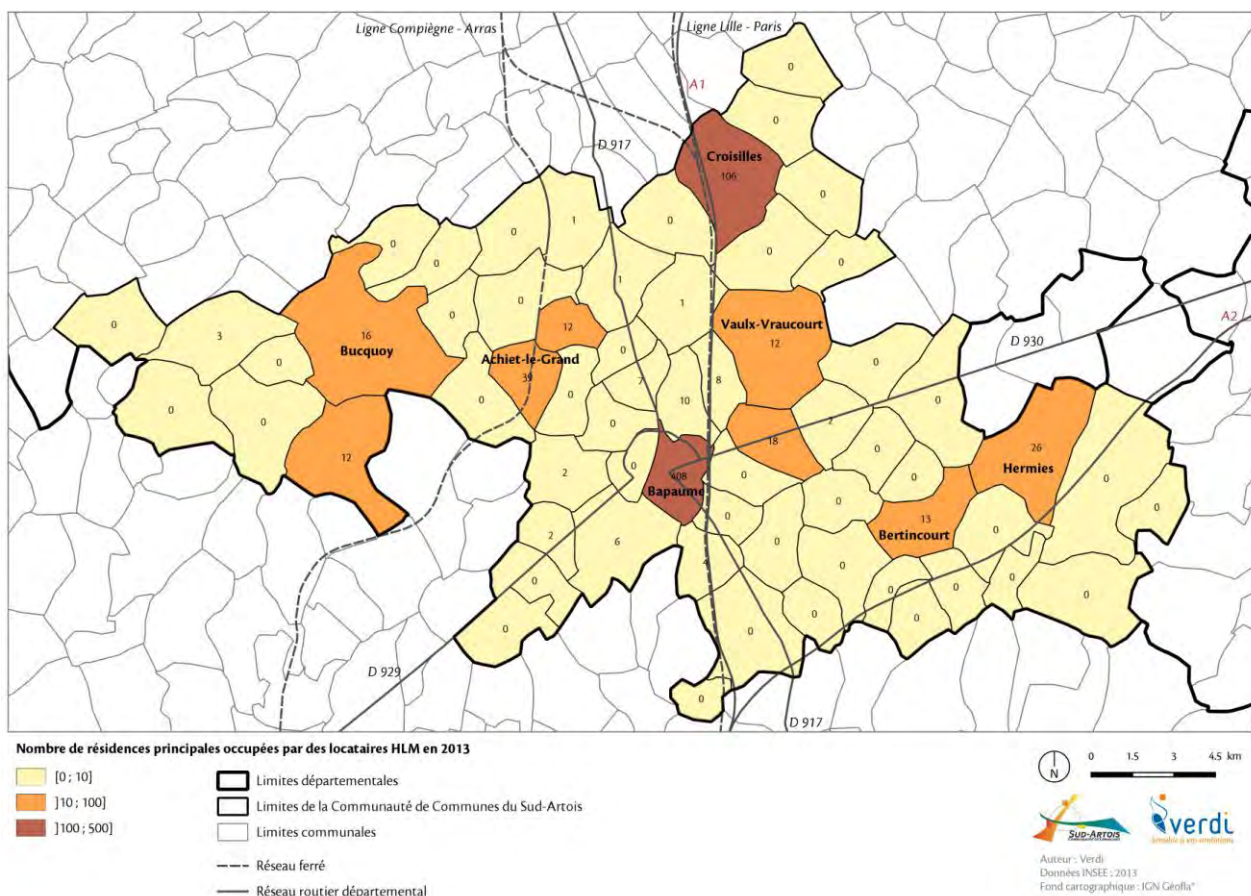
→ Envisager la réalisation d'une offre de logements diversifiée, en favorisant la mixité des logements, pour permettre le maintien voire la croissance de la population intercommunale

Tableau 22 : Evolution du nombre de locataires entre 2008 et 2013

Communes	Résidences principales occupées par des locataires privés en 2008	Résidences principales occupées par des locataires privés en 2013	Différence des résidences principales occupées par des locataires privés entre 2008 et 2013
ABLAINZEVILLE	5	3	-2
ACHIET-LE-GRAND	105	117	12
ACHIET-LE-PETIT	9	12	4
AVESNES-LES-BAPAUME	4	4	0
AYETTE	8	11	3
BANCOURT	6	3	-3
BAPAUME	804	761	-43
BARASTRE	5	6	1
BEAULENCOURT	13	34	21
BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	28	38	10
BEHAGNIES	8	9	1
BERTINCOURT	72	71	-1
BEUGNATRE	12	16	4
BEUGNY	24	22	-2
BIEFVILLERS-LES-BAPAUME	5	6	1
BIHUCOURT	10	12	2
BUCQUOY	136	151	15
BULLECOURT	10	14	4
BUS	7	6	-1
CHERISY	15	20	6
COURCELLES-LE-COMTE	27	22	-5
CROISILLES	107	180	73
DOUCHY-LES-AYETTE	10	18	8
ECOUST-SAINT-MEIN	8	14	6
ERVILLERS	22	26	4
FAVREUIL	20	18	-2
FONCQUEVILLERS	23	26	4
FONTAINE-LES-CROISILLES	13	12	-1
FREMICOURT	43	41	-2
GOMIECOURT	15	15	0
GOMMECOURT	8	6	-1
GREVILLERS	11	14	3
HAMELINCOURT	7	12	5
HAPLINCOURT	4	5	1
HAVRINCOURT	25	27	3
HEBUTERNE	13	18	5
HERMIES	93	116	23
LEBUCQUIERE	10	11	1
LECHELLE	0	2	2
LIGNY-THILLOY	19	32	13
MARTINPUICH	3	8	5
METZ-EN-COUTURE	44	39	-5
MORCHIES	13	17	4
MORVAL	2	5	3
MORY	20	17	-3
MOYENNEVILLE	5	10	5
NEUVILLE-BOURJONVAL	8	8	0
NOREUIL	4	4	0
PUISIEUX	43	41	-2
RIENCOURT-LES-BAPAUME	3	3	0
ROCQUIGNY	12	16	4
RUYAULCOURT	18	28	10
SAILLY-AU-BOIS	0	4	4
SAINT-LEGER	21	28	7
SAPIGNIES	15	15	0
LE SARS	7	7	0
SOUASTRE	4	11	7
LE TRANSLOY	25	22	-3
TRESCAULT	10	9	-1
VAULX-VRAUCOURT	60	73	13
VELU	9	11	2
VILLERS-AU-FLOS	10	15	5
WARLENCOURT-EAUCOURT	7	8	1
YTRES	32	39	7
Communauté de Communes du Sud-Artois	2136	2371	235 (11%)

- **Le logement locatif social en augmentation mais insuffisant**

Figure 45 : Nombre des locataires HLM en 2013



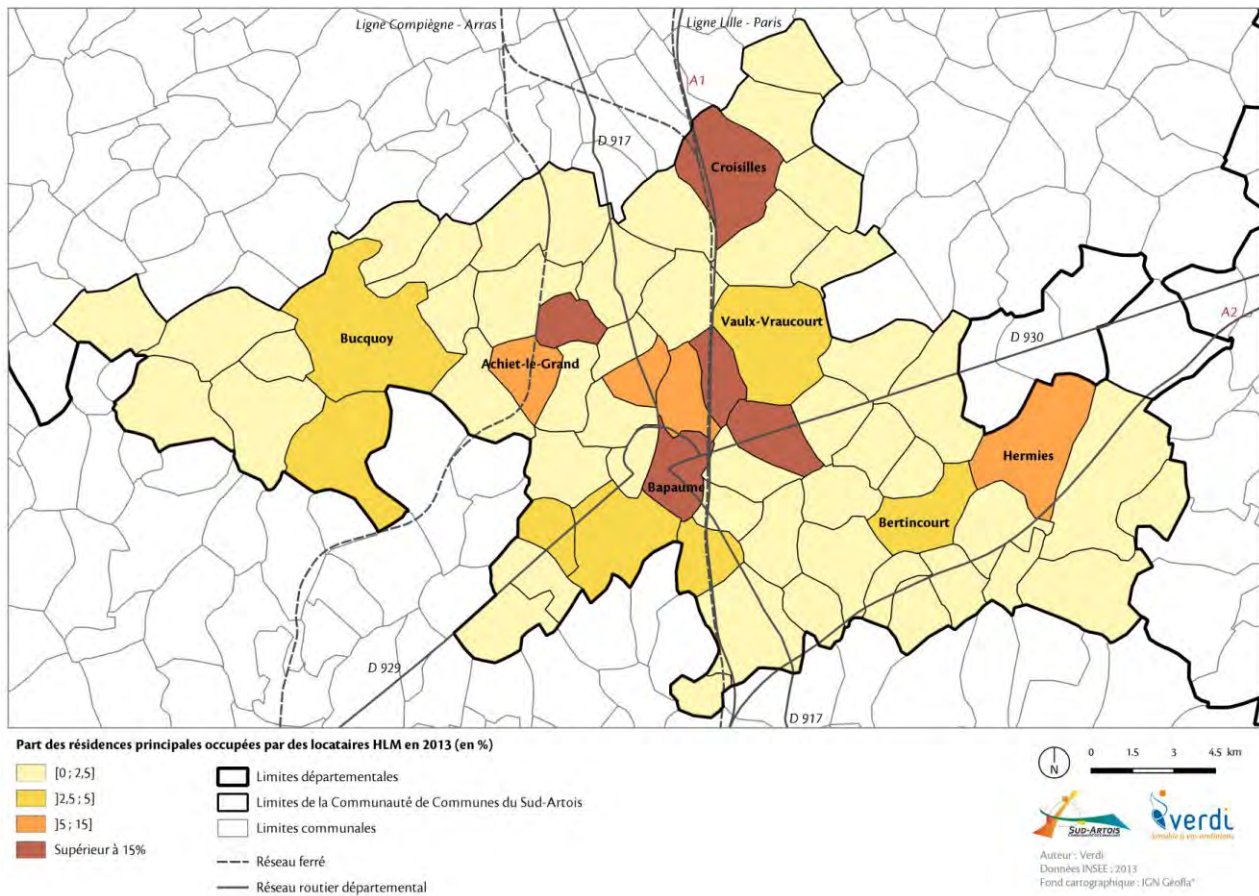
Selon l'INSEE, le statut de logé gratuitement s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer.

En 2013, le territoire recense selon les données INSEE 710 logements locatifs sociaux, soit une augmentation de 20,9 % (+123 logements HLM) depuis 2008.

Considérant qu'aucune commune ne répond aux deux conditions cumulatives de l'article 55 de la loi SRU à savoir :

- Faire partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants (au sens de l'INSEE) dont la ville centre dépasse les 15 000 habitants,
 - Comporter plus de 3 500 habitants,
- aucune commune n'est concernée par l'objectif de 20 % de logements sociaux.**

Figure 46 : Part des locataires HLM en 2013



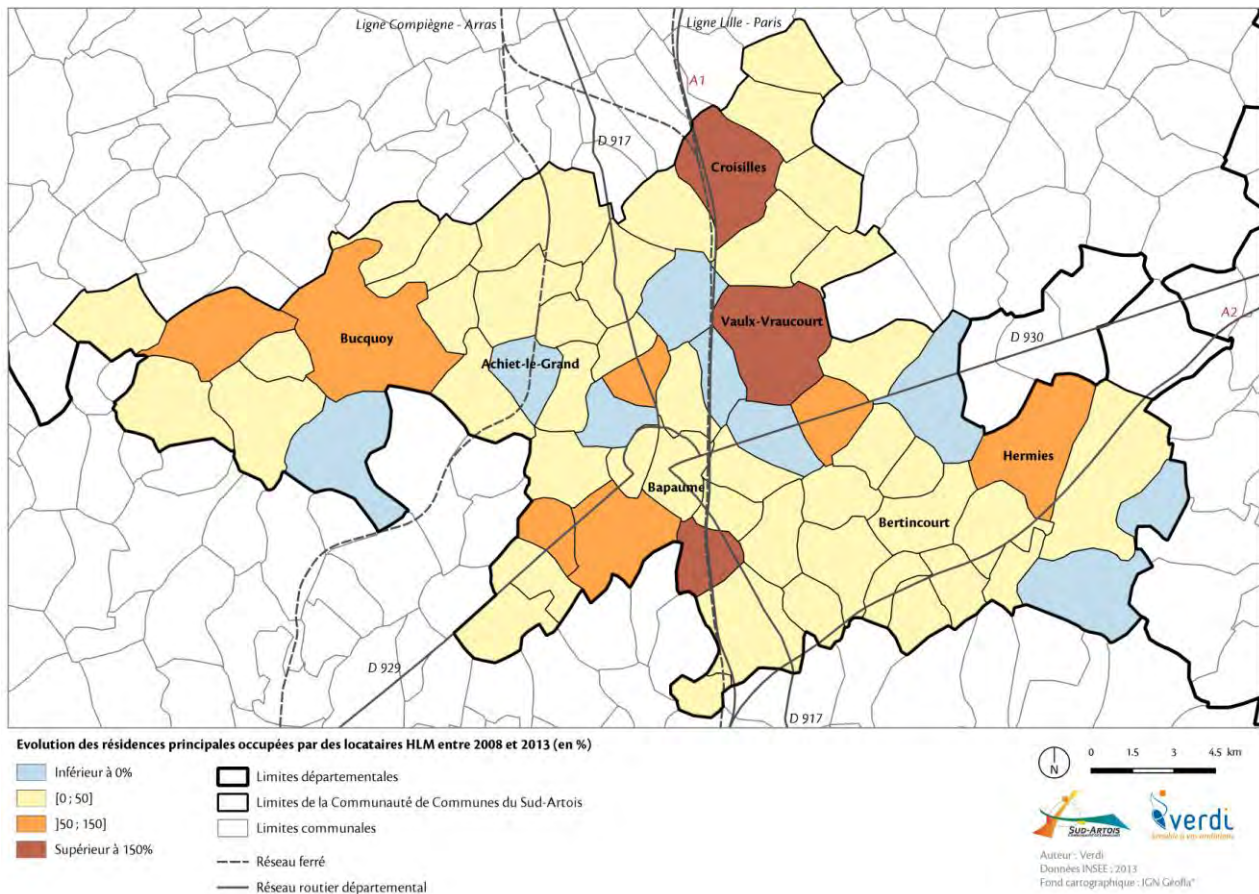
Sur le territoire intercommunal, peu de communes dépassent les 10% de logements locatifs sociaux. Deux communes atteignent toutefois un taux de locataires HLM de 20 % : il s’agit de Bapaume (28,9% du parc) et Gomiécourt (20,7% du parc). D’ailleurs, la dichotomie entre les pôles principaux et les espaces ruraux est forte : les communes les plus peuplées concentrent la part la plus importante de logements sociaux.

En revanche, **la majorité des communes a un taux compris entre 0 et 5 %**. A noter que la majorité des communes du territoire (42 sur 64) ne possède pas de locatif HLM.

Pour autant et au regard des niveaux de ressources des ménages, une part importante des ménages peut prétendre à un logement HLM. Ainsi, un certain déséquilibre entre les besoins sur le territoire et l’offre de logements HLM est à signaler.

En effet, l’insuffisance du nombre de logements locatifs sociaux a en particulier des répercussions sur l’arrivée de jeunes ménages actifs, qui débute majoritairement leurs parcours résidentiels par la location.

Figure 47 : Evolution du nombre de résidences principales HLM louées entre 2008 et 2013



L'évolution du nombre de résidences principales occupées par des locataires HLM sur la période 2008 à 2013 montre des disparités au sein du territoire. En effet, une commune se distingue particulièrement, il s'agit de Vaulx-Vraucourt, dont le nombre de résidences principales occupées par des locataires HLM est passé de 1 à 12 sur la période.

Croisilles, Beaulencourt, Warlencourt-Eaucourt, Sapignies, Hermies et Ligny-Thillois ont également connu une forte hausse du nombre de résidences principales occupées par des locataires HLM entre 2008 et 2013.

Globalement, l'évolution des locataires HLM entre 2008 et 2013 est de + 20,9 % soit une augmentation de 123 locataires HLM sur le territoire.

Objectif:

→ Viser le maintien voire l'augmentation du parc de logements sociaux, afin de disposer d'un parc en adéquation avec les demandes de la population

Tableau 23 : Evolution du nombre de locataires HLM entre 2008 et 2013

Communes	Résidences principales occupées par des locataires HLM en 2008	Résidences principales occupées par des locataires HLM en 2013	Evolution des résidences principales occupées par des locataires HLM entre 2008 et 2013
ABLAINZEVELLE	0	0	0
ACHIET-LE-GRAND	54	39	-15
ACHIET-LE-PETIT	0	0	0
AVESNES-LES-BAPAUME	0	0	0
AYETTE	0	0	0
BANCOURT	0	0	0
BAPAUME	370	408	38
BARASTRE	0	0	0
BEAULENCOURT	0	4	4
BEAUMETZ-LES-CAMBRAI	1	0	-1
BEHAGNIES	0	0	0
BERTINCOURT	13	13	0
BEUGNATRE	9	8	0
BEUGNY	0	2	2
BIEVILLERS-LES-BAPAUME	1	0	-1
BIHUCOURT	0	0	0
BUCQUOY	11	16	6
BULLECOURT	0	0	0
BUS	0	0	0
CHERISY	0	0	0
COURCELLES-LE-COMTE	0	0	0
CROISILLES	38	106	68
DOUCHY-LES-AYETTE	0	0	0
ECOUST-SAINT-MEIN	0	0	0
ERVILLERS	1	1	0
FAVREUIL	10	10	0
FONCQUEVILLERS	2	3	1
FONTAINE-LES-CROISILLES	0	0	0
FREMICOURT	23	18	-5
GOMIECOURT	10	12	2
GOMMECOURT	0	0	0
GREVILLERS	2	2	0
HAMELINCOURT	0	1	1
HAPLINCOURT	0	0	0
HAVRINCOURT	0	0	0
HEBUTERNE	0	0	0
HERMIES	12	26	13
LEBUCQUIERE	0	0	0
LECHELLE	0	0	0
LIGNY-THILLOY	3	6	3
MARTINPUICH	0	0	0
METZ-EN-COUTURE	3	0	-3
MORCHIES	0	0	0
MORVAL	0	0	0
MORY	4	1	-3
MOYENNEVILLE	0	0	0
NEUVILLE-BOURJONVAL	0	0	0
NOREUIL	0	0	0
PUISIEUX	14	12	-2
RIENCOURT-LES-BAPAUME	0	0	0
ROCQUIGNY	0	0	0
RUYAULCOURT	0	0	0
SAILLY-AU-BOIS	0	0	0
SAINT-LEGER	0	0	0
SAPIGNIES	3	7	4
LE SARS	0	0	0
SOUASTRE	0	0	0
LE TRANSLOY	0	0	0
TRESCAULT	2	0	-2
VAULX-VRAUCOURT	1	12	11
VELU	0	0	0
VILLERS-AU-FLOS	0	0	0
WARLENCOURT-EAUCOURT	1	2	1
YTRES	0	0	0
Communauté de Communes du Sud-Artois	587	710	123

6. Synthèse

SYNTHESE : EVOLUTION DE L'HABITAT	
ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Une croissance continue du nombre de logements depuis 1999 (notamment sur le secteur nord de l'intercommunalité : Croisilles, Chérisy).</p> <p>Une hausse du nombre de propriétaires, déjà majoritaires.</p> <p>Un prix du foncier attractif.</p>	<p>Une baisse dans l'évolution de la construction de logements entre 2011 et 2014.</p> <p>Une absence de mixité dans la production de logements neufs : une grande majorité de logements individuels purs dans les dernières constructions (82%) : peu de logements locatifs (pour les jeunes ménages notamment).</p> <p>Une typologie de logements individuels groupés et collectifs très localisés sur le territoire (Morchies, Bucquoy, Croisilles, Vaulx-Vraucourt, Bapaume) → difficulté d'acceptation des logements HLM dans les communes qui n'en disposent pas.</p> <p>Une diminution du nombre de résidences secondaires.</p> <p>Une vétusté des logements (et donc possibilité de précarité énergétique et de manque de confort).</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Un taux de logements vacants suffisant pour assurer une bonne rotation de la population (7,6% du parc).</p> <p>Des logements généralement confortables.</p> <p>La rénovation des logements.</p> <p>Une présence sur le territoire de grandes bâtisses potentiellement divisibles en petits logements.</p>	<p>Une offre de logements peu diversifiée : grands logements de plus de 5 pièces, surreprésentation des constructions individuelles, résidences principales, occupées par des propriétaires.</p> <p>Un rythme de constructions de logements insuffisant sur le territoire.</p> <p>De nombreuses communes qui ne disposent pas de logements locatifs HLM (difficulté de mobiliser les bailleurs sociaux dans les petites communes).</p> <p>Un parc de logements ancien, potentiellement soumis à la précarité énergétique.</p> <p>Une offre de logements qui ne correspond pas forcément aux besoins des habitants (risque de perte de population).</p> <p>Une présence de grandes bâtisses sur des parcelles importantes (problème pour la vente).</p>

ENJEUX

- ✓ **Favoriser un développement maîtrisé des nouvelles constructions, dans le respect du SCoT de l'Artois.**
- ✓ **Réhabiliter le parc de logements anciens, pour améliorer le confort de la population et l'image du territoire (de nombreux logements soumis à la précarité énergétique).**
- ✓ **Diversifier l'offre en logements sur le territoire (construire des petites typologies T1 ou T2, de l'individuel groupé, du petit collectif ou des béguinages), pour correspondre davantage aux besoins de la population (jeunes et personnes âgées).**
 - ✓ **Développer l'offre locative.**